

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
 - Covers damaged/
Couverture endommagée
 - Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
 - Cover title missing/
Le titre de couverture manque
 - Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
 - Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
 - Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
 - Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
 - Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
 - Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
 - Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:
- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
 - Only edition available/
Seule édition disponible
 - Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Pagination irrégulière: [2], [193]-204, [29]-32, 205-256, [2] p.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Revue Religieuse, Littéraire, Historique, Artistique, Agricole.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant un volume de 384 pages tous les six mois, composé de matières ainsi classées :

RELIGION.

MORALE.

PHILOSOPHIE.

VOYAGES.

HISTOIRE

BIOGRAPHIE.

LITTÉRATURE.

CRITIQUE

SCIENCES

BEAUX-ARTS,

ÉCONOMIE SOCIALE.

AGRICULTURE, Etc., Etc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.—Quoique le *Foyer Domestique* ne s'occupe point de politique, cependant il publie un *Résumé* des nouvelles politiques et autres les plus intéressantes, etc

Volume III.—Numero 4.

1er. AVRIL 1877.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, et ce qui concerne la rédaction à M. l'abbé E. GUILMET, Rédacteur.

Un Morceau de Musique chaque Mois.
ABONNEMENT : \$1 PAR VOLUME.

LISTE DES COLLABORATEURS.

Adam, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) employé civil.—Québec.
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.)—St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Québec.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume)—4 rue Cabanais, Paris.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.

De la Bruyère, (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Montréal.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL. B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.—Ottawa,
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Huguet-Latour, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.

L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iboville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), M. D., LL. B.—Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières de cette Livraison.

	PAGES.		PAGES
Religion.		Economie Sociale et Politique.	
MOSAÏQUE.—Maximes diverses par un <i>Ami du Foyer</i>	193	Essai sur le Droit Social Chrétien (<i>Suite</i>), par le Rév. Père PAQUIN, O. M. I.....	233
Morale et Philosophie.		Luxe.	
Sur les fausses Grandeurs du Siècle, par Pascal POIRIER.....	195	Des abus du luxe et de la toilette des femmes.....	215
Rapidité de la Vie, par BOSSUET.....	217	Maximes et Pensées.	
Histoire.		Sur le bonheur de la classe ouvrière, par Droz.....	246
Notes sur Yamachiche (<i>Suite</i>), par M. l'abbé N. CARON.....	196	Diverses Pensées, par Jean GRANGE.....	238
Eloge historique de la Sœur Marguerite BOURGEOIS, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Villemarie, par l'abbé SAUSSERET.....	199	Partie Editoriale.	
La Mère MARIE DE L'INCARNATION, Ursuline, 1er article.....	204	Avis aux Lecteurs.....	247
Etude Historique sur la ville de St. Hyacinthe, par B. A. T. de MONTIGNY.....	206	Mission Providentielle des Peuples, (<i>Suite</i>).....	247
Histoire des Trois-Rivières (<i>Suite</i>), par B. SULTE.....	211	Un Album.....	248
Littérature.		Avis aux Agents.....	249
Alvira, l'héroïne du Vésuve (<i>Suite</i>), par le Rév. A. J. O'REILLY. Traduit pour le <i>Foyer Domestique</i> par T. P. BÉDARD, etc.....	223	Notes sur Yamachiche.....	249
Le Jeune Athée, par X.....	230	Le R. P. Reboul.....	249
Poésies.		La Saint-Patrice.....	249
Le SOUVENIR, SONNET..... BELANGER.....	210	La Fête de St. Joseph.....	250
REVIENDRA-T-IL? Romance, par J. B. CAOUILLE.....	232	Soirée Gymnastique.....	250
Saint-Patrice, par X.....	244	La Bienvenue.....	250
Biographie.		Diocèse de Vancouver.....	251
Pierre Chrysologue Pambrun (<i>Suite</i>), par Joseph TASSÉ.....	213	Un Précieux Souvenir.....	252
Tribune Sacrée.		Le Nouveau Cardinal Anglais.....	252
Oraison funèbre du R. P. REBOUL, O. M. I., par Sa Grandeur Mgr. DUHAMEL, Evêque d'Ottawa.....	231	La Revue de Montréal.....	252
Critique.		Le Service Postal.....	252
Un mot de Critique, par G. N. C. * *.....	244	Admis à la Pratique de la Médecine.....	252
De l'amour-propre, Conseils aux Jeunes Personnes.....	245	Société St. Jean-Baptiste de Northampton.....	253
Beaux-Arts.		La Population du Globe.....	253
Essai sur le Rhythme, par AMARILDA.....	243	NOUVELLES DIVERSES.....	253
Bibliographie.		Erratum.....	254
Québec (Ancien et Moderne), (<i>Suite</i>), par P. C.....	218	Musique.....	254
		Agents du <i>Foyer Domestique</i>	255
		Annonces—Voir le <i>Couvert</i> .	
		Mémorial Necrologique.	
		Dr. J. C. BEAUBIEN, d'Ottawa.....	255
		J. B. MARTEL, de Québec.....	255
		Louis MILLER, de Kamouraska.....	255
		Dame M. A. Desaulniers, de la Pointe-du-Lac.....	255

ABONNEMENT.

Cette Revue paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 64 pages, double colonne, formant deux volumes de 384 pages, chaque année.

Prix par Volume.

CANADA.....\$1.00.
ÉTATS-UNIS..\$1.10.
EUROPE.....\$1.60. (S. F.)

Payable d'avance.

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES.

ADMINISTRATION.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. l'abbé ENOCHARD GUILMET, Rédacteur-en-Chef, et la correspondance qui se rapporte aux abonnements, envoi d'argent, annonces, impressions, etc., etc., à M. l'ADMINISTRATEUR du Foyer Domestique

Religion, Histoire, Voyages, Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Agriculture, Tempérance, etc.

RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ D'ÉCRIVAINS CATHOLIQUES.

Religion.

[Pour le Foyer Domestique.]

MOSAIQUE.

"Aimons beaucoup les personnes : non leurs vices, leurs défauts."



A vie n'est qu'un chaos, qu'une scène, une comédie ridicule sans la foi à une Providence.

La prospérité, le succès, est ici-bas le thermomètre de l'amitié.

Celui qui, ici-bas, s'appuie sur la faveur humaine court grand risque de caler.

Maudit l'homme qui se confie dans l'homme, qui s'appuie sur un bras de chair et dont le cœur s'éloigne de l'Éternel !

Un ami, digne de ce nom, est un des plus grands bienfaits que la Bonté divine puisse confier à quelqu'un.

Le nom du bon Dieu est : *Ego sum* ; celui de l'Homme est : *Non sum*.

La vie est un mystère dont Dieu seul tient les deux bouts.

Heureux celui qui peut trouver la perle précieuse de l'amitié !

On ne doit révéler son cœur, ses peines, ses projets qu'aux regards de l'amitié..... Quelle imprudence de se révéler, de s'ouvrir sans avoir bien choisi son confident !

L'amitié véritable, digne, comme l'épouse bonne, digne, est un don, une création de Dieu.

Dieu nous porte dans ses pensées, dans

ses idées éternelles, comme l'architecte porte dans son esprit les œuvres qu'il réalisera demain. Chaque être, chaque homme est ici-bas la réalisation des idées divines.

Dieu ! quel vaste océan sans bornes, sans rivages, Immensité d'où sort vie, être, mouvement ; Est-il pour notre amour, nos chants et nos hommages Un autre Dieu que toi, l'auteur du firmament. [ges

Les jugements du bon Dieu sont des abîmes insondables!..... Ce sont eux qui élèvent, qui abaissent, qui donnent la vie ou la mort, qui récompensent ou réprouvent... qui choisissent Jacob et rejettent Esau..... qui ont donné lieu au proverbe : "l'homme s'agite, Dieu le mène." Ou bien : "l'homme propose, Dieu dispose."

Tous les événements de l'histoire ancienne, moderne, contemporaine, future, de l'humanité, ont concouru, concourent, concourront toujours, bon gré, mal gré, à la réalisation des plans divins, des décrets divins, des jugements divins, des volontés divines.

L'histoire présente un plan providentiel : elle est le double résultat de la volonté de l'homme et de la volonté de Dieu..... Dieu, cause universelle, envoie les divers esprits de force, de prudence, de faiblesse, d'erreur, pour perdre ou sauver les nations..... L'histoire, c'est le gouvernement de Dieu rendu visible, c'est l'intervention de la Providence dans l'humanité.

L'opinion, fût-elle d'un génie, d'un saint, demeure toujours une opinion qui commande bien le respect, mais non la soumission de la raison. La raison s'agenouille seulement devant la foi.....

La raison est le plus beau présent du ciel à l'homme. Le cœur est le meilleur présent du ciel à l'homme.

Le cœur est le vase divin de l'amour, de la charité qui est Dieu.

La raison, sans le cœur dans l'homme, fait des savants, des hommes d'esprit, des hommes d'affaires, des administrateurs, des calculateurs, des génies quelquefois, mais ne peut faire des amis, des confidents, des frères : car l'amitié ne sort pas du cerveau, mais du cœur.

Le cœur sans la raison est exposé aux illusions du sentimentalisme, d'où sont sorties toutes les rêveries, toutes les folies, toutes les excentricités du roman moderne. Beaucoup parlent d'amour comme beaucoup prennent le nom d'ami, sans avoir dans le cœur une seule étincelle de ce feu céleste et divin comme une seule des qualités d'un vrai ami.

Heureux l'homme qui a reçu en partage les splendeurs de l'intelligence et les flammes divines d'un cœur aimant ! Cet homme est un trésor rare.....

S'il me fallait choisir, cependant, j'aimerais mieux un peu moins de tête et de cerveau au profit du cœur et de l'amour. Le cœur, l'amour est quelque chose de si suave, de si doux, de si bon, si céleste, si divin, si mystérieux, que le ciel et la terre se disputent le cœur. Dieu est jaloux du cœur de l'homme..... L'Incarnation, la Crèche, la Croix, c'est l'histoire divine, sublime du cœur, de l'amour, de la charité..... L'amour, c'est le divin nectar, la divine ambrosie qui enivre les Cieux..... L'amour, c'est le baume, le parfum, le miel, la félicité de la terre.... Que l'amour s'envole, que secouant ses ailes de feu il reprenne son essor vers le ciel d'où il est parti, nous voilà dans l'enfer ; car l'enfer est le palais de la haine comme le ciel est le palais de l'amour..... Celui qui n'aime pas, ne craint pas, ne sert pas le bon Dieu, subira la honte de craindre l'homme. Le bon chrétien seul peut dire avec le poète :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre
[crainte.]

La prudence est la mère de la sûreté. Ce proverbe est d'une sagesse pratique très-profonde. Tout notre salut au milieu des affaires et des relations du monde est dans cette règle de conduite. Malheur à l'imprudent qui ne sait pas juger, discerner, voir l'à-propos, choisir comme il faut..... Un traître était au milieu des douze.... L'ingratitude est si commune.... l'esprit humain est si léger, si changeant, si inconstant, si frivole.... Prudence vient de *procue videre*, voir de loin, voir au loin. C'est l'esprit qui entre dans tous les dé-

tails de l'action que l'on va faire, de la mesure que l'on va prendre ; qui va jusqu'au fond de la question, en pèse les conséquences, les suites. C'est l'esprit qui regarde autour de soi, sur son entourage. C'est la bouche qui sait parler, ou se taire quand il faut. La prudence est une des grandes faveurs du ciel.

Deux choses méritent notre haine : l'erreur, le vice. Deux choses méritent notre amour : la vérité, la vertu. Nous devons toujours aimer les personnes et ne haïr que leurs défauts, leurs vices, leurs crimes, le mal qu'elles font.

Nous ne devons pas juger le passé d'après nos idées actuelles, si nous voulons nous en rendre un compte exact. Cette remarque est de la dernière importance pour apprécier sainement les faits passés de l'histoire. " Autre temps, autres mœurs."

Rien n'est plus commun, rien n'est plus sot, plus ridicule, plus blessant, plus insupportable que le *moi*, cette idole à laquelle on sacrifierait volontiers le monde entier. A entendre le *moi*, tout le reste n'est rien ; en dehors du *moi*, il n'y a plus rien. L'Etat, c'est moi ; le Savoir, c'est moi ; l'Intelligence, c'est moi ; la Capacité, c'est moi ; et aux yeux de ce *moi* ridicule, le genre humain n'est qu'une nullité.

Celui qui se laisse influencer par le *qu'en dira-t-on*, qui a peur du *qu'en dira-t-on*, ne sera jamais qu'un être bien médiocre, ne fera jamais rien de grand d'aucune manière. Qu'importent les vains jugements, les *qu'en dira-t-on* des hommes, pourvu que nos actes soient approuvés par la souveraine raison de Dieu. Les saints n'ont atteint l'héroïsme de la vertu que parce qu'ils se sont moqués du *qu'en dira-t-on*. Tous les hommes supérieurs, tous les génies dont l'humanité s'honore à juste titre ne se sont élevés si haut que parce qu'ils ont agi en dehors du *qu'en dira-t-on*, que parce qu'ils sont sortis de l'ornière étroite où se trouve l'esprit, l'opinion de la multitude pour s'envoler au large. Si Colomb avait écouté le *qu'en dira-t-on*, nous n'aurions pas un Nouveau-Monde. Si Fulton avait écouté le *qu'en dira-t-on*, nous n'aurions pas les merveilles de la vapeur. Raisonons ainsi pour chaque génie. Est-ce que l'expérience ne nous montre pas chaque jour la vanité, la fausseté des jugements humains qui mettent noir ce

qui est blanc, et qui font blanc ce qui est noir ; qui approuvent souvent ce qu'il faudrait condamner, et *vice versa* ; qui approuvent, condamnent aujourd'hui ce qu'ils rétracteront demain.....

Le *moi*, ce fardeau de toute société, voit la paille dans l'œil d'autrui et n'aperçoit point la poutre qui est dans le sien. Cette réflexion est de l'Évangile. La raison, d'accord avec l'Évangile, nous dit que la nature fit le *moi* besacier ; que cette besace a deux poches, une par derrière où le *moi* met ses poutres pour ne point les voir, une par devant, où le *moi* met les pailles d'autrui pour les avoir continuellement sous ses yeux. (Lafontaine, liv. 1er, fable 7me).

Ce *moi* insupportable a tout droit de critiquer, de blâmer, de reprendre, de plaisanter, de rire, de se moquer, de tyranniser.... Mais essayez de toucher tant soit peu ce dieu solitaire, d'effleurer cet orgueil de génisse voulant égaler le bœuf, gare à vous..... Le *moi* s'irrite, son front se ride, sa main choisit dans son carquois les flèches les plus meurtrières pour les lancer et punir votre sacrilège..... car le *moi* entend bien qu'on l'estime, qu'on le loue, qu'on l'encense, qu'on l'adore seul, "Un seul Dieu tu adoreras," mais il n'entend pas qu'on estime un autre que lui ; il pense bien pouvoir mépriser les autres, il n'entend pas que les autres le méprisent.

C'est du *moi* qu'est sorti l'égoïsme et d'où sortent chaque jour le manque d'estime réciproque, de support mutuel, d'échange de bons procédés, base, vie de la société.

De tous les vices qui défigurent la pauvre humanité, il n'en est pas de plus odieux, de plus exécration, de plus dérisoire que l'orgueil. C'est l'âne portant les reliques (Lafontaine, liv. 5e fable 14e). C'est la misère levant la tête, l'imbécilité, la faiblesse, prenant les allures de la puissance... l'ignorance se posant souvent en mentor de l'humanité... très-souvent la honte, le crime, la débauche, l'imposture, la fourberie affublés de la pourpre et du sceptre..... O comédie humaine ! J'ai vu l'impie grand, élevé comme le cèdre, dit le Roi Prophète. C'est l'orgueil qui fait les tyrans, les despotes, l'absolutisme dans le gouvernement... C'est l'orgueil qui fait les révolutionnaires et les révolutions.

UN AMI DU "FOYER."

(A continuer).

Morale et Philosophie.

[Pour le Foyer Domestique.]

SUR LA

FAUSSE GRANDEUR DU SIECLE.

Au Docteur J. C. Taché.

Le siècle où nous vivons est bien grand, en effet ; Plus d'un sago l'a dit, et Proudhon le disait, Et Proudhon, dans son temps, était un galant homme. Tout est grand aujourd'hui, hors l'Église de Rome : Les égouts, les projets, les canons, la vapeur, Et les hommes enfin. Le siècle à faire peur Marche dans le progrès. Chaque jour il enfante Quelques héros nouveaux, et quelqu'un qui les [chante ; Et les chanteurs du jour sont tous de grands chan- [teurs,

Tous les goûts sont servis. Je sais plusieurs auteurs, Plus profonds qu'Augustin, plus goûtés que Molière, Dont l'étonnant génie en s'élevant de terre, Prend goût à l'Empyrée et n'en redescend pas : Ces gens-là, l'an dernier, faisaient des almanachs. Et voilà de tes coups, ô siècle de lumière ! Notre univers n'est plus qu'une vaste carrière, Où chacun en courant attrappe son objet, James Fisk un million, et Marsais un couplet. Verne, en quatre-vingts jours, tourne la boule ronde ; Et pendant ce temps-là Dumas a mis au monde Trois ou quatre romans. Et ces romans, d'abord, Comme on le pense bien, s'enfantent sans effort. Le siècle, Dieu merci, nous a de la routine Pour toujours affranchis. L'on rit bien de Racine Qui cherchait son sujet avant son éditeur. Nos auteurs à l'idée appliquent la vapeur, Calculent le charbon, le temps et la distance, Prennent un char palais et respirent d'avance, Sur un coussin soyeux mollement étendus, Les nuages d'encens par Vapereau vendus. Ils font ainsi leur beurre en payant leur mémoire, Et s'en vont de la sorte au temple de la gloire. La matière envahit le monde de l'esprit ; La pensée est éteinte et l'idéal, proscrit. On laisse à la vapeur le soin de la pensée, Comme on laissait à Rome, avilie, affaissée, Sous la corruption et le poids des tyrans, Aux esclaves nombreux tous les travaux des champs. Personne n'a le temps de cultiver son âme. Au lieu d'aller au fond d'une idée, on entame Vingt sujets à la fois sans en connaître aucun ; Puis on lit les journaux, matin et soir. Chacun Au collège, autrefois, s'est meublé la cervelle Juste ce qu'il fallait d'histoire naturelle, De grec, de latin, pour lire Cicéron, Epeler Thucydide et feuilleter Buffon. [ouvre, C'est par-là qu'on commence. En second lieu l'on Ses voiles au grand vent, et bientôt on découvre

Que tous ces vieux auteurs qu'on croyait autrefois
 Les oracles du goût, sont des esprits étroits,
 Vides de mots nouveaux, dépourvus d'antithèse,
 Routiniers dont Hugo rit sur sa large chaise,
 Des classiques enfin. Puis vient le dénouement.
 Venouement mille fois plus triste et plus navrant.
 Que dans le vieil Œdipe et dans Iphigénie.
 Chacun de ces savants soudain on grand génie
 S'est métamorphosé Le ciel pleut des romans.
 Des drames espagnols, des poèmes par chants,
 Par strophes, par couplets ! Et cette nourriture
 Prise dans Paul de Kock et dans la fange impure,
 Nourrit l'âme et le cœur des femmes d'aujourd'hui,
 Des enfants en vacance et de ceux que l'ennui
 Consomme. Et c'est ainsi que le siècle progresse !
 Autrefois, cher Docteur, aux beaux jours de la Grèce.
 Quand la nature encore jeune, et les dieux
 Enseignaient aux humains le langage des cieux,
 Que les héros fameux, les sages, les prophètes,
 Empruntaient, pour parler, les accents des poètes,
 Qu'Apollon ne dictait ses oracles qu'en vers,
 Et qu'avec les oiseaux dans le vaste univers,
 Tous les hommes chantaient : eh bien ! les grands
 Dont la voix a rempli l'air de ses harmonies, [génies
 Que le peuple écoutait comme un écho des cieux,
 Sacrifiaient, dans l'ombre, au travail studieux.
 Démosthène essaya longtemps sur le rivage,
 Contre le bruit des flots, des vents et de l'orage.
 Cette terrible voix que Philippe entendit,
 Cette voi- qui tonna sur Eschine interdit,
 Et jusque dans Sidon fit frémir Alexandre.
 Pythagore faisait pendant sept ans apprendre
 A garder le silence avant que de parler.
 A peine marche-t-on que l'on voudrait voler
 Dans le siècle présent, et Dieu sait comme on vole !...
 O mon pays ! ô toi, jeune et brillante idole,
 Que longtemps j'adorai, que je pleure aujourd'hui !
 Canada ! pourquoi donc en un immense ennui
 Est-tu venu changer le saint enthousiasme
 Qui germait autrefois dans mon cœur ? Dur sarcasme !
 Cruelle illusion ! espoir que j'ai perdu,
 Et qui jamais, hélas ! ne me sera rendu !
 Je jurais, autrefois, sur les bancs du collège
 Que tes Dieux étaient grands, et pour un sacrilège,
 Je comptais l'ironie aigre de l'étranger.
 J'aurais versé mon sang, dans ce temps, pour venger
 Le nom de tes penseurs, l'honneur de tes poètes.
 Je ne les lisais pas encor, mais les gazettes
 M'apprenaient tous les jours à connaître leurs noms,
 Leurs livres, leurs recueils, leurs odes, leurs chan-
 [sons.

.....
 O vous, Docteur, ô vous, qui, dans la solitude,
 Cultivez chaque jour la pensée et l'étude,
 Ces germes toujours sains, ces arbres aux bons fruits,
 Qui fermez sagement l'oreille à nos vains bruits,
 Enseignez-nous, Docteur, les lois de la pensée
 Et les lois du travail. Notre voie est faussée ;
 Chacun cherche au hasard sa route dans la nuit,
 Sur notre âme immortelle aucun soleil ne luit ;
 L'esprit péniblement se traîne sur la terre,
 Et dit à la chimie : ô ma sœur ! ô ma mère !
 On dresse dans la nuit au phosphore un autel,
 Et le bruit des engins monte seul jusqu'au ciel.

PASCAL POIRIER.

Ottawa, 15 février 1877.

Histoire.

[Pour le Foyer Domestique.]

NOTES

SUR

YAMACHICHE.

(Suite.)



CHARLES ECUYER fut le successeur immédiat de M. Kimber. M. Ecuyer était un des plus forts musiciens de son temps ; il savait exécuter la musique, et composait lui-même au besoin. Il a laissé un *Sanctus*, un *Magnificat* et plusieurs Motets qui ont certainement du

mérite, et qui ont été fort admirés à leur apparition. Il est regrettable que la paroisse d'Yamachiche n'ait pas conservé la possession des morceaux de musique composés pour elle par son digne curé. Les héritiers de M. Ecuyer auront, sans doute, tout emporté ; et il se trouve ainsi que cette musique ne se conserve, à Yamachiche, que dans la mémoire d'une couple de chantres qu'il avait formés et qui survivent encore aujourd'hui à leur maître.

M. Ecuyer était un homme gros et fort, au teint hâlé, à la figure un peu rébarbative. Ceux qui l'ont bien connu s'accordent à dire qu'on ne devinait pas le musicien sous sa rude enveloppe. Ce n'était pas un orateur, il s'en faut de beaucoup, mais il semble que cette qualité ne lui était pas aussi nécessaire qu'à bien d'autres. Il prêchait sa paroisse au moyen d'un chœur magnifique qu'il avait lui-même formé.

Le chant de l'église n'est-il pas une prédication ? Et dans cette paroisse tant affligée naguère par les désordres, la prédication de la musique religieuse n'était-elle pas la plus rationnelle et la plus efficace ? L'harmonie de la musique devenait l'emblème d'une harmonie plus douce encore qui s'établissait entre les intelligences, et surtout entre le pasteur et ses ouailles.

M. Ecuyer avait appartenu à l'ordre

des Sulpiciens. Il naquit à Montréal le 20 novembre 1758 du mariage de Jean Ecuyer et de Josephthe Simon, et fut ordonné prêtre le 5 avril 1783. Il avait été curé de Repentigny pendant huit années avant de venir à Yamachiche. Il mourut le 29 mai 1820, après 19 ans d'une administration des plus heureuses. Il repose dans le chœur de la vieille église d'Yamachiche, et la population garde encore un précieux souvenir de ses vertus de prêtres.

Dans une brochure récemment publiée, M. Frs. L. Desaulniers parle ainsi de M. Ecuyer : " Il eut la gloire d'avoir été le protecteur de feu M. l'abbé Jean Holmes dont la réputation d'orateur et de savant est universellement reconnue. Ayant vu le jeune Holmes chez un Mr. Burroughs, instituteur aux Trois-Rivières, M. Ecuyer le prit sous sa protection, l'amena avec lui à Yamachiche, le convertit au catholicisme et le baptisa, continua son éducation et l'envoya au séminaire de Nicolet dont il devint l'une des plus grandes gloires. M. Ecuyer était doué de beaucoup de talents pour la musique. Il composa plusieurs chants pieux et se plut à exercer un chœur nombreux et puissant pour relever la pompe des cérémonies religieuses. En 1812, lors du passage, à Yamachiche, du gouverneur Provost qui se rendait à Sorrel pour rencontrer les troupes américaines, M. Ecuyer composa une pièce de vers qu'il mit lui-même en musique. Nous en citerons la première strophe :

Provost le magnanime,
Qui captive nos cœurs,
Rendra pusillanime
La troupe d'agresseurs,
Son courage intrépide
Nous rendra tous vaillants ;
Toujours, sous un tel guide,
Nous serons triomphants !

Les deux jeunes gens qui chantèrent cette chanson au gouverneur, vivent encore. Ce sont : MM. François et Augustin Carbonneau, chantres très-renommés.

Quand M. Ecuyer mourut, on était en pleine paix. M. Amyot, qui était alors vicaire, continua à desservir tranquillement la paroisse jusqu'en novembre 1820, époque où arriva un nouveau curé. Ce nouveau curé, pour la gloire d'Yamachiche, n'était autre que Mgr. Joseph Norbert Provencher, évêque de Juliopo-

lis en Galatie. Il avait été nommé à Rome dès le 1er février 1820, mais à raison de difficultés considérables, et que nous connaissons bien imparfaitement, il ne put être sacré que deux ans plus tard. C'est pendant ces deux années qu'il vint comme curé à Yamachiche.

Mgr. Provencher était avec Mgr. Cooke l'un des élèves du premier cours du séminaire de Nicolet. Né dans la paroisse de ce nom le 12 février 1787, (1) il fut ordonné le 21 décembre 1811. Après avoir été curé de St. Louis de Kamouraska, il partit en avril 1818 pour les missions de la Rivière Rouge, dont il fut le premier missionnaire avec M. Dumoulin. Il avait le titre de Vicaire-Général. Ayant été nommé à Rome le 1er février 1820, évêque de Juliopolis en Galatie, suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec, et Vicaire Apostolique pour le district du Nord-Ouest, il fut sacré sous ce titre par Mgr. J. O. Plessis, le 12 mai 1822, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières. En 1847, il prit possession du siège épiscopal de St. Boniface de la Rivière-Rouge. Il y mourut le 7 juin 1853, âgé de 66 ans, et fut inhumé dans sa cathédrale."

On se souvient encore, à Yamachiche, qu'il racontait avec beaucoup d'intérêt les détails d'un voyage qu'il avait fait à Rome.

En général, on l'estimait beaucoup comme curé, et si les habitants ne se sont pas attachés à lui d'une manière plus forte encore, c'est qu'ils ont toujours senti qu'il n'était à Yamachiche qu'en passant.

Mgr. Provencher attend encore un biographe, qu'il ne manquera pas de trouver tôt ou tard. Il y a de belles pages à écrire sur sa vie d'évêque-missionnaire. L'historien redira avec bonheur qu'il avait une véritable âme d'apôtre, un zèle qui ne connaissait pas de bornes, un peu de bonhomie, mais un jugement sur et droit, des connaissances variées.

M. Pierre Viau succéda à Mgr. Provencher dans la desserte d'Yamachiche. M. Viau naquit à St. François Régis de Montréal le 24 juillet 1784, du mariage de Pierre Viau et de Marie Josephthe Baret. Il fut ordonné le 3 décembre 1809, et devint plus tard Vicaire-Général du diocèse de Montréal.

Sa carrière de prêtre fut un véritable pèlerinage : 1809, vicaire à Vaudreuil ;

(1) Répertoire général du Clergé Canadien, page 16.

1810, vicaire à Québec ; 1812, curé du Cap St. Ignace et de l'Île aux Grues ; 1818, directeur du grand Séminaire de Québec ; 1820, curé de St. Nicolas ; 1822, curé d'Yamachiche ; 1825, curé de St. Pierre et de St. François de la Rivière du Sud ; 1826, curé de la Rivière-Ouelle, 1835, à l'évêché de Montréal ; 1836, curé de St. Sulpice. Il mourut à l'hospice St. Joseph de Montréal le 13 juin 1849, à l'âge de 61 ans, et fut enterré dans la cathédrale.

M. Viau ne demeura que trois ans à Yamachiche ; il y a laissé peu de souvenirs, soit à cause de son caractère paisible et du calme qui régnait dans la paroisse, soit à cause du peu de temps que dura son administration.

A mois d'octobre 1825, M. Joseph Sévère Nicolas Dumoulin venait prendre possession de la cure d'Yamachiche.

Nous voici en face du plus populaire de tous les curés d'Yamachiche que nous avons passés en revue. C'était un homme au jugement sûr, à la parole évangélique, au caractère merveilleusement trempé. Il était gai, enjoué même, mais la sainteté se lisait sur sa figure.

Homme de goût et de science, missionnaire et apôtre, il donna un éclat inaccoutumé aux cérémonies de l'église, dans sa paroisse, attaqua le vice sans ménagements, et ne recula jamais quand il s'agit de mettre une sanction aux règles qu'il avait posées pour le bien des âmes.

Heureuses les paroisses auxquelles Dieu a donné de semblables pasteurs ; elle ne craindront rien dans les mauvais jours où l'erreur deviendra victorieuse.

Monsieur Dumoulin fit ses études au séminaire de Nicolet et fut ordonné le 23 février 1817. Après avoir été pendant une année vicaire dans la ville de Québec, il partit avec Mgr. Provencher pour aller ouvrir les premières missions de la Rivière-Rouge.

Ah ! si les premiers missionnaires du Canada ne nous avaient accoutumés à des actes d'héroïsme au-dessus des forces de la nature, si notre religion elle-même n'était toute d'amour, et de dévouement, nous ne saurions comment exprimer notre admiration en voyant partir ces jeunes prêtres pour leur mission lointaine et périlleuse. Mais le sacrifice a toujours son prix dans le royaume du Père céleste. Que Dieu bénisse votre voyage, braves pionniers de la foi dans les régions presqu'inconnues du Nord-Ouest ! C'est bien de vous que l'on peut

dire que vos pieds sont beaux, au moment où vous allez annoncer la bonne nouvelle sur les plages abandonnées de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan.

Ils demeurèrent seuls à leur labeur pendant deux années, puis en 1820 un nouvel ange de paix vint sourire aux tribus sauvages du Nord-Ouest : c'était M. Th. Destroismaison.

Nous n'avons malheureusement aucun détail à donner à nos lecteurs sur l'apostolat de Messieurs Provencher et Dumoulin. Chacun pourra y suppléer par l'imagination, et bénir Dieu d'avoir mis tant de vertus dans le sacerdoce catholique.

En 1824 M. Dumoulin était revenu de la Rivière Rouge et exerçait le St. Ministère à St. François de la Rivière du Sud (1). En 1825, il était curé d'Yamachiche où il arriva le 31 octobre.

Nous avons déjà dit avec quelle fermeté il dirigeait sa paroisse. On comprit dès le commencement quelle était sa manière de procéder, et chacun s'en trouva content.

Dès l'année qui suivit son arrivée à Yamachiche, une ère de grâce s'ouvrit pour la chrétienté ; le pape accorda l'indulgence du jubilé à tout l'univers catholique. M. Dumoulin commença les pieux exercices du jubilé le 8 de juillet 1827, fête de la Dédicace, et les continua pendant quinze jours. Le 22, après avoir vu sa paroisse entière puiser à pleines mains dans les trésors de la miséricorde de Dieu, il termina ces exercices si fructueux par la plantation d'une croix commémorative. Une foule évaluée à trois mille personnes assistait à la cérémonie, et M. Dumoulin donna lui-même le sermon de circonstance.

Pendant ces jours de grâces, plus qu'en aucun autre temps, M. Dumoulin put s'apercevoir que la paroisse était devenue extrêmement populeuse, et qu'il fallait absolument songer à la diviser. Beaucoup d'habitants, d'ailleurs, avaient une distance énorme à parcourir pour venir aux offices de l'église, et demandaient un prêtre plus près d'eux. On se mit donc à l'œuvre, et le 2 novembre 1828, il lisait, du haut de la chaire, le décret de l'évêque de Québec par lequel les rangs de St. Joseph, Bell-Chasse et Pique-Dur étaient détachés de Ste. Anne d'Yamachiche pour former une nouvelle paroisse sous le nom de St. Barnabé. La

(1) C'est de là qu'il écrivit la lettre importante citée sur le No. 2 du *Foyer Domestique*, 1er volume, à la page 75.

place de l'église fut marquée en 1829 et la première pierre bénite en octobre 1830 par M. le grand-vicaire Cadieux. Mais les choses ne se firent pas d'une manière aussi facile et aussi simple qu'on aurait pu l'espérer ; il y eut opposition et finalement établissement de deux paroisses, au lieu d'une, savoir St. Barnabé et St. Sévère, cette dernière nommée ainsi par reconnaissance pour M. Dumoulin lui-même.

St. Barnabé fut érigé civilement par proclamation de son Excellence Mathew lord Aylmer (datée à Québec le 13 janvier 1835.) et ses limites furent ainsi fixées : la dite paroisse devra comprendre la concession double appelée St. Joseph, dans le fief Gatineau, le village Bournival situé dans le même fief, et le premier, second et troisième rangs du township de Caxton, dans l'augmentation d'icelui, connue sous le nom de fief Frédéric, le tout comprenant une étendue de territoire d'environ huit milles de front sur environ cinq de profondeur. La paroisse de St. Sévère fut érigée par un décret canonique daté du 23 janvier 1850.

St. Barnabé forme aujourd'hui une grande et riche paroisse, avec une belle église, un beau presbytère, et un village assez considérable. St. Sévère étant beaucoup plus petit, marche nécessairement moins vite dans la voie du progrès ; mais ces deux filles d'Yamachiche ont réellement accompli toutes deux des choses admirables.

M. Dumoulin, étant tout rempli de zèle pour la maison de Dieu, avait trouvé, à son arrivée à Yamachiche, que la beauté de l'église ne répondait pas aux richesses de la paroisse. Il ne brusqua rien, cependant. Il savait que les habitants de la Petite-Rivière avaient bâti cette église seuls, et trouvant bien, comme tout le monde, que cela était déjà prodigieux ; mais maintenant que toute la paroisse était réunie en bon accord, il fallait en profiter pour offrir au bon Dieu quelque chose de plus riche. Les esprits se trouvaient bien préparés, au mois d'octobre 1830, et, dans une assemblée, on donna unanimement une entreprise de 30,000 piastres à Alexis Milette, architecte de la paroisse, pour qu'il fit à l'église des réparations qui lui donnassent un nouvel aspect.

Les deux tours furent élevées le 3 et le 4 août 1831. Quant à la statue en bois doré qui avait été placée entre les deux tours, voici ce qu'on lit à son sujet

dans les manuscrits de feu le Colonel P. J. Héroux :

"La belle statue sur le portique de l'église de Machiche a été élevée et posée en l'honneur de la bonne Ste. Anne samedi 14e jour du mois de juillet 1832, après une grande messe chantée en son honneur. Les litanies ont été chantées avant la bénédiction et répétées après la bénédiction pendant que les assistants au nombre de 140 personnes aux environs allaient tour à tour lui baiser les pieds, et à son élévation partant de terre il a été chanté avec allégresse *O Sancta Anna*, par trois fois répété ; et elle a été montée et posée à sa place avec facilité." Cette statue avait été travaillée à Québec. On la voit encore aujourd'hui dans le cimetière d'Yamachiche. Le temps lui a fait beaucoup de dommages et la piété des pellerins est venue hâter sa destruction, chacun d'entre eux tenant par dévotion à en emporter quelques parcelles comme souvenir de pèlerinage."

L'Abbé N. CARON.

(A continuer.)

ELOGE HISTORIQUE

DE LA

SŒUR MARGUERITE BOURGEOYS,

*Fondatrice de la Congrégation Ville-Marie,
en Canada.*

PAR

L'Abbé Sausseret.

(Suite.)



UTRE donc les approbations que les personnes graves et sérieuses qu'elle avait consultées donnaient à sa résolution, elle désirait, sans le demander, elle désirait que le Ciel lui révélât sa volonté d'une manière incontestable. Dieu ne lui refusa point cette satisfaction.

Comme elle était dans sa chambre, occupée de toute autre chose que de son voyage "un matin, étant

“ bien éveillée, dit-elle-elle-même, je vois
 “ devant moi une grande dame vêtue
 “ d’une robe comme de serge blanche
 “ qui me dit : va, je ne t’abandonnerai
 “ point, et je connus que c’était la
 “ Sainte Vierge, quoique je ne visse
 “ point son visage ; ce qui me rassura
 “ pour ce voyage et me donna beaucoup
 “ de courage ; et même je ne trouvai
 “ plus rien de difficile, quoique pourtant
 “ je craignisse les illusions.” (1)

Vous le voyez, Messieurs, notre admirable héroïne n’était pas femme à prendre les jeux et les fantômes de l’imagination pour des réalités. Elle n’était pas un de ces esprits faibles, un de ces cerveaux creux qui sont le jouet de l’erreur. Sachant par un effet rare de sa sagesse et de sa prudence consommée que Dieu conduit ses enfants par les règles communes de la foi et non pas par les voies extraordinaires : “ après cette apparition, dit-elle, comme je craignais les illusions, je pensais que si cela était de Dieu, je n’avais que faire de rien porter pour mon voyage. Je dis en moi-même : si c’est la volonté de Dieu que j’aie à Ville-Marie, je n’ai pas besoin d’aucune chose et je partis sans denier ni maille, n’ayant qu’un petit paquet que je pouvais porter sous mon bras (2).”

Quelle confiance en Dieu ! quel détachement héroïque ! et ne faut-il pas, Messieurs, remonter jusqu’aux temps apostoliques pour trouver l’exemple d’un pareil abandon aux soins de la Providence ? Au lieu de faire des provisions d’argent et de hardes, si nécessaires alors dans un pays qui ne fournissait rien encore et où il fallait apporter d’Europe les choses les plus indispensables à la vie, notre admirable Sœur se dépouille, au contraire, de tout ce qu’elle a et distribue même aux pauvres le peu d’argent qu’elle possède, ne voulant avoir pour tout bien que son immense confiance en Dieu.

Rappelant elle-même, dans un âge avancé, cette circonstance de son départ, elle disait encore : “ je n’apporterai pas un denier pour mon voyage (1) ”

N’est-ce pas, Messieurs, le cas de s’écrier ici comme le Sauveur à la Chananéenne : ô femme, que votre foi est grande, *ô mulier, magna est fides tua!*

Ce fut dans cette disposition d’esprit et dans ce dénûment complet que cette

sainte fille partit de Troyes pour Paris, avec Mme de Chuly, sœur de M. de Maisonneuve et avec M. Cossard, son oncle. C’était au commencement du mois de février 1653.

Jusqu’à là la sœur Bourgeois avait gardé le secret de son voyage pour Paris et de Paris pour Montréal.

Dès qu’elle l’eût révélé, toutes les personnes de sa connaissance à Troyes et à Paris le désapprouvèrent, et bientôt elle se vit accablée d’une multitude de lettres capables d’ébranler son courage, si elle n’eût été fortement résolue à n’écouter que la voix de Dieu. Son oncle, surtout, et Mme de Chuly mirent tout en œuvre pour la faire revenir de sa résolution. Mais tout fut inutile. On lui proposa même d’entrer chez les Carmélites avec promesse de lui ouvrir quelque une de leurs maisons. Mais rien ne put la faire changer, et comme nos Croisés, partant pour la Terre Sainte : “ Dieu le veut, ” répondit-elle, et elle partit de Paris pour Orléans ayant, dit-elle, “ quinze écus blancs, pour mener toutes les hardes de M. de Maisonneuve et “ quelques autres emplettes que j’avais “ eu à faire par commission.”

Des épreuves, Messieurs, des épreuves difficiles et cruelles attendaient notre héroïne dans ce voyage.

Elle-même va nous les raconter.

Comme dans la voiture publique où elle était montée, elle n’était connue de personne, comme elle y était venue seule avec son petit paquet et sous un costume très-simple, on la regarda d’abord comme une fille de bas étage et bientôt comme une personne suspecte qu’on ne devait recevoir qu’avec défiance et précaution dans une honnête compagnie.

Aussi, de Paris à Nantes eût-elle à esuyer les plus dures humiliations.

“ Au voyage d’Orléans, écrit-elle, en une hôtellerie où il n’y avait que des hommes logés, la dame de la maison, qui était fort âgée, refusa de me recevoir ; et comme tous ces hommes me disaient plusieurs paroles fâcheuses, je ne pouvais m’écarter du cocher. Mais il se trouva un Monsieur habillé de noir qui prit mon parti, et cette femme me permit de passer la nuit sur son lit où je me couchai tout habillée.

“ En un autre gîte, on refusa aussi de me loger. Il y avait cependant encore quelques chambres et trois lits pour des personnes qui pouvaient payer. Je m’offris à payer et à passer la nuit auprès du

(1) Ecrits autographes, etc. ; Mémoire, etc., tome I, p. 40.

(2) Ecrits autographes, etc. ; Mémoires, etc., p. 42.

feu, mais cela ne me fut pas accordé. Cependant un charretier ayant prié de me loger, disant qu'il était de mon pays et qu'il paierait tout, on me conduisit dans une chambre éloignée. Je ferme la porte, et la barricade de tout ce que je puis trouver, et, tout habillée, je me mets sur un lit. Quelque temps après, on frappe à la porte, on tâche de l'ouvrir, on appelle. Après toutes ces importunités, je m'approche de la porte, pour voir si elle était bien fermée; et je parlai à cet homme comme si j'eusse été une personne de grande considération, lui disant que je ferais mes plaintes et que je saurais bien le trouver. Enfin il se retira; mais j'entendis bien du bruit autour de ma chambre. Le lendemain matin, je levai la tapisserie, et alors une porte ouverte qui se trouvait là et un tas d'hommes qui dormaient, couchés sur la place, après avoir fait débauche, m'avertirent du danger dont Dieu m'avait préservée durant cette nuit. On disait que depuis la guerre tous ces gens étaient méchants et furieux (1)."

Dans le bateau qui la transporta d'Orléans à Nantes, il se trouva douze ou treize passagers parmi lesquels il n'y avait qu'une seule femme et son enfant. Et tel fut l'ascendant qu'elle prit sur tous ses compagnons de voyage, que, pendant toute la route, on pria Dieu sur ce bateau comme on eut pu le faire dans une communauté fervente.

A Saumur, on mit pied à terre pour coucher dans cette ville. Une nouvelle humiliation y était préparée à notre sainte compatriote. Comme on la vit débarquer avec une troupe d'hommes, c'en fut assez pour faire naître des soupçons sur sa vertu, et malgré les bons exemples qu'elle n'avait cessé de donner pendant toute la route, elle fut exposée à un affront semblable à celui qu'elle avait essuyé deux fois dans le voyage de Paris à Orléans. On refusa de la loger à l'hôtellerie sans que ceux de sa compagnie parussent prendre beaucoup de part à son humiliation. Elle accepta ce nouveau refus non pas seulement avec soumission et résignation, mais avec reconnaissance pour Dieu qu'elle en remercia.

Cependant un habitant de la ville, homme honnête et charitable, frappé de son maintien grave et modeste, lui offrit le couvert qu'elle ne crut pas devoir refuser dans cette nécessité.

(1) Ecrits autographes de la sœur Bourgeoys. Mémoires, etc., page 52

Le lendemain, on se remit en route, et, après quelques jours, on arriva à Nantes. Là encore l'attendait un affront du genre de ceux que nous venons de raconter.

Parmis les passagers qui étaient descendus sur la Loire avec elle, était un jeune homme destiné pour le Canada et qui allait à Nantes attendre M. Maisonneuve pour s'engager à son service. En débarquant dans cette ville, ce jeune homme plein d'estime pour notre sœur, voulut absolument se charger de son paquet, ce qu'elle ne permit qu'à regret et par pure complaisance. Accompagnée de ce jeune homme, elle se dirige vers la maison d'un négociant de Nantes chez lequel elle devait attendre M. de Maisonneuve. Elle y arrive avec ce jeune homme en l'absence du négociant. Son épouse la voyant suivie de ce jeune homme, qui portait son paquet, la jugea défavorablement et refusa absolument de la recevoir. Sans être déconcertée par un procédé si peu attendu, la sœur Bourgeoys se retire dans une église voisine..... puis elle retourne chez M. Lecoq. C'était le nom du correspondant nantais de M. de Maisonneuve. Mme Lecoq lui fait subir un nouvel affront, car elle ne craignit pas, cette fois, de lui reprocher en face d'être avec un jeune homme. Cependant M. Lecoq arriva. La sœur Bourgeoys lui remit sa lettre, et, après lecture faite, on lui fit des excuses. Elle entra et fut traitée avec tous les égards possibles.

Ici, Messieurs, je passe sous silence des peines d'esprit cruelles que notre chère compatriote eût à éprouver à Nantes pendant le temps qu'elle y resta. Ces peines secrètes, inconnues du grand nombre, n'en sont pas moins poignantes et dignes de pitié. Mais Dieu qui avait voulu la purifier par là, mit fin lui-même à cette épreuve, et elle en était délivrée quand eut lieu l'embarquement, le 20 juin 1653.

Nous sommes obligés, Messieurs, pour ne pas trop abuser de votre bienveillance, de passer sous silence les accidents divers que la sœur Bourgeoys éprouva dans cette traversée.

Nous ne vous dirons donc pas qu'à peine le navire fût-il hors de la vue du port, que l'eau fut refusée à notre sœur, et qu'il lui fallut boire du breuvage des matelots, c'est-à-dire une eau croupie et corrompue; que peu de jours après l'embarquement un riche paquet de har-

des composé de linge fin et de dentelles de prix que Mme de Chuly avait fait pour son frère, M. de Maisonneuve, et qu'elle avait confié à la sœur Marguerite, tomba dans la mer et fut perdu; que le navire sur lequel on s'était embarqué était pourri et faisait eau de toutes parts, de sorte que, après avoir fait trois cent cinquante lieues en mer, on fut obligé de revenir à terre et de relâcher à Saint-Nazaire, d'où l'on était parti, ce qui donna tout juste un mois de retard aux passagers qui ne purent reprendre la mer que le 20 juillet. Nous n'ajouterons pas que la maladie se mit dans le vaisseau, et que des cent huit hommes que conduisait M. de Maisonneuve, il en mourut huit en mer, ce qui procura à la sœur Bourgeoys l'occasion de faire briller sa charité.

" Dans cette traversée, dit un des historiens de Montréal, elle eut quantité de malades, et elle les servit tous en qualité d'infirmière avec un indicible soin (1)." Jour et nuit elle était auprès d'eux, leur distribuant libéralement tout ce qu'elle recevait de la charité du capitaine et de celle de M. de Maisonneuve, se contentant, pour son usage, de la nourriture ordinaire de l'équipage et même de la ration la plus modique (2).

Aussi sa présence, son séjour sur le navire fut une véritable mission. Matelots, soldats, passagers, tout le monde la vénérât, tout le monde la chérissait, elle était l'idole ou plutôt le bon ange de tous.

Enfin on arriva à Québec le 22 Septembre, après deux mois deux jours de traversée. " Notre arrivée, écrit-elle, donna la joie à tout le monde." En effet, la colonie était dans un si triste état qu'elle était à deux doigts de sa perte; et quand on sait à quelle extrémité elle en était venue, on s'explique comment un *Te Deum* fut chanté dans l'église de Québec quand arriva la recrue de M. de Maisonneuve.

Notre sublime héroïne foulait enfin la terre après laquelle elle soupirait comme les juifs du désert soupiraient après la terre promise. Et si de nouvelles peines, si de nouvelles croix l'attendaient là, elle devait y trouver aussi une grande satisfaction.

A peine eut-elle débarqué qu'elle eut l'avantage de connaître Mlle Mance. Ce fut alors, dit M. Faillon, que ces deux saintes âmes, destinées par la Providen-

ce à travailler de concert, quoique d'une manière différente à la formation et à la sanctification de la colonie de Villemarie se lièrent d'une sainte et très-étroite amitié. Dès son arrivée à Québec, M. de Maisonneuve s'empressa, en effet, de faire connaître à Mlle Mance le caractère et la vertu de la sœur Bourgeoys, qu'il ne cessait d'admirer toujours davantage à mesure que ses rapports avec elle devenaient plus intimes et plus habituels. " J'amène, dit M. de Maisonneuve à " Mlle Mance, une excellente fille nommée Marguerite Bourgeoys, personne " de bon sens et de bon esprit et dont la " vertu est un trésor qui sera un puissant secours au Montréal. Au reste, " ajouta-t-il, c'est encore un fruit de notre Champagne, qui semble vouloir " donner à ce lieu plus que toutes les " autres provinces réunies ensemble." M. de Maisonneuve faisait ici allusion au pays de Mlle Mance et au sien propre, car l'un et l'autre étaient nés en Champagne.

En Champagne! ne vous est-il pas, Messieurs, doux et agréable à l'oreille d'entendre prononcer ici le nom de la Champagne et de voir la belle part que notre pays a eue à la colonisation par le Christianisme de cette contrée que, hélas! nous n'avons pas su garder! Mais néanmoins soyons fiers du rôle que la Champagne et Troyes en particulier ont joué alors dans ce pays, qui ne porta pas assez longtemps le nom de *Nouvelle-France!*

Mais revenons à notre sujet. M. de Maisonneuve raconta en détail à Mlle Mance l'entrée de la sœur Bourgeoys dans la Congrégation externe de Troyes, les grands exemples de perfection qu'elle y avait donnés, le choix qu'on avait fait d'elle pour la charge de préfète pendant douze années consécutives, enfin toutes les circonstances de sa vocation à Villemarie et les espérances qu'il avait conçues d'elle pour l'instruction et la sanctification des jeunes personnes de cette colonie, Mlle Mance apprenant tous ces détails de la bouche de M. de Maisonneuve considéra, dès ce moment, la sœur Bourgeoys comme une compagne et une sœur que la grâce de Dieu lui avait préparée pour seconder son zèle, et elle lui donna la plus entière confiance. A dater de ce jour leurs deux âmes n'en firent plus qu'une.

Cependant voilà notre héroïne arrivée sur le théâtre de ses charitables exploits et sur le champ de bataille de son pieux héroïsme.

(1) Histoire de Montréal, 1652 à 1653.

(2) Mémoires, etc., p. 66.

Quatre années s'écoulèrent avant qu'elle pût exercer son zèle pour l'éducation chrétienne des enfants et ouvrir une école. Mais pendant ces quatre années, qu'elle fut loin d'être inactive! "On était sûr, dit un de ses historiens, de la trouver partout où il y avait du bien à faire. On la voyait visiter et servir les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, blanchir le linge et raccommoier gratuitement les hardes des pauvres et des soldats, ensevelir les morts et se dépouiller en faveur des nécessiteux des choses qui lui étaient le plus nécessaire."

Citons une preuve touchante de cette charité.

A Nantes, un lit lui avait été donné par M. Lecoq.

Durant un hiver très-rude, un soldat, tout transi de froid, vient la trouver en lui disant qu'il n'a rien sur quoi coucher pour se garantir du froid pendant la nuit. La sœur Bourgeoys ne balance pas. Elle va chercher son matelas et le lui donne. Peu après, un autre soldat vient à faux ou à vrai exposer le même besoin. Elle lui donna sa paillasse. Deux autres, sans savoir qu'elle se dépouillait elle-même, vinrent à leur tour faire appel à sa charité, et elle leur donna ses deux couvertures. Ainsi dépouillée, elle aimait à coucher sur le plancher, même dans les plus grands froids, se croyant bien dédommée de ses sacrifices, lorsqu'à ce prix elle pouvait soulager les autres.

Messieurs, dans un pareil sujet on ne peut pas être orateur, on ne peut être que narrateur. Nulle éloquence égalerait l'éloquence de pareils faits!

Continuons donc à raconter.

Enfin, quatre ans après son arrivée à Villemarie, la sœur Bourgeoys put ouvrir une école. Mais écoutons là elle-même. Elle parlera bien mieux que nous ne saurions le faire, et sa voix aura un charme, un intérêt que n'aurait pas la nôtre.

"Quatre ans après mon arrivée, écrit la sœur Bourgeoys, M. de Maisonneuve voulut me donner une étable de pierre pour en faire une maison et y loger celles (les filles) qui y feraient l'école. Cette étable avait servi de colombier et de loge pour les bêtes à cornes. Il y avait un grenier au-dessus où il fallait monter par une échelle, par dehors, pour y coucher. Je la fis nettoyer; j'y fis faire une

cheminée et tout ce qui était nécessaire pour loger les enfants. J'y entrai le jour de sainte Catherine, 25 novembre 1657. Ma sœur Marguerite Picard (qui a été ensuite Mme. La Montagne), demeurait alors avec moi; et là, je tâchai de recorder le peu de filles et de garçons capables d'apprendre (1)."

Ce fut donc dans ce pauvre logement que votre sainte compatriote commença, Messieurs, ses fonctions d'institutrice et d'apôtre; là qu'elle ouvrit ses classes gratuites en faveur des enfants des deux sexes; là aussi que, sur le modèle de ce qu'elle avait vu faire à Troyes, à la Congrégation externe, elle réunit les filles qui n'étaient plus en âge de venir à l'école, pour les soutenir dans la vertu et pour perfectionner leur éducation.

Mais bientôt elle s'aperçut que, n'ayant qu'une compagne pour la seconder dans les différentes œuvres que son zèle embrassait, elle succombait à la tâche; et, soudain, elle résolut de repasser en France pour venir chercher à Troyes, parmi ses anciennes compagnes, quelques filles zélées qui l'aidassent à instruire les enfants.

Elle partit donc et vint à Troyes.

"Étant arrivée dans cette ville, je fus loger, dit-elle, chez les religieuses de la Congrégation. Je dis que je voudrais emmener trois filles d'une assez forte santé pour nous soulager dans nos emplois. Le père d'une de mes amis, M. Raisin, qui demeurait à Paris, étant venu à Troyes sur ses entrefaites et sachant mon dessein, me dit de faire prier Dieu pour qu'il lui plût d'inspirer à de vertueuses filles de me suivre, ne pensant peut-être pas que la sienne, qui était jeune, songeât à ce voyage. Il retourna ensuite à Paris. Cependant Mlle Raisin, sa fille, pressait fort pour s'engager avec moi. Mais je ne crus pas d'abord devoir l'accepter, ne voulant emmener personne que du consentement des parents. Enfin, les trois qui s'offrirent furent ma sœur Aimée Châtel, ma sœur Catherine Crolo et ma sœur Marie Raisin elle-même qui espérait obtenir le consentement de son père qui était à Paris (1)."

Ainsi, Messieurs, comme vous le voyez, cette pieuse et héroïque colonie est toute composée de troyennes. Et c'est Troyes qui, par elle, va porter à Montréal le double flambeau de la foi et de l'instruction.

(A continuer.)

(1) Ecrits autographes de la sœur Bourgeoys. Mémoires, etc., page 93.

(1) Ecrits autographes, etc. Mémoires, etc., p. 115.

LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION.

URSULINE.

PREMIER ARTICLE.



N sait qu'il a existé une sainte Carmélite de ce nom que l'illustre Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise a récemment canonisée.

Celle que nous entreprenons de faire connaître est une Ursuline, née à Tours le 16 octobre 1599, mariée à 17 ans, devenue veuve à 19, et entrée en religion après 12 ans de veuvage. A l'âge de 40 ans elle quitta la France pour aller fonder une maison de son Ordre à Québec, où elle mourut le 30 avril 1672. Tout ce que nous en dirons est tiré de sa vie écrite par son fils, religieux bénédictin, d'après les mémoires qu'il avait obtenus de sa mère.

Nous voyons dans le Saint Evangile que Notre Seigneur avait un amour de prédilection pour les enfants, qu'il voulait qu'on leur donnât pleine liberté d'approcher de lui, et qu'il les embrassait tendrement aux yeux du public, afin que personne ne doutât de cet amour. On peut dire que cela est l'essence même de Dieu : car il a créé les hommes par amour, et comme il ne peut changer de sentiment que s'il y est en quelque sorte forcé, il continue à les aimer tant qu'ils ne s'en sont pas rendus indignes. Or les enfants qui ont conservé leur innocence primitive ne se sont pas encore rendus indigne de l'amour divin ; par conséquent, il est impossible à leur divin créateur de ne pas les aimer.

Si donc les parents chrétiens veillaient sur l'innocence de leurs enfants ; s'ils avaient soin d'éloigner d'eux les occasions de péché, de développer et d'entretenir en leur âme les vertus dont ils ont reçu le germe dans le baptême, ils leur procureraient d'immenses trésors de grâces. Nous en avons pour preuves les enfants chrétiens des premiers siècles que les parents préparaient au martyre, et plus tard St. Louis, roi de France, St. Louis de Gonzague, sainte Angèle, sainte Chantal et une foule d'autres.

La Mère Marie de l'Incarnation eut ce

bonheur, qui malheureusement n'est pas assez commun. Son père, Florent Guyard, et sa mère, Jeanne Michelet, remarquables par leur foi solide, la firent baptiser le lendemain de sa naissance et lui inspirèrent ensuite, à mesure que sa raison se développa, une piété tendre et solide. La jeune Marie profita merveilleusement de cette première éducation. Il est surtout un moment précieux qu'une mère chrétienne devrait épier avec le plus grand soin, c'est celui où la raison commençant à se produire et à dissiper les nuages de l'enfance, l'homme est dans la nécessité de se donner à Dieu par un choix libre de sa volonté ou de se tourner vers la créature, comme le remarque don Claude Martin, fils de la servante de Dieu, qui embrassa la vie religieuse à l'exemple de sa mère et mourut comme elle en odeur de sainteté. A ce moment, qui arrive vers l'âge de six ou sept ans, et qui est l'un des plus importants de la vie, Marie Guyart se donna à Dieu et elle en fut récompensée de la manière qu'elle raconte elle-même. " Je n'avais qu'environ sept ans, lorsqu'une nuit, pendant mon sommeil, il me sembla que je voyais le ciel ouvert et Notre Seigneur descendant vers moi. Cette suradorable Majesté s'approchant de moi, je sentis mon cœur tout embrasé de son amour. Alors ce plus beau des enfants des hommes, avec un visage plein d'une douceur et d'un attrait indicibles m'embrassa ; et me baisant amoureuxment il me dit : Voulez-vous être à moi ? Je lui répondis : Oui ; et ayant eu mon consentement il remonta au ciel." Elle ajoute que cette visite du Sauveur eut pour effet de produire en elle un penchant vers le bien et le goût de la prière. Elle fut constamment fidèle à cet attrait, au point que tous ceux qui en étaient témoins étaient étonnés de voir un si grand amour de la solitude et du recueillement dans une jeune fille de son âge.

Tout son désir était d'embrasser l'état religieux ; mais ses parents lui ayant montré une volonté prononcée de la marier et un parti que l'on jugea avantageux s'étant présenté lorsqu'elle avait 17 ans, elle se soumit par esprit d'obéissance à ceux qu'elle regardait comme lui tenant la place de Dieu. Le jeune homme qu'elle épousa était un fabricant de soieries nommé Claude-Joseph Martin, dont la famille, qui s'est perpétuée jusqu'ici à Tours et à Blois, conserve des sentiments de foi remarquables. Claude Martin était un homme de bien, animé de bonnes in-



FOYER DOMESTIQUE.

1877.

AVRIL.--Numéro. 4

LA CHASSE AUX PAPILLONS.

Pour deux voix égales.

Paroles de A. PHILIBERT.

Musique de F. BOISSIÈRE.

Imprimerie du FOYER DOMESTIQUE, rues Sussex et Murray, Ottawa.

LA

CHASSE AUX PAPILLONS.

Paroles de
A. PHILIBERT.

Pour deux voix égales.

Musique de
F. BOISSIERE.

CHANT. *Allegretto* (1^{RE} VOIX) *gaiement*

Dé - jà la prai-rie Est

PIANO. *f* *mf*

1^{re}.
toute fleu ri - e, L'in-sec-te lé - ger, Sur la fleur nouvelle, Qui lui semble bel - le,

2^e Voix

1^{re}.
Vient de se - lo - ger ! Papill-lon, prends garde, Veille, on te re-gar-de, Il est temps en-

2e. cor, — Loin des fleurs si belles, Ent'rouvre tes ai - les, Et prends ton es - sor

1e. *rall* *f* (REFRAIN)
 Oui, prends ton es - sor: Du soleil dans l'es - pa - ce Mi - roi - tent les ra -

2e. *rall* *f*
 Oui, prends ton es - sor: Du soleil dans l'es - pa - ce Mi - roi - tent les ra -

1e. yons. C'est l'instant de la chas - se Des brillants pa - pil - lons. C'est l'ins

2e. yons. C'est l'instant de la chas - se Des brillants pa - pil - lons, C'est l'ins

1e. tant de la chasse Des brillants papillons. En chasse

2e. tant, c'est l'instant de la chasse Des brillants papillons. En chasse

1e. se, En chasse se, En chasse se.

2e. se, En chasse se, En chasse se.

pp écho ff riten D. C.

II.

1ère Voix.—Sa robe est brillante,
De tous, différente,
Comme l'arc-en-ciel,
Et libre il s'élançe
Plein d'insouciance
De l'enfant cruel !

2e Voix.—Diamant superbe,
Sautillant dans l'herbe,
Aux douces senteurs :
Ton aile brillante,
Ta forme élégante
Tente les chasseurs !

Ensemble.—Tente les chasseurs !

(Au Refrain.)

III

1ère Voix.—Mais chacun s'anime
Contre la victime,
Objet de cent vœux,
Le saisir, ô gloire,
Mais que la victoire
Fera d'envieux !

2e Voix—Ainsi par le monde,
Chacun à la ronde
Se trouve porté
A poursuivre et prendre
Qui ne sait défendre
Mieux sa liberté.

Ensemble.—Mieux sa liberté !

(Au Refrain.)

tentions et laissant à sa jeune femme la plus grande liberté pour remplir ses pratiques de dévotion. Elle n'en eut pas moins à subir pendant les deux années de son mariage de très-rudes épreuves auxquelles son mari n'était pas étranger. Parfois il était ému jusqu'aux larmes en voyant que les peines qu'il lui causait n'altéraient en rien sa douceur, son amour et son dévouement ; alors il lui demandait pardon, mais Dieu ne voulait pas qu'une âme qu'il s'était réservée de rendre heureuse lui-même pût trouver le bonheur dans les choses créées. C'est, du reste, ce qui arrive ordinairement ; nous avons connu et nous connaissons encore un bon nombre de personnes qui ayant été mariées malgré une vraie vocation à la vie religieuse, ont passé par les plus douloureuses épreuves. Les unes sont mortes peu après leur mariage, les autres ont perdu leur mari, d'autres portent journellement des croix très-pesantes. Est-ce châtement de la part de Dieu ? Non. Dieu ne punit pas ce qui n'est point péché : or il n'y a pas de péché à se marier pourvu qu'on le fasse avec des intentions pures. Les conseils évangéliques dont la mise en pratique constitue l'état religieux, ne sont que des conseils, et, à moins d'exceptions très-rares, personne n'est tenu de s'y conformer sous peine de péché. Mais il y a des âmes qui sont de la part de Dieu l'objet d'une prédilection toute particulière, et qu'il destine à une gloire plus qu'ordinaire dans le ciel : or il ne change pas de disposition à leur égard parce qu'elles n'ont pas suivi la voie qu'il ouvrait devant elles, en leur faisant une simple invitation d'y marcher. Cela est vrai surtout si ces âmes ont obéi à une influence à laquelle il leur était presque impossible de résister ; il veut toujours leur faire mériter la brillante couronne qu'il tient en réserve pour elles, et comme elles n'ont pas voulu ou n'ont pas pu entrer dans la voie de perfection dont cette couronne devait être la récompense, il la leur fait gagner par des souffrances, des sacrifices, des croix.

Monsieur Martin mourut deux ans après son mariage, laissant des affaires en mauvais état, une jeune femme de 19 ans et un enfant de six mois sans fortune et à peu près sans appui. Marie Guyart avait dit à sa mère avant son mariage : " Ma mère, puisque c'est une résolution prise et que mon père le veut absolument, je me crois obligée d'obéir à sa volonté et à la vôtre ; mais si Dieu me

fait la grâce de me donner un fils, je lui promets dès à présent de le consacrer à son service ; et si ensuite il me rend la liberté que je vais perdre, je lui promets de m'y consacrer moi-même." Ces paroles, qui semblent prophétiques, étaient comme le programme de la conduite à tenir par la jeune veuve, programme auquel elle résolut d'être fidèle. Étant d'ailleurs plus éclairée, elle comprenait qu'elle eût mieux fait d'opposer un refus formel aux instances qu'on lui avait faites pour se marier. Plus tard, écrivant à son fils qui lui demandait comment elle avait pu consentir au mariage, ayant été prévenue de grâces si extraordinaires, elle lui disait que si elle eût eu un directeur de qui elle eût pu prendre conseil, jamais elle n'eût consenti à un engagement si contraire à l'attrait que Dieu lui donnait.

Marie Guyart avait donc recouvré sa liberté ; mais quelle liberté restreinte avec un enfant de six mois et nulle fortune ! Il lui fallut attendre douze ans pour reprendre l'œuvre de sa vocation religieuse interrompue par son mariage. Ce temps néanmoins ne fut pas perdu, il servit au contraire à lui procurer un degré de sainteté auquel n'arrivent pas toujours après de longues années de religion les personnes consacrées à Dieu. On peut juger du zèle avec lequel elle profitait de tous les moyens de sanctification par ce qu'elle dit de l'impression que faisait sur son âme la parole de Dieu. " Dès mon enfance, ayant appris que Dieu parlait par la bouche des prédicateurs, cela me semblait admirable, et j'avais une grande inclination à les aller entendre..... Étant devenue plus grande, la foi que j'avais dans le cœur, jointe à ce que j'entendais de cette divine parole, opérait de plus en plus dans mon âme le désir de l'écouter. J'avais les prédicateurs en si grande vénération que quand j'en voyais quelqu'un par les rues, je me sentais portée à courir après lui et à baiser les vestiges de ses pieds ; une petite prudence me retenait, mais je le suivais des yeux jusqu'à ce que je l'eusse perdu de vue. Je ne trouvais rien de plus grand que la parole de Dieu ; lorsque je l'entendais il me semblait que mon cœur était comme un vase dans lequel cette divine parole décollait comme une liqueur. Ce n'était point une imagination, mais un effet réel de l'Esprit de Dieu qui opérait de la sorte dans mon âme. Une fois après un sermon sur le saint nom de Jésus, cette divine pa-

role remplit mon cœur si abondamment, que tout le jour ma respiration ne disait autre chose que JÉSUS, JÉSUS: Dieu me donnait de grandes lumières par cette assiduité à entendre sa sainte parole, et mon cœur en était embrasé jour et nuit."

On jugera de la force surhumaine avec laquelle elle supporta les épreuves de son veuvage par les lignes suivantes :

" J'avais 19 ans lorsque Notre-Seigneur appela à lui la personne avec laquelle, par sa permission, j'avais été liée. Diverses affaires qui suivirent cette séparation me causèrent de nouvelles croix, et naturellement plus grandes qu'une personne de mon sexe, de mon âge, de ma capacité et de mon peu d'expérience ne les eût pu porter; mais les excès de la bonté divine mirent dans mon esprit et dans mon cœur une force et un courage qui me rendirent supérieure à tout. Je m'appuyais sur ces paroles de l'Esprit-Saint: *Je suis avec ceux qui sont dans la tribulation.* Je croyais fermement qu'il était avec moi, puisqu'il l'avait dit, de sorte que ni la perte des biens temporels, ni les procès, ni les privations, ni mon fils qui n'avait que six mois et que je voyais dénué de tout aussi bien que moi, ne m'inquiétaient."

Dieu, de son côté, ne lui ménageait pas les grâces pour la préparer à la sainteté qu'il lui destinait. " L'an 1624, dit-elle, dans la matinée du 24 mars, allant à mes affaires et me recommandant à Dieu au moyen de mon aspiration ordinaire: *Seigneur, j'ai espéré en vous, je ne serai pas confondue,* je me sentis subitement arrêtée: alors toutes les fautes et imperfections de ma vie entière me furent représentées avec une clarté supérieure à toute certitude humaine. Au même moment je me vis toute plongée dans du sang, et mon esprit fut convaincu que ce sang était celui du Fils de Dieu, de l'effusion duquel j'étais coupable par mes péchés... Si Dieu ne m'eût soutenue, je crois que je serais morte de frayeur, tant la vue du péché, pour petit qu'il puisse être, me paraissait horrible et épouvantable. Il n'y a langue humaine qui le puisse exprimer. En même temps mon cœur se sentit ravi et tout changé en l'amour de celui qui lui avait fait cette insigne miséricorde."

(A continuer).

[Pour le Foyer Domestique.]

ETUDE HISTORIQUE.

SAINT-HYACINTHE.



L n'y a que peu de jours encore qu'une jeune ville se tenait gracieusement assise sur les bords de la Rivière Yamaska, qui coule de la frontière Sud-Est de la Province jusqu'au Lac St. Pierre, en arrosant une des vallées les plus riches du Canada.

Sur ces plages enchantées, jamais le cri de guerre ne s'était fait entendre; le farouche habitant des forêts de la Nouvelle-France n'y avait jamais entonné l'hymne des batailles et le pied rapide de l'Iroquois des bois ne les avait foulées qu'en parcourant le Daim ou traquant le Castor.

Le sauvage algonquin avait donné son nom à la rivière; mais son dialecte n'a pas transmis à l'histoire de légendes ensanglantées. Et quand les colons français vinrent y attaquer la forêt vierge, on n'y avait encore entendu que le bruit cadencé des flots agités qui se précipitent en cascades sur les rochers humides pour se répéter dans la feuillée où chantaient les oiseaux joyeux. Les annales militaires de la Domination Anglaise ne constatent l'existence que d'un détachement de soldats qui, pendant la guerre de l'Indépendance faisait garde à ce qu'elles appellent Fort St. Hyacinthe.

A l'époque reculée de 1748, la seigneurie de St. Hyacinthe avait été accordée à Sr. Frs. de Rigaud, seigneur de Vaudreuil, et c'est en 1777, voilà juste un siècle, que fut fondée, sous les soins vigilants de Mr. le curé Noisieux, la paroisse de St. Hyacinthe, jetée au milieu de cette plaine sauvage qui semblait convenir aux goûts modestes de ses courageux colons.

Le berceau béni de cette paroisse a été entouré des soins de la religion; la culture était l'occupation de ses habitants paisibles, et c'est assez dire qu'elle prenait place au soleil de la Patrie avec des

conditions propres à en faire une plante aux racines vigoureuses dont les rameaux devaient ombrager une famille nombreuse et dont les fruits de foi devaient être offerts, non-seulement aux cantons voisins, mais aux plages les plus reculées de l'Amérique.

Attirés par la richesse du sol, les colons s'y portèrent avec rapidité, et en 1794 fut posée la base d'une église en bois, à la cascade ouest de la Rivière.

C'est grandiose, quand on ouvre les pages de l'histoire, de voir surgir des empires au grondement du canon ; c'est émouvant d'assister à la fondation de villes puissantes, au bruit des batailles livrées par des conquérants qui cimentaient les murs des forteresses du sang de leurs soldats et des populations qu'ils ravageaient sur leur passage. Nous nous arrêtons frémissants devant ces ruines antiques qui se sont élevées sur le théâtre de guerre, au fracas des armes et dont l'enceinte retentit encore du bruit des chaînes des esclaves. On se tient étonné sur le passage impétueux de ces foudres guerriers qui, au milieu des ruines qu'ils amoncelaient, fesaient surgir des villes qui eurent encore le sang et les larmes. Mais, pour le chrétien, quel spectacle que d'assister à la naissance d'un village modeste qui vagit faiblement dans les langes de la Foi. Quelle espérance ne doit-on pas concevoir d'une ville dont les fondements, arrosés des sueurs du travail, croit à l'ombre bienfaitrice de la Religion. Ici, on n'entend que le bruit des instruments du travail qu'accompagne le gai refrain de l'industrie ; l'hymne pieux de la prière se mêle aux espérances du colon et les bénédictions d'un prêtre remplit son cœur de courage et d'énergie. Tels ont été les commencements de St. Hyacinthe qui devait bientôt grandir et se distinguer à plus d'un titre.

J'ai dit que St. Hyacinthe était né dans des conditions propres à porter d'abondants fruits pour la postérité, car il ne faut pas l'oublier, le grand architecte dans son œuvre sociale, a marqué à chacun des matériaux qui doivent le composer sa place et le rôle qu'il doit y jouer.

Il faut que cette œuvre se perfectionne ou croire que l'ouvrier divin, qui en a fait le plan, ne parviendra pas au but qu'il s'est proposé.—C'est l'affaire de milliers d'années qui pour Lui ne sont qu'un jour.—Or, pour faire entrer tous ces matériaux sortis informes de la source des nations, dans la construction de

ce grand édifice, il a fallu les marteler, les ciseler, les broyer en les frappant les uns contre les autres, en recueillir des débris façonnés et jeter les autres dans l'ornière du néant.

“ Dans les œuvres de Dieu, disait l'abbé Laflèche, alors Vicaire-Général et aujourd'hui Evêque des Trois-Rivières, il n'y a point de lacune, et rien n'est laissé au hasard. Tout est con-
damné selon l'idée divine d'un plan
infiniment sage où doit éclater la gloire de Dieu, dans la manifestation de
ses divins attributs, surtout de sa
puissance, de sa bonté, de sa miséricorde et de sa justice. L'humanité entière
concourt à la réalisation de ce plan.
Chaque individu dans la famille, chaque famille dans la nation, chaque nation dans l'humanité a reçu, en conséquence, une mission spéciale qu'elle doit
remplir, un but déterminé qu'il lui
faut atteindre.—Dieu, dans les dispositions admirables de la Providence, ne
refuse à personne, individu, famille ou
nation, les moyens d'atteindre sa fin ;
comme aussi il punit sévèrement l'abus
de ces moyens, et brise même, comme un instrument inutile, les peuples
et les nations qui n'ont pas compris
leur mission, ou qui ont refusé d'accomplir leurs destinées en se détournant de la route que Dieu leur avait
tracée.”

Le Canada a une mission à remplir.— Or quelle est cette mission ? A quelle catégorie appartient cet élément de construction né sur les bords du majestueux St. Laurent, au milieu des forêts du Nouveau-Monde, dont la naissance a été témoin des traits du plus pur héroïsme et dont les langes ont été teints du sang des plus généreux martyrs, dont la jeunesse a été soumise aux orages les plus impétueux : abandonné par une mère temporairement ingrate, recueilli par une marâtre plus tard domptée plutôt qu'adoucie, et grandissant sur un sol réchauffé pendant six mois, glacé pendant six autres, couvert de forêts, sillonné de grands fleuves et entouré d'étrangers à sa langue, à ses mœurs et à sa religion ?

Je trouve la réponse à cette imposante question en tête du VIII article d'un tout petit livre intitulé : *Quelques Considérations sur les rapports de la Société Civile avec la Religion et la Famille* petit livre que je voudrais voir entre les mains de tous les jeunes canadiens, surtout de ceux qui se lancent dans la politique.— Voici cette réponse “ La Mission Provi-

dentielle du peuple canadien est essentiellement religieuse : c'est la conversion au catholicisme des pauvres infidèles qui habitaient ce pays, et l'extension du Royaume de Dieu par la formation d'une naturalité avant tout catholique."

Il n'entre pas dans le cadre de cet entretien, de prouver clairement cette vérité que je trouve fort restreinte, car la mission de notre Canada ne s'étend pas seulement à la conversion des infidèles de ce pays, mais aux hérétiques de l'Amérique entière. Il suffit d'ouvrir les pages de l'histoire, d'assister au départ des fondateurs de la colonie, de suivre ses progrès, d'étudier ses combats, de comprendre ses luttes, de lire ses annales, de suivre ses missionnaires, pour rester convaincu qu'une main invisible la conduit comme par la main dans une mission qu'il poursuit et qu'il atteindra.

Mais dans le Canada chaque ville a aussi spécialement son rôle à jouer, car dans le sublime concert des nations, chacun a sa partie à remplir, chacun a ses accents, et dans la grande milice qui doit conquérir l'Éternité, chaque régiment a son point stratégique à atteindre, chaque bataillon sa manœuvre à effectuer, chaque soldat sa marche à opérer.

St. Hyacinthe, parmi les villes du Canada, a eu une mission qui s'est clairement manifestée dès son origine. Ne parlons pas du temps où la nature seule rendait un éloquent hommage au Créateur de toutes choses ; avançons à l'époque où quelques colons, la cognée en main, faisait tomber l'arbre vert, ouvrait au grain un sillon fertile et généreux. Quoique près d'une rivière riche en pouvoirs, on ne s'occupait pas d'abord à créer des manufactures, mais à bâtir une chapelle pour y prier Dieu. C'est là, pendant bien des années, que le peuple de ces paisibles campagnes venait s'agenouiller ; c'est là que le pasteur de ces simples laboureurs enseignait à leurs enfants la grande leçon sociale, politique et religieuse d'aimer Dieu par dessus toute chose et le prochain comme eux-mêmes ; leçon admirable qui engendre incontestablement la meilleure des libertés, la plus raisonnable des égalités et la plus vraie des fraternités.

Bientôt les murs de cette chapelle ne suffirent plus à la dévotion publique et on la remplaça par une église en pierre de 111 pieds de longueur sur 54 de largeur.

Après avoir créé un temple à la Divinité on s'occupait à élever pour la jeunesse

une maison d'éducation. Avant de parler de grands établissements industriels les hommes qui présidaient à la formation de cette ville naissante, songeaient à jeter dans le cœur de la jeunesse des connaissances saines qui suivent partout l'homme de profession, l'industriel et le commerçant, et ne lui permettant de s'éloigner de la voie droite qu'avec malice et non par ignorance.

" L'instruction, disait M. Boucher de la Bruère, jusqu'à la fondation du Collège de Montréal, avait été bien peu de chose. Nos pères étaient sans cesse occupés à des expéditions guerrières ; la patrie, dans ces temps reculés, avait besoin de défenseurs et requérait plutôt le courage dans le cœur de ses enfants ; le petit nombre d'élèves qui fréquentèrent le Collège de Québec explique le long interval qui s'écoula entre la fondation en 1663 et celle du Collège de Montréal en 1773, interval pendant lequel s'accomplirent les luttes les plus glorieuses de notre histoire."

Alors qu'il n'existait encore en Canada que trois Collèges, celui de Québec, de Montréal et de Nicolet, un homme au cœur généreux, à l'âme charitable, au courage invincible dotait la ville de St. Hyacinthe d'une des plus importantes maisons d'éducation, incorporée en 1835 par acte du Parlement. Cet homme à jamais cher à St. Hyacinthe, à la religion et à son pays, est le Rév. Messire Antoine Girouard dont les œuvres méritent une page d'honneur dans le livre des bienfaiteurs du Canada. Un monument redira bientôt aux générations qui passeront, en bénéficiant de ses œuvres, qu'il fut un bon prêtre. Oui, espérons-le, car un monument élevé à la vertu parle haut à la nation en attestant sa reconnaissance. Il appartient aux citoyens de St. Hyacinthe de battre les sentiers trop longtemps fermés de la reconnaissance publique, eux qui se sont fait un devoir d'inscrire au front des rues de leur jeune ville les noms des hommes illustres du Canada. Aussi, dernièrement, se réunirent-ils en assemblée, présidée par leur digne Evêque, pour ouvrir hautement leur cœur à la reconnaissance en proposant l'érection d'un monument au regretté fondateur du collège. C'est une utile chose de consigner dans les livres l'histoire des bienfaiteurs de l'humanité ; mais l'histoire n'est ouverte qu'aux élus de la science ; les monuments sont l'histoire populaire d'un pays dont les pages s'imposent à l'admiration des peuples.

Ce fut en 1811 que fut posée la pierre fondamentale de cet édifice remarquable. Ni la faiblesse des moyens, ni les petites et grandes contrariétés inséparables de cette entreprise ne ralentirent M. Girouard dans la tâche qu'il s'était tracée, d'allumer dans cette ville naissante un foyer ardent qui devait réchauffer le cœur de la jeunesse et réfléchir une lueur salubre, non-seulement sur la paroisse, mais loin, bien loin, et dans l'espace et dans l'avenir ; car, si une telle institution, dirigée par des supérieurs éclairés, n'avait pour mission que d'élever les enfants d'une paroisse, de leur apprendre la science, à prier Dieu, à connaître leurs devoirs, à faire de bons citoyens, à exercer leur métier avec intelligence et honneur, c'en serait assez pour que nous bérissions à genoux la main qui nous en gratifie ; mais une maison d'éducation comme celle de St. Hyacinthe n'a pas seulement rempli ce rôle ; elle a pris le fils de famille, l'enfant du cultivateur et de l'artisan, l'a fait monter au plus haut degré de l'échelle sociale ; elle les a revêtus de la toge magistrale ; elle les a placés sur les banquettes ministérielles, elle les a conduits dans les rangs les plus distingués des professions dites libérales ; elle les a assis avec honneur dans les chaires universitaires et dans les fauteuils éditoriaux ; elle les a élevés sur les marches des autels, au banquet des princes de l'Eglise et sur les trônes des maîtres en Israël. A tous elle a ouvert les portes de la science et en a éclairé les sentiers tortueux du flambeau resplendissant de la Religion.

Plus de 3000 élèves sont sortis de son sein. De ce nombre, sept ont orné et ornent encore le banc judiciaire. Plus de 250 se sont voués à l'état ecclésiastique ; cinq évêques font rejaillir par leur science, leur sagesse et leurs vertus une auréole de gloire sur cette institution, sur la ville et sur le pays. Plusieurs saints missionnaires ont fait entendre la grande nouvelle aux confins de l'Amérique ; et sans parler des hommes éclairés qui dirigent aujourd'hui le collège, qu'il me soit permis de jeter en passant un souvenir à cet astre filé si vite, mais qui a projeté au loin les rayons de sa profonde science philosophique, dont la jeunesse contemporaine a profité, à cet homme au cœur d'enfant, mais au courage d'homme, à cet apôtre de St. Thomas qui se dressait si majestueusement devant l'ombre des philosophes ; à ce prêtre qui était au besoin philosophe, théologien,

apôtre, Raphaël mendiant ou grand seigneur. Nommons-le, puisque son nom est toujours cher à répéter : Messire Isaac Stanislas Le Sieurs-Désaulniers.

Ah ! quand un collège a de tels hommes pour le diriger on ne peut pas douter de la mission qu'il peut accomplir. Puisque le collège de St. Hyacinthe a fourni à la patrie et à la religion tant de grands hommes, tant d'apôtres, tant de défenseurs de nos droits, adressons donc à son fondateur un éternel hommage et n'oublions pas de reconnaître que dans son œuvre de patriotisme, il a été généreusement secondé, par des personnes dévouées parmi lesquelles on remarque M. le grand-vicaire Chevrier, Denechaulz et Dessaulles.

Mais là ne s'arrêta pas le dévouement de M. Girouard, tant se dilate l'amour de celui qui entre dans la voie des bonnes œuvres qu'il croit n'en jamais faire assez. Ce n'était pas assez pour cet homme d'avoir ouvert un collège, d'où est sortie cette phalange de jeunes gens aux aspirations ardentes ; il savait qu'à l'homme il faut une compagne digne de lui, une épouse qui essuie sur son front les sueurs du travail, une mère qui élève ses enfants au niveau de leur position. Or c'est par l'éducation sérieuse que la femme remplit ce rôle.

Pour parler de vous, Mesdames, comme vous le méritez, je laisse la parole à un philosophe que vous devez connaître et qui a su vous apprécier, quoiqu'on ait dit que vous étiez mystère :

“ Quand les femmes voudront se grandir, il faut qu'elles se rendent capables de remplir, sous toutes leurs faces, les fonctions sublimes pour lesquelles elles sont faites. A l'homme l'empire de l'extérieur ; à elles l'empire de la vie privée. Ah ! ne cherchez pas à troquer cette puissance-là contre la nôtre. Reines par le cœur, n'enviez pas la royauté du bras et des clinquants de l'intelligence. Il y a souvent plus de ressources et de bonté dans l'ascétisme du cœur et dans les révélations intimes que Dieu vous fait, que dans nos hasardeuses conquêtes d'intelligence. Oh ! que vous seriez puissantes si vous saviez manier la tyrannie de la faiblesse ! Ce serait aller trop loin ; contentez-vous d'être nos institutrices comme mères, nos amies comme épouses, notre correctif comme femmes. Comprenez bien ce dernier mot. N'est-ce pas vous qui par votre douceur amolissez notre violence

“ et notre dureté ? La raideur de l'intelligence ne vient-elle pas s'assouplir au contact des tendresses dont votre cœur est rempli ? Ah ! dans la part du monde vous avez la plus belle ! L'homme dans cette vie s'agite et remue tout ce qui lui est extérieur. Il fait de la science, il érige des monuments, il cueille des lauriers, il devient un héros, un grand homme. Qu'est-ce que cela vaut au seuil du tombeau pour cet être qui ne vit qu'un jour ? Tandis qu'il usait son bras et son intelligence dans sa lutte à grand fracas contre les hommes et les événements, vous autres, dans le silence de la vie intime, comme mères, comme épouses, vous lui faisiez son trésor de croyances, d'amour, d'affection, les seules choses qu'il garde au moment où Dieu l'appelle. Ce qu'il a fait de méritoire, il le retrouve dans les souvenirs qu'il a de vous, dans les sentiments que mères vous avez mêlés à votre lait, qu'épouses vous avez revivifiés dans vos tendresses.” (Belouino, *La Femme*, p. 263).

Ce rôle de la femme avait été compris par le grand Fondateur dont nous avons parlé : Mais à qui confier cette jeune personne à la mission si puissante ? qui cultiva cette plante si délicate destinée aux fonctions les plus sublimes ; on s'est peut-être occupé jusqu'aujourd'hui de sa beauté physique ; et en effet “ ses formes sont délicates, son organisation est frêle et souple, ses mouvements sont onduleux, sa figure est empreinte d'une rose tendre, aux teintes fugitives, son œil est humide, sa paupière est mobile, longue et ornée de longs cils qui ajoutent à la douceur, au velouté du regard ; son corps ressemble à la tige née d'hier sous les tièdes haleines du printemps ; ” mais ce n'est pas assez. “ O femmes, que Dieu fit belles, vous brillez à nos regards d'une double beauté ; de celle de vos traits d'abord ; ensuite de la divine auréole dont notre amour environne vos têtes. C'est ainsi que vous êtes divinisés par nous et que nous vous plaçons, dans notre adoration, sur la pierre même de l'autel. Idoles de nos cœurs, soyez assez sages, assez saintes pour être les prêtresses de notre amour et pour faire monter jusqu'aux cieux l'encens que nous brûlons à vos pieds. S'il en était autrement ; si vous vous laissiez enivrer de vanité, d'hommages, alors on pourrait dire avec un grand écrivain : Oui la beauté est un funeste don.”

“ Laissez nous croire, et que ce soit

vrai, que les attraites dont Dieu vous a parées ne seront point un malheur pour vous, une occasion de chute et de prévarications. Ne faites point du bienfait divin une source d'orgueil et de pensées hautaines. Que votre âme naïve reflète le rayon d'en haut comme l'eau ceux du soleil. Faites de la beauté l'auxiliaire de la vertu ; et que chez vous le cœur, l'esprit et les charmes forment un harmonieux concert, fassent rêver du ciel et n'inspirent que de chastes, de saintes pensées. Soyez belles comme la Madone qu'on prie les genoux à terre, les yeux baissés, l'âme au ciel.”

Qui donc peut donner à nos jeunes filles une éducation propre à faire acquérir cette beauté morale, si ce n'est la religieuse qui le possède au plus haut degré. C'est convaincu de cette vérité que M. Girouard jeta les yeux sur les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame pour diriger le pensionnat qu'il bâtit en 1816.

Cette institution répondit-elle par la suite aux espérances qu'on en avait conçues ? Je laisse la réponse à mon ami De la Bruère qui a pu apprécier de près le résultat de cette éducation ; et qui disait dans une lecture faite au cercle d'Union de St. Hyacinthe : “ il suffit de jeter un regard autour de soi et l'on sera convaincu facilement, en voyant que c'est dans ce couvent que les Dames de cette jeune cité ont puisé leur éducation et acquis ces qualités charmantes qui en font des femmes dévouées et des jeunes filles accomplies.”

B. A. T. DE MONTIGNY.

(A continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

LE SOUVENIR.

(Sonnet.)

POUR L'ALBUM DE MAD. U. B***.

Le souvenir est un bienfait céleste,
Un don de l'âme, un précieux trésor,
Dans un bon cœur toujours, toujours il reste ;
Il y combat la malice du sort.

S'il est écrit, cadeau, tout nous atteste
Que d'âge en âge il survit à la mort.
Celui que j'offre ici, quoique modeste,
Contre l'oubli me semble le plus fort.

J'en ai fait choix pour que vous puissiez dire,
S'il vous advient quelquefois de le lire :
—Voici l'écrit qu'un intime rima.....

Il est sans verve et de fautes fourmille ;
Mais..... son auteur, ami de ma famille,
Aima mon père et mon père l'aima.....

J. A. BÉLANGER.

Outaouais, 12 Février 1877.

[Pour le Foyer Domestique.]

—
HISTOIRE
DES
TROIS-RIVIÈRES.

Année 1658.

(Suite.)



E 10 novembre 1658, " nous apprimes des Trois-Rivières, par un canot arrivé à Québec, que le 5 de ce mois douze Agniers avaient pris quatre Français prisonniers faisant du foin de l'autre bord de la rivière (1), vis-à-vis des Trois-Rivières ; puis quatre autres Français sur le lac Saint-Pierre qui retournaient de la chasse. Les dits Iroquois ramenèrent un des huit prisonniers aux Trois-Rivières pour avertir le capitaine (2) de leur prise et lui faire savoir qu'ils menaient les autres au canton des Agniers pour les ramener au printemps avec les anciens du pays pour traiter la paix."

Les malheureux, tombés au pouvoir des barbares, eurent les ongles brûlés. " Ils leur ont coupé les doigts et les mains, les préparant par ce commencement qui ne passe chez eux que pour de petits jeux, aux feux et aux flammes auxquels ils les destinent, en récompense du bon traitement fait à leurs gens que nous avons toujours caressés dans nos prisons et que nous avons enfin élargis sans leur avoir fait tort d'un seul cheveu de la tête. Nous avons appris ces circonstances par un Huron chrétien fugitif, qui s'étant trouvé dans un parti qui venait ici en guerre, les rencontra dans les îles de Richelieu conduits par les Agniers qui les avaient pris aux Trois-Rivières. Je fus, disait-il, touché de compassion, voyant le malheureux état de ces pauvres prisonniers, et en même temps je fus ravi de leur dévotion parmi leurs souffrances. Le soir, je les entendais chanter les litanies de

(1) C'est-à-dire au Sud du fleuve, à Sainte-Angèle de Laval aujourd'hui.

(2) M. de la Potherie.

la Vierge, et le matin le *Veni Creator*, avec les autres prières. Je leur voyais lever au ciel leurs mains tronçonnées et toutes dégoutantes de sang,—spectacle qui a fait si grande impression sur l'esprit de ce bon homme qu'il a pris ensuite la dernière résolution de quitter les Iroquois et de se jeter entre nos mains, pour y conserver la Foi, et pour nous découvrir une partie des desseins de l'ennemi." (3)

Quest-ce que cela faisait à la cour de France qui avait placé une centaine de familles à la merci des bêtes féroces appelées *Iroquois* ? Elle n'en perdait ni un bal, ni une mascarade, ni une intrigue de palais. Il était plus souvent question de la forme des rosettes à coudre ou à agraffer sur les souliers de parade, que des pauvres diables de Canadiens enlevés, suppliciés, brûlés à petits feux par les sauvages !

" Le 20 novembre, arrivèrent six Agniers ambassadeurs à Québec avec le Père LeMoine (qui était aux Trois-Rivières en ce moment) et avec un Hollandais de la Nouvelle-Hollande (4), pour les assurer que les Français ne leur feraient pas de mal. Leur dessein est de retirer leurs gens prisonniers et de faire la paix avec tous (à ce qu'ils disent), Algonquins et Hurons. Ils ont ramené nos sept Français prisonniers depuis quinze jours et les ont laissés en passant par les Trois-Rivières." (5)

Année 1659.

Le 30 avril, quatre Omeyouts, prisonniers à Québec, sont renvoyés de cette place sous la conduite des délégués des Cantons, pour aller aux Trois-Rivières d'abord, s'entendre avec le Père LeMoine et Teharihogan. Le Supérieur des Jésuites et le Père Druillètes, avec plusieurs Algonquins, les accompagnent. (*Journal des Jésuites.*)

Le 5 mai, le notaire Aneau obtint de la Compagnie de la Nouvelle-France une terre dans la Banlieue qui a porté longtemps son nom. Cinq arpents de front au fleuve sur vingt de profondeur, indé-

3) *Relation*, 1659, p. 2.

4) Colonie dont Albany était le principal poste.

5) Pour les événements de cette année voir : *Manuscrits de Paris*, série 2, vol. 1 p. 311-6 ; *Relations*, 1658, pp. 3-5, 8 11-12, 16-18 ; 1659, p. 2 ; *Hist. de la Nouvelle-France*, Charlevoix, 1, p. 338 ; *Lettres historiques*, p. 338, 543 ; *Journal des Jésuites* ; *Hist. de la colonie française*, vol. II, p. 375-9.

pendamment d'une sapinière qui se trouve au milieu, dit l'acte (1).

Le 7 mai, le Père Simon Lemoine, qui avait passé l'hiver aux Trois-Rivières avec Tegarihogan, chef de la tribu des Agniers, part avec lui, ainsi que deux Algonquins, quatre prisonniers Iroquois renvoyés de Québec, trois ambassadeurs de la tribu d'Onneyout, et Jean de Noyon. (2) tous allant au pays des Iroquois pour établir la bonne entente entre cette race belliqueuse et les alliés des Français. (*Journal des Jésuites.*)

Malgré ces apparences de paix, les Iroquois continuaient de harceler les colons et de massacrer leurs anciens ennemis. M. d'Argenson partit de Québec le 13 mai avec le Père Chaumonot et quarante hommes sur un brigantin, fit une battue jusqu'à Montréal et fut de retour à Québec le 29. Selon leur habitude, les ennemis se gardaient bien de se montrer aux Français, lorsqu'ils voyaient ceux-ci en force : aussi le voyage du gouverneur n'est-il marqué par aucun résultat. Pendant qu'il était sur le fleuve, peut-être non loin des Trois-Rivières, le Bâtard-Flamand, fameux chef iroquois, descendait de Montréal avec vingt-cinq Iroquois ; d'autre part on signalait cinq canots iroquois entre les Trois-Rivières et le lac Saint-Pierre. Les Algonquins des Trois-Rivières étant allés en traite vers la chute des Grais, dans le Saint-Maurice, avaient vu un cabanage d'Iroquois. Des Français avaient aperçu trois canots de ces maraudeurs autour des îles qui sont à l'embouchure du Saint-Maurice. Dès le 8 juin, le Bâtard-Flamand, le Ciel-Bleu, et trois frères de la Grande-Cuilère (3) avaient dépassé les Trois-Rivières et se montraient vers les habitations de Québec. (*Journal des Jésuites.*) Faute d'un peu de secours de France, la pauvre colonie canadienne était en quelque sorte au pouvoir d'une poignée de barbares. Cela durait depuis plus de vingt-cinq ans !

Vers la fin de Juin, trois Français des Trois-Rivières, qui étaient à la chasse aux îles du lac Saint-Pierre, furent enlevés par une bande d'Onnontagués. L'un de ces captifs était Antoine Desrosiers, lequel parvint à s'échapper une fois ren-

du au lac Ontario et fut de retour aux Trois-Rivières au milieu de juillet. (*Journal des Jésuites.*)

Le 20 juillet, la Compagnie de la Nouvelle-France accorde à Claude Jutras une terre dans la Banlieue (4).

La traite des Attikamègues, comprenant d'abord un convoi de douze canots, puis un autre d'une vingtaine, parut aux Trois-Rivières dans la dernière quinzaine de juillet. En même temps, arrivèrent six canots de Mississagués, gens du Saut Sainte-Marie, qui avaient mis cinq mois à descendre, étant passé par la baie Georgienne, la rivière des Français, le lac Nipissing, la rivière Mataouane, l'Ottawa, puis traversé la contrée des Témiskamings et des Attikamègues avec lesquels ils avaient descendu le Saint-Maurice. Pour le retour, ils demandaient une escorte de Français. Il était question, d'ailleurs, d'envoyer quelqu'un au pays des Outaonais situé au delà du Saut Sainte-Marie. (*Journal des Jésuites.*)

La première connaissance exacte que les Français eurent des peuplades de la baie d'Hudson leur parvint par les Sauvages du nord du lac Supérieur.

Médard Chouart des Groseillers avait, de bonne heure, exploré cette dernière région. La possibilité de se rendre par là jusqu'à la "baie du Nord" devait lui être connue, mais un semblable trajet offrait plus d'attrait à la curiosité du voyageur que de bénéfice à l'homme de commerce.

Vers l'époque où nous sommes parvenus, le côté sud-ouest du lac Supérieur attirait davantage les Français de toutes classes. On voulait connaître ce pays des Sioux si renommé ; on voulait savoir ce que c'était que cette mer ou cette grande rivière qui coulait au delà, — car il ne faut pas l'oublier, la découverte de l'Amérique a été le résultat de la recherche d'un chemin directe de l'Europe à la Chine. Jacques Cartier conçut l'espoir de trouver, à travers le continent nouveau, la voie du Pacifique. Champlain y crut à son tour. Nicolet pensa en avoir indiquer la route. Les missionnaires s'en occupaient activement. Les Anglais avaient le dessein d'y parvenir.

B. SULTE.

(A suivre).

(1) Archives de la Justice des Trois-Rivières, 1723, procès du sieur Vieux Pont.

(2) Domestique des Jésuites. Revenu du pays des Iroquois, il partit pour la France, l'automne de cette année 1659. Il revint au Canada et se maria aux Trois-Rivières en 1665.

(3) Alors prisonnier à Québec.

(4) Archives de la Justice aux Trois-Rivières, année 1723.

Biographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

PIERRE CHRYSOLOGUE PAMBRUN.

(Suite.)

VIII.



Le fort Vancouver était la résidence du Dr. McLaughlin, surintendant de la Compagnie de la baie d'Hudson pour tous ses établissements à l'ouest des Montagnes Rocheuses.

Né à Montréal d'un père écossais et d'une mère française, le docteur McLaughlin s'adonna de bonne heure à la traite et acquit en peu de temps une position importante dans la Compagnie du Nord-Ouest par son intelligence des affaires, son habileté et son courage à toute épreuve. En 1821, il prit du service dans la Compagnie de la baie d'Hudson et il atteignit en peu de temps aux premiers postes. Pour mieux gagner la confiance des Sauvages, il épousa l'une des filles de Concomely, l'un des principaux chefs des Tehinouks, que Washington Irving a souvent mentionné dans son intéressante relation d'*Astoria*.

Le docteur McLaughlin exerçait au fort Vancouver une large hospitalité. Son habitation était comme un oasis où venait se reposer le voyageur après de longues et pénibles courses dans le désert. Beaucoup de ces voyageurs ont écrit des relations fort intéressantes, entre autres M. Dufflot de Mofras, le comte St. Amand, M. Townshend, les missionnaires protestants D. Lee et J. H. Frost, et tous s'accordent à reconnaître son urbanité, la noblesse de ses manières et la largeur de ses vues.

Le Dr. McLaughlin avait pour principal assistant, M. James Douglas, chef facteur écossais, auquel la Compagnie de la baie d'Hudson doit une large part de ses succès sur les bords du Pacifique. Lorsque le Dr. McLaughlin se retira de la Compagnie, M. Douglas le remplaça comme commandant du fort Vancouver,

et il eut l'honneur, quelques années plus tard, d'être choisi par la Reine comme le premier gouverneur de l'île Quadra et Vancouver.

Le Dr. McLaughlin était un fervent catholique, et il a rendu les plus grands services à la religion dans la contrée alors déserte qui s'étendait à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Ce fut lui qui obtint de faire venir des missionnaires canadiens en 1838, dans cette région, et ce fut lui qui contribua le plus activement par ses largesses au maintien des premières missions qui étaient nécessairement très-pauvres. Il réussit même en 1843 à obtenir cent louis sterling de la Compagnie de la baie d'Hudson, en reconnaissance, disait-il, des services éminents que les missionnaires catholiques rendaient au peuple de ce pays.

On jugera de l'estime que le docteur McLaughlin avait su inspirer aux premiers apôtres de la foi dans les déserts de l'Orégon, par l'extrait suivant d'une lettre du Révd. M. Banchet, en date du 1er Mars 1839 :

« Depuis quatorze ans que le docteur McLaughlin est le gouverneur du fort Vancouver, il a rendu les services les plus importants, sous le rapport religieux, aux Canadiens qui y sont employés. C'est lui qui leur faisait la prière le dimanche. Dans une école soutenue à ses frais, l'on enseignait par ses ordres les prières et le catéchisme en français, le dimanche et la semaine, aux femmes et aux enfants des catholiques ; il y encourageait aussi le chant des cantiques, aidé en cela par sa dame et sa demoiselle, auxquelles cet exercice plaisait beaucoup. Il faisait lui-même tous les huit jours l'examen de cette école, qui a fourni plusieurs élèves fort capables. C'est à cet homme précieux que la religion doit tout ce que les missionnaires ont trouvé de bien à Vancouver, comme les Canadiens de Willamette et de Cowlitz lui sont redevables de tous les avantages dont ils jouissent. A l'arrivée des missionnaires, M. McLaughlin était absent ; il était parti huit mois auparavant pour le Canada où résident la plupart des membres de sa famille, pour passer de là en Angleterre, où l'appelaient les affaires de la Compagnie. »

Dans une lettre adressée au Révd. P. de Smedt, en date du 28 septembre 1841, le Révd. M. Blanchet s'exprimait encore dans les termes suivants :

« Je ne doute pas que notre excellent gouverneur, M. John McLaughlin, ne vous donne tous les appuis et secours qui seront en son pouvoir. C'est un bonheur pour notre sainte religion que ce grand homme soit à la tête des affaires de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson à l'ouest des Mon-

tagnes Rocheuses : il l'a protégée avant notre arrivée dans le pays, et il ne cesse encore de lui donner son appui de paroles, d'exemples et de faits."

Le P. de Smedt mentionne à son tour le docteur McLaughlin dans une relation en date du 15 août 1842 :

" Le gouverneur de l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, M. McLaughlin, résidant au fort Vancouver, après m'avoir donné toutes les marques d'intérêt possible, m'a fortement engagé à faire tout ce que je pourrais pour satisfaire les désirs des missionnaires canadiens : sa principale raison est, que si le catholicisme se hâte de prendre possession de ces pays où la civilisation commence à se développer, il s'introduira plus facilement dans l'intérieur."

Le docteur McLaughlin porta toujours le plus vif intérêt aux nombreuses familles canadiennes émigrées dans cette contrée lointaine. Il favorisa leur établissement et s'efforça de leur faire comprendre l'importance de s'emparer les premiers de la riche vallée du Ouallamette, qui compte aujourd'hui une population française considérable et bien conservée sous tous les rapports.

Ce fut dans cette vallée du Ouallamette que le docteur McLaughlin jeta les bases d'une ville importante connue aujourd'hui sous le nom d'Orégon-City. Il s'était approprié les terrains sur lesquels est bâtie la cité, et il réalisa de gros bénéfices en les revendant par lots de différentes grandeurs.

Plus tard, les colons américains, anglais et français, lui offrirent à l'unanimité le gouvernement provisoire du territoire de l'Orégon. Ils le regardaient comme le roi du pays et avaient une confiance absolue dans ses lumières et dans son intégrité.

Le nom du docteur McLaughlin a été donné à un fort de la Compagnie de la baie d'Hudson et à une montagne très-élevée dans l'Orégon.

IX

Ce fut vers 1832 que Pambrun fut nommé commandant du fort Walla-Walla dans l'Orégon. Cet important comptoir était situé dans une position fort centrale sur les bords de la rivière Walla-Walla, à quelques milles du confluent des branches nord et sud de la rivière Colombie. Le fort était bâti avec des troncs d'arbre et entouré par une palissade, avec deux bastions et une galerie extérieure. Il s'élevait au milieu d'une plaine aride et sablonneuse, où

croissaient quelques buissons. Sur les bords de la petite rivière Walla-Walla, il y avait cependant quelques lisières de bonne terre que Pambrun cultiva plus tard et qui produisirent les légumes nécessaires à la subsistance de la famille.

Les Sauvages qui demeuraient dans le voisinage immédiat du fort étaient les Kayouses et les Walla-Walla. Ils habitaient de petites cabanes sur les bords de la rivière Walla-Walla, dont le toit était formé de peaux de bœuf ou de daim. Malgré leur apparence misérable, ces Indiens étaient, paraît-il, d'une grande probité, et il arrivait souvent que ceux d'entre eux qui abandonnaient leurs tentes pendant plusieurs années les retrouvaient à leur retour absolument dans le même état que lors de leur départ.

Les tribus qui venaient faire la traite au fort n'étaient pas toutes aussi paisibles que les Walla-Walla et les Kayouses. Simon McGillivray que Pambrun remplaça à ce poste, les redoutait tellement qu'il tenait les portes du fort fermées à toute heure du jour et de la nuit, n'admettant qu'un indien à la fois dans l'enceinte palissadée.

Pambrun ne voulut pas observer le même système de défiance à l'égard des enfants des bois. Il leur permit d'entrer dans le fort quand bon leur semblerait sans craindre d'être molestés. Les Indiens lui surent gré d'avoir adopté ce changement, et Pambrun n'eut pas à regretter par la suite de leur avoir témoigné une aussi grande confiance. L'entrée du fort fut interdite à ceux là seulement qui s'étaient rendus coupables de meurtres et de déprédations, et ils ne pouvaient faire lever cette défense qu'en payant une très-forte amende.

Cette sage règle eut l'effet voulu. Les Indiens craignirent même de s'infliger quelques blessures, fussent-elles peu graves, car il leur fallait souvent consacrer le fruit du labeur de plusieurs années pour payer l'amende en question, qui était proportionnée aux moyens du criminel ou de ses parents et amis. Le même système de punition est encore en vigueur, et produit les résultats les plus satisfaisants.

X

De 1832 à 1834, le capitaine Bonneville, dont Washington Irving a raconté

les aventures(1), fit la traite sur les bords du Missouri et de la branche sud de la rivière Colombie, après avoir réussi à réunir une troupe de plus de cent hommes, avec un grand nombre de wagons, de mules et de chevaux pour le transport des marchandises.

A Walla-Walla, il fut accueilli avec la plus grande cordialité par Pambrun et son estimable épouse. Mais n'ayant pu obtenir de marchandises de la part du commandant du fort, qui ne se souciait guère d'encourager la concurrence à son propre détriment, il s'emporta contre son bienfaiteur et tenta de soulever les indigènes sous le prétexte qu'il ne payait pas assez cher leurs fourrures.

Obéissant à ces perfides avis, les Sauvages se réunirent en conseil, puis décidèrent d'obtenir une augmentation de prix, de gré ou de force. Pour mettre à effet leurs injonctions, ils se rendirent un jour en grand nombre à Walla-Walla, avec un chef Nez Percé à leur tête. Ils s'emparèrent de Pambrun et le lièrent pieds et poings ; quelques-uns même le frappèrent brutalement tandis que d'autres lui passaient un nœud coulant autour du cou, menaçant de le pendre, s'il n'élevait pas ses prix. La position n'était guère rassurante. Cependant ni les coups ni les menaces ne purent fléchir Pambrun. Il persista obstinément dans son refus. Sa fermeté ne faisait qu'aigrir les Sauvages, et il n'y a pas de doute qu'il aurait été lynché séance tenante par ces barbares, sans l'arrivée soudaine d'un chef respecté, à juste titre, qui leur reprocha leur noire ingratitude envers leur "père," et réussit à les disperser paisiblement.

En 1834, des négociants de New-York et de Boston fondèrent une compagnie de traite : *The Columbia River Fishing and Trading Company*, et le capitaine Wyeth, qui avait de l'expérience dans la traite, fut chargé de commander l'expédition par terre qui devait aller établir des postes à l'ouest des Montagnes Rocheuses. A cette expédition se joignirent cinq ministres protestants, qui les premiers évangélisèrent les peuplades de l'Orégon, un savant naturaliste, M. J. K. Townshend, et un botaniste distingué, M. Nuttal. Presque tous s'arrêtèrent au fort Walla-Walla et furent l'objet de l'hospitalité de

Pambrun, qui sut leur faire oublier les ennuis et les fatigues d'une course de dix-sept centsoixante milles.

MM. Daniel Lee et J. H. Frost, deux de ces missionnaires méthodistes, reconnaissent dans les termes suivants les attentions dont ils furent l'objet de la part de Pambrun :

" Nous fûmes reçus cordialement à Walla-Walla, le 1er juin 1834, par M. Pambrun, qui nous donna l'hospitalité au fort dont il a le commandement. Des vivres abondantes furent fournies à ses visiteurs affamés, qui oublièrent en peu de temps leurs privations passées et même leur marche de la veille qu'ils avaient dû faire l'estomac vide. Nous primes congé de M. Pambrun, le trois septembre."

Le naturaliste Townshend, compagnon de voyage de MM. Lee et Frost, mentionne Pambrun non moins favorablement dans son ouvrage : *Sporting Excursions in the Rocky Mountains* :

" Nous visitâmes le fort Walla-Walla, dit-il, et nous fûmes présentés par le capitaine Wyeth au lieutenant Pierre C. Pambrun ; le commandant Wyeth et Pambrun s'étaient rencontrés auparavant et se connaissaient bien ; ils avaient conséquemment bien des souvenirs à se rappeler ; aussi causèrent-ils longuement des incidents qui leur étaient survenus depuis leur dernière séparation."

Townshend revint en 1835 au fort Walla-Walla, et il se plaît à rendre hommage à la bienveillance avec laquelle il fut reçu de nouveau par son hospitalier commandant.

Cette même année, les Indiens de la contrée environnante se rendirent coupables de plusieurs méfaits, entr'autres du meurtre d'Antoine Godin, trappeur canadien, du fort Hall, qui s'élève sur la rivière Portneuf, l'un des affluents de la branche sud de la rivière Colombie.

Un jour, une bande d'Indiens fit son apparition du côté de la rivière Portneuf qui fait face à la rive sur laquelle a été construit le fort Hall. Elle était conduite par un blanc du nom de Bird, qui cria à Godin de traverser la rivière afin de lui vendre des peaux de castor. Godin ne soupçonnant pas un piège, s'embarqua seul dans un canot, puis joignit la bande d'Indiens qui avaient fait cercle près du rivage, et fuma le calumet de la paix avec eux. Godin était à fumer à son tour, lorsque Bird donna le mot de convention à ses farouches compagnons, ceux-ci tirèrent à bout portant sur le malheureux Canadien. Avant que Godin eût rendu le dernier soupir,

(1) *The Rocky Mountains from the Journal of Capt. Bonneville*, 2 vols., New-York, 1836.

Bird eut la barbarie de lui enlever la peau du crâne et de buriner en grosses lettres sur son front les initiales du capitaine Wyeth : V. I. W. Son crime accompli, Bird cria aux hommes du fort de venir enterrer le cadavre s'ils le désiraient, puis il quitta les lieux avec sa bande. Bird était un ennemi personnel de Godin, et il avait juré de mettre fin à ses jours à la première occasion.

Le nom de Godin fut donné à un cours d'eau voisin. Son fils accompagna l'expédition dont le naturaliste Townshend faisait partie. On le disait si agile et si vigoureux qu'il pouvait poursuivre un buffle à pied et le tuer à coup de flèches.

Trois autres engagés du capitaine Wyeth furent fort malmenés par une bande de Walla-Walla, pendant qu'ils étaient en route pour se rendre au fort Hall. Non contents de leur infliger les plus mauvais traitements, ces Indiens les déponillèrent de leurs chevaux, trappes, munitions et vêtements. Ils rendirent à chacun cependant un cheval et un fusil, afin de ne pas les obliger de retourner à pied à Walla-Walla, ce qui aurait pu leur valoir des représailles immédiates. " M. Pambrun, dit Townshend, connaît le chef de cette bande de maraudeurs, et il a l'intention de saisir la première occasion pour les punir sévèrement afin de leur faire restituer amplement les articles qu'ils ont volés, et de venger la mort des trappeurs inoffensifs qu'ils ont massacrés (1). "

XI

Pambrun se montra en toutes circonstances l'ami des Indiens et travailla activement à leur amélioration religieuse et matérielle. Bien avant l'arrivée des missionnaires catholiques dans l'Orégon, il fit tout en son pouvoir pour inculquer quelque sentiment religieux aux indigènes et leur faire renoncer à leurs coutumes les plus barbares. Il gardait d'ordinaire un chef sauvage auprès de lui durant l'hiver pour lui faire connaître les principales vérités de la foi, et lui apprendre quelques prières, hymnes ou psaumes. Le chef allait ensuite enseigner ce qu'il avait appris à toute sa tribu, qui bientôt exécutait ces chants pieux en les accompagnant de la danse. Chez les Sauvages, la danse était un de leurs principaux moyens de rendre leurs hommages aux Grand Esprit, et il fallut bien

(1) *Sporting Excursions in the Rocky Mountains*, Vol. II, p. 134.

des efforts de la part des missionnaires pour la leur faire abandonner.

Au mois de juin 1839, Pambrun reçut la visite du Rév. M. Demers, et l'on peut difficilement imaginer le bonheur que lui causa l'arrivée inespérée du prêtre canadien à ce poste reculé de la Compagnie de la baie d'Hudson. Depuis des années, il n'avait pas eu la consolation de rencontrer un seul apôtre de la foi, et il savait de plus tout le bien que les missionnaires étaient appelés à opérer parmi les Canadiens et les Sauvages, que les ministres méthodistes s'efforçaient de gagner à leur cause depuis plusieurs années.

Le Rév. M. Demers était alors en route pour se rendre au fort de Colville, dans le nord de la Colombie, où il était impatientement attendu par les Sauvages qu'il avait commencé à évangéliser l'année précédente. Laissons parler l'intrépide missionnaire :

" Je partis de Vancouver, le 22 juin, sur la barge de M. P. Ogden, chef des porteurs, qui mérite toute ma reconnaissance pour sa conduite généreuse et ses nobles procédés à mon égard pendant tout ce voyage. Un double objet nécessitait cette mission : des Canadiens à marier et des Sauvages à instruire, outre un bon nombre d'enfants à baptiser. Nous arrivâmes à Walla-Walla en huit jours de marche, et je dus bénir la Providence de m'avoir préservé d'accidents, dans cette dangereuse partie de la rivière Colombie. M. Pambrun, commandant du poste, me reçut avec beaucoup de politesse, et me procura quatre chevaux et un homme de la compagnie, pour faire le trajet de Walla-Walla à Colville, et un guide que je ne devais trouver qu'après une journée et demie de marche. Après avoir fait les dispositions nécessaires pour la célébration de quelques mariages à mon retour, je me mis en marche pour Colville.

" Le guide que m'avait promis M. Pambrun n'était pas cependant de ces hommes qu'on décide au premier abord, et ce ne fut qu'avec des supplications pressantes et répétées qu'on put l'émouvoir. Enfin il se rend, monte à cheval, et nous sommes en route. Des prairies, des forêts, telle est l'uniforme variété offerte à la vue des voyageurs dans ces pays, où l'on rencontre peu de sites pittoresques. Après trois journées de marche et avant de commencer la quatrième, mon guide sauvage me parut plus sombre que la veille. Il devint honteux et s'appuya quelques moments sur son fusil, dans l'attitude d'un homme qu'une pensée absorbe entièrement ; puis sans mot dire il disparaît sur son cheval, sans écouter ni mes cris ni mes reproches. Resté seul avec un homme qui n'était pas plus avancé que moi dans la connaissance du pays, force me fut

de me résigner et de continuer ma route, au risque de m'égarer tout à fait. Je marchai tour à tour dans toutes les directions, et après avoir passé la journée entière du dimanche à caracoler dans les prairies, entièrement désorienté, je me trouvai le soir sur le bord d'un marais, à trois lieues du campement de la veille, et j'y passai la nuit. Au lever de l'aurore, ma position me parut plus inquiétante. A la vérité, je ne croyais pas que Dieu voulût m'ensevelir dans ses déserts, mais je m'y serais résigné volontiers si le salut de tant d'âmes n'eût dû procurer plus de gloire au Seigneur que le sacrifice de ma pauvre existence. Le seul moyen de sortir d'un tel embarras était de retourner à Walla-Walla, mais était-il certain que nous pussions y parvenir sans perdre notre route ? Quoiqu'il pût arriver, j'engageai mon compagnon à retourner à ce poste pour ramener un guide plus fidèle. Je lui confiai une lettre adressée à M. Pambrun, et je restai seul dans les prairies, n'ayant qu'un couteau et une petite hache pour me défendre des animaux sauvages qu'on y rencontre quelques fois. J'avoue que cette solitude me parut affreuse. Je passai la semaine entière dans ces perplexités ; et ce ne fut que le samedi fort tard, dans l'après-midi, que je vis arriver mon fidèle compagnon, avec un guide qui cette fois fut constant. Ce ne fut que le 17 juillet que nous arrivâmes à Colville, vingt-cinq jours après mon départ de Vancouver. M. Archibald McDonald, commandant du poste, me reçut avec beaucoup de bienveillance, et mon arrivée causa une vive satisfaction aux Canadiens et aux Sauvages."

Les autres missionnaires catholiques qui visitèrent de temps à autre le fort Walla-Walla furent toujours traités avec la même attention par Pambrun, qui fit tout en son pouvoir pour faciliter leur œuvre de dévouement et d'abnégation.

Pambrun s'intéressa beaucoup aussi au progrès matériel des sauvages. Comme il connaissait leur imprévoyance, il achetait dans l'été une certaine quantité de provisions qu'il leur distribuait durant l'hiver sous forme de rations. Bien plus il leur enseigna la culture du sol, donnant lui-même l'exemple et leur fournissant les instruments aratoires qu'il pouvait se procurer. Un bon nombre mirent ses leçons en pratique et recoltèrent de fortes quantités de maïs, pomme de terre, blé, pois et melons.

Lorsque les indigènes venaient camper près du fort au printemps et à l'automne, Pambrun savait aussi leur procurer d'agréables distractions, telles que jeux de crosse, courses à pied, à cheval, etc.

Les courses de chevaux et les jeux de hasard sont les passions dominantes des

Sauvages. Les Indiens de la Colombie ont porté les jeux de hasard au dernier excès. Après avoir perdu tout ce qu'ils ont, ils se mettent eux-mêmes sur le tapis, d'abord une main, ensuite l'autre ; s'ils les perdent, les bras, et ainsi de suite tous les membres du corps ; la tête suit, et s'ils la perdent, ils deviennent esclaves pour la vie avec leurs femmes et les enfants.

Pour mieux stimuler leur ardeur, Pambrun offrait toujours une récompense au vainqueur. Grâce à ces amusements auxquels les indiens prenaient un vil intérêt, il les détournait des mauvais projets qu'une trop longue inaction leur eût fait concevoir.

JOSEPH TASSÉ.

(A continuer).

Rapidité de la Vie.

La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux : on nous en avertit dès le premier pas ; mais la loi est prononcée, il faut avancer toujours. Je voudrais retourner sur mes pas : Marche, marche. Un poids invincible, une force irrésistible, nous entraîne ; il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille traverses, mille peines nous fatiguent et nous inquiètent dans la route. Encore si je pouvais éviter ce précipice affreux ! Non, non, il faut marcher, il faut courir, telle est la rapidité des années. On se console pourtant, parce que de temps en temps on rencontre des objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent. On voudrait s'arrêter : Marche, marche. Et cependant on voit tomber derrière soit tout ce qu'on avait passé : fracas effroyable, inévitable ruine ! On se console, parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains, du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant. Euphémisme ! toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux. Déjà tout commence à s'effacer ; les jardins moins fleuris, leurs fleurs moins brillantes, les couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires ; tout se ternit, tout s'efface : l'ombre de la mort se présente ; on commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord, encore un pas. Déjà l'horreur trouble le sens, la tête tourne, les yeux s'égarer, il faut marcher. On voudrait retourner en arrière ; plus de moyen : tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé.

Je n'ai pas besoin de vous dire que ce chemin, c'est la vie ; que ce gouffre, c'est la mort.

BOSSUET.

Bibliographie.

[Pour le Foyer Domestique.]

QUEBEC,

ANCIEN ET MODERNE. (1)

(Suite.)



AR une chaude journée d'été—et il y en a d'aussi chaudes à Québec que n'importe où, toute la campagne est inondée de lumière comme un paysage italien ; on rêve de la baie de Naples ou du port de Gênes. Les grands vaisseaux d'Europe ont l'air tout languissant ; tout sur la terre et sur l'eau paraît également souffrir de la chaleur. Sur les deux rives du St. Laurent, à Québec et à Lévis, les toits et les clochers recouverts d'un métal presque incandescent embrasent l'atmosphère. Mais vienne un petit souffle du nord-est chassant devant lui quelques brumes blanchâtres et légères, suivies de nuages épais et lugubres, tout a bientôt changé de face. L'eau du vaste bassin, nappe d'azur incrustée d'or et d'argent par les rayons d'un soleil tropical devient sombre et moutonnante ; tout le paysage s'estompe, se voile, s'obscurcit, se refroidit. C'est à croire que l'on a changé de latitude. Les Laurentides aux formes gracieuses laissent à peine entrevoir leurs cimes bleuâtres noyées dans la brume. De gros vaisseaux, des goélettes, des yachts, des chaloupes entrent à toutes voiles dans le port et s'y éparpillent comme autant d'oiseaux de mer fuyant la tempête. Entre ces deux tableaux si différents il y a une infinité de nuances diverses. Un artiste pourrait peindre bien des fois le port de Québec sans se répéter ; nous défierions cependant le plus habile de rendre fidèlement sur la

toile sans se faire accuser d'exagération, certains couchers de soleil où les couleurs les plus opulentes sont entassées les unes sur les autres et teignent des reflets les plus étranges le vaste panorama qui s'étend à nos pieds.

Très souvent, cette féerie n'est pas plus tôt évanouie qu'une autre aussi belle lui succède. L'aurore boréale, d'abord simple lueur blanchâtre à l'horizon, lance bientôt ses flèches aiguës et brillantes jusqu'au zénith ; elle court sur la crête des montagnes, puis s'élève laissant derrière elle un espace plus sombre que le reste du firmament ; elle s'étend et se replie sur elle-même comme un éventail de nacre qui s'ouvrirait et se refermerait, agité par une main invisible. Puis une teinte rougeâtre, comme la lueur d'un incendie lointain se répand sur le firmament, les flammes voltigeantes se teignent de pourpre, de rose et d'orange ; elle se réunissent et forment au zénith comme une de ces gloires que les peintres représentent dans leurs tableaux. Nous nous rappelons une circonstance bien remarquable où cette gloire avait une *signification*, pour bien dire, et semblait *faite exprès*. Ce fut le soir de la grande fête donnée au commandant et aux officiers de la corvette *La Capricieuse*, le premier vaisseau de guerre français qui soit entré dans le port de Québec depuis la conquête. Tandis que l'élite de la société québécoise, anglaise aussi bien que française, figurait dans cette salle de bal improvisée aux quatre vents du ciel, une magnifique aurore boréale, comme faisant suite aux fusées lancées de la corvette et de la citadelle, vint couronner toutes ces splendeurs et leur donner un cachet aussi original que grandiose.

Dès la première année de l'existence de la plateforme ou *Terrasse-Durham*, toute une flotte de gros vaisseaux de guerre anglais se trouvait dans le port, animant par sa présence et les mille incidents qu'elle provoquait, le spectacle déjà si beau qu'offre l'une des plus belles rades qu'il y ait au monde. Tous les soirs, les sons de la musique militaire et les coups de canon du couvre-feu répétés par les mille échos du bassin répondaient à bord des vaisseaux au signal donné par la citadelle. Très souvent aussi de brillantes illuminations et une musique plus animée et plus prolongée faisaient voir qu'il y avait fête au vaisseau-amiral, vers lequel se dirigeaient de nombreuses chaloupes chargées de toute la *fashion* de la ville. Lorsque plus tard

(1) *Quebec. Past and Present.—a History of Quebec.* (1608-1876). in two parts, by James LEVORNE, Québec, 1876.—A Côté et Cie., in 80 pp. xv—166 avec gravure.

The Tourist, Note-Book, par le même, seconde édition Québec, 1876, in 18vo., Garant et Cie.—*Histoire des Fortifications et des rues de Québec*, par le même, 1875.

le prince de Galles fit au Canada et en Amérique, ce brillant et rapide voyage qui fait partie de la série des *odyssees* accomplies par notre futur souverain, la plateforme vit encore un grand nombre de vaisseaux de guerre, et le tonnerre qui gronda encore cette fois dans notre rade fit songer aux formidables détonations qui durent ébranler notre rocher, lors du grand siège de 1759.

Mais nous nous attardons bien longtemps sur la terrasse Durham. A qui, du reste, cela n'est-il pas arrivé quelquefois ? Qui n'a point rêvé de longues heures, appuyé sur la balustrade ou assis sur un des bancs qui bordent cette promenade ? Qui, ayant un peu de poésie ou de roman dans la tête, n'a pas fait en cet endroit de longues, longues marches solitaires, soit le matin de bonne heure, ou le soir bien tard ?

La plateforme est le premier endroit que visite l'étranger ; dans un instant il peut y apprendre toute l'histoire de Québec, ou du moins résumer et comprendre tout ce qu'il a lu dans son *guide-book*.

Pour le Québecquois, ce n'est pas seulement une promenade, c'est une institution ; c'est à la fois la Bourse, la Salle des pas-perdus, le boulevard des Italiens : enfin, mieux que cela, c'est un immense salon en plein air ; et lorsqu'on en fit une salle de bal, pour le commandant Belvèze, il ne semblait y avoir rien que de bien naturel ; cela se disait de soi-même. Le négociant, l'armateur viennent voir arriver ou partir leurs vaisseaux ; l'avocat va rêver à ses causes et peut-être plus encore à ses mémoires de frais ; l'homme politique peut y apprendre les dernières nouvelles ; le diplomate, l'ambitieux qui ne veut pas jouer cartes sur table, se donnent bien de garde d'y paraître, car c'est l'endroit où les fâcheux et les inaiscrets peuvent le plus facilement vous relancer.

A certains jours et à certaines heures, c'est le rendez-vous du monde élégant ; mais, ce qui vaut mieux que cela, presque en tout temps, vous pouvez y trouver quelque causeur aimable, quelques uns de ces hommes heureux qui savent jouir du *far niente* et en faire jouir les autres, espèce peu commune en Amérique, un peu cousine de celle des flâneurs parisiens, et qui, lorsqu'elle aura disparu du reste du monde, aura encore quelques représentants dans notre bonne vieille ville.

Le dimanche, dans la soirée surtout, il y a foule compacte ; ce n'est pas une foule

d'élite, suivant l'expression consacrée ; mais elle ferait bonne figure n'importe où ; elle est remarquable par sa gaieté et par la vivacité de ses allures. C'est là que viennent s'étaler, après s'être montrées à l'église, les toilettes méditées pendant toute la semaine ; on y voit la dernière mode de Paris, qui se porte à Québec tant bien que mal et, par un prodige d'acclimatation rapide, plutôt bien que mal ; avant même d'avoir pu s'imposer en Europe.

Nous n'en finirions point si nous entreprenions de dire toute l'importance de la plateforme ; si, par exemple, nous voulions donner une idée des nombreux romans intimes qui se sont commencés dans cet endroit célèbre, et dont le premier chapitre pourrait s'écrire sous ce titre.

En somme, telle est la popularité dont jouit la terrasse Durham que toute la puissance autocratique déployée autrefois par le noble lord dont elle porte le nom ne suffirait pas aujourd'hui à l'exécution du projet qu'il avait conçu de rebâtir un autre château St. Louis sur les ruines de l'ancien. Aussi, Lord Dufferin, dans les plans qu'il fait dresser pour restaurer les fortifications de Québec, a-t-il prudemment placé le nouveau château dans la citadelle, et prolongé la terrasse jusqu'au pied du glacis.

Devançant notre auteur, nous avons passé non-seulement du Québec ancien au Québec moderne ; mais voici que nous touchons au Québec de l'avenir.— Revenons un peu sur nos pas.

Le château St. Louis, sous la domination française, n'était pas le seul édifice où se réglaient les affaires de l'état, ou dont les hôtes tenaient en mains les destinées de la colonie. Il y avait deux autres puissances qui formaient avec le gouverneur comme une trilogie législative, administrative et judiciaire. À défaut de parlements comme ceux qui existaient en France, le roi avait créé un conseil supérieur où l'influence et l'initiative se partageaient entre les représentants des pouvoirs ecclésiastique, civil et militaire. Une pensée ombrageuse qu'on ne voit nullement déguisée dans certains écrits et même dans certaines dépêches, avait créé une sorte de rivalité entre ces trois autorités dans l'intérêt du pouvoir suprême qui se trouvait bien loin, au delà des mers, et qui avait besoin d'être tenu au courant de ce qui se passait, par des agents indépendants les uns des autres et obligés, pour ainsi dire, de se surveiller

mutuellement. L'évêque dont le palais était tout près du château St. Louis, à l'endroit qu'occupe aujourd'hui l'hôtel du parlement, et l'intendant, dont la résidence a donné son nom à tout un quartier de la ville, le *quartier du palais*, avaient, chacun d'eux, une part presque égale à celle du gouverneur dans l'administration des affaires et dans la confiance du gouvernement royal.

Le palais épiscopal fut occupé par le parlement, lors de sa première réunion en 1792, et ce fut un de nos rares édifices qui ne finirent point par l'incendie. La pioche du Démolisseur mit fin à son existence dans les dernières années de notre première constitution. Jusque là, il avait abrité nos législateurs, et c'est dans l'enceinte de la vieille chapelle de l'évêché que Panet, Bédard, Papineau père et fils, Vallières, Bourdages, James et Andrew Stuart, Gury et nos autres orateurs parlementaires d'avant 1837 firent assaut d'éloquence. Mais le bel édifice qui avait remplacé l'évêché et, où quelques-uns d'entre eux purent encore se faire entendre, fut détruit par le feu le 13 février 1854.

Ce palais épiscopal fut en fin de compte peu habité par les évêques de Québec. Mgr. de St. Valier, qui le fit construire, avait acheté en 1688 de M. Prévost, major de la ville, le terrain où est aujourd'hui le parlement; (1) se tint presque constamment à l'hôpital-général. Mgr. Dosquet habita la résidence de Samos dont il avait fait l'acquisition pour ne point demeurer à l'évêché.

Le palais de l'intendant était un très-bel édifice. Il en existe peu maintenant dans notre ville qui aient d'aussi belles proportions et un aussi joli aspect. Cette construction, le collège des Jésuites qui est encore debout, la cathédrale, aujourd'hui la basilique de Notre-Dame, donnent l'idée d'une génération forte, active et entreprenante, d'une organisation sociale pleine d'énergie et de vitalité, surtout si l'on songe au peu de ressources dont on disposait alors, à la population si peu nombreuse, à l'état toujours périlant de cette petite et vaillante colonie.

Le palais de l'intendant fut détruit par l'artillerie de la ville, lors du siège de 1775; un détachement de l'armée américaine s'en était emparé et de là tirait sur nos remparts. C'était le second édifice bâti sur le même emplacement.

(1) Notes de l'abbé Bois, sur Mgr. de St. Valier.

Le premier avait été détruit par un incendie le 5 janvier 1713; il était alors occupé par M. Bégon et sa jeune épouse dont les bijoux et les toilettes faisaient l'admiration de la société québécoise. M. Bégon était arrivé au mois de septembre précédent avec un grand train de maison. Telle fut la rapidité avec laquelle le feu se développa que les deux filles de chambre de Mme. Bégon et le valet de pied de l'intendant furent brûlés, et son secrétaire qui s'était sauvé à demi-vêtu mourut quelques jours après, ayant été gelé par le froid intense qu'il faisait au dehors. Ce fut M. Bégon qui construisit le nouveau palais beaucoup plus splendide que le premier. Il en existe encore quelques ruines et de vieux bâtiments qui servent à une fonderie. Là se tenaient autrefois les séances du conseil supérieur non sans de grandes contestations quant au rang que devaient y avoir le gouverneur, l'évêque et l'intendant.

Les nombreux ouvrages sur le Canada qui furent publiés en France avant la conquête n'offrent guère de vues de Québec ou de Montréal, ni de leurs édifices. La singulière gravure de Baqueville de la Potherie, dont nous avons parlé, est à peu près tout ce qu'on y remarque dans ce genre, et encore est-il difficile de croire à la fidélité de cette vue d'ensemble de la capitale de la Nouvelle-France. Il y a des clochers de proportions impossibles; les édifices y sont disposés d'une manière qui viole toutes les lois de la perspective, et la place donnée à chacun d'eux est loin d'être exacte. En un mot, c'est un plan figuratif fait de mémoire; ce n'est certainement pas une vue prise sur les lieux. Du reste, les estampes de tous les vieux ouvrages représentent généralement des scènes de la vie sauvage; tout ce qui avait trait aux aborigènes absorbait la curiosité du lecteur européen, et les éditeurs devaient compter avant tout sur cet élément de succès.

Heureusement qu'au lendemain, pour bien dire, de la prise de Québec, M. Robert Short fit, par l'ordre de l'amiral Saunders, plusieurs esquisses de la ville et de ses monuments et les représenta avec une vérité saisissante dans le triste état où le bombardement les avait réduits. Ces esquisses ont été reproduites par un excellent graveur, M. Benoist, et publiées à Londres sous le titre de "*Twelve Views of Quebec in 1759.*" On peut aisément y reconnaître le petit

nombre d'édifices qui existent encore aujourd'hui, tels que la basilique, le collège des Jésuites et l'église de Notre-Dame des Victoires, et même quelques maisons entre autres celle où nous écrivons ces lignes et qui paraît avoir été moins maltraitée que d'autres par les bombes et les boulets. C'est par ces gravures seulement que dans quelques années on pourra connaître le Québec du *temps des Français* dont les derniers vestiges vont bientôt disparaître, malgré tout ce qu'on se plaît à dire et à écrire sur l'immuabilité de notre ville.

Il est assez piquant de songer que c'est à un officier de la marine anglaise que l'on doit cet important service rendu à notre histoire, et qu'il a fait ce que tant d'officiers ou de fonctionnaires français, habiles dessinateurs, auraient pu et dû faire avant lui.

Le palais de l'évêque, celui de l'intendant, le couvent et l'église des Récollets, l'église des Jésuites ne peuvent être vus aujourd'hui que dans ces estampes. Malheureusement le château St. Louis n'y figure pas ; on ne le trouve qu'en petit dans la vue d'ensemble prise de la Pointe-Lévis et qui est charmante, pleine de mouvement, avec une teinte de mélancolie. De nombreuses chaloupes, chargées de soldats, se dirigent vers la ville en ruines ; quelques-unes viennent de quitter les flancs d'un gros vaisseau de guerre qui les salue à leur départ par un coup de canon dont la blanche fumée monte vers de sombres nuages d'automne. Sur le premier plan, près des arbres d'un verger et près d'une maison dont on ne voit que le toit sur le bord de la côte de Lévis, un officier cause avec une femme bien mise. D'autres contemplent la ville démantelée, depuis si longtemps l'objet de leurs désirs et de leurs craintes ; ils se montrent, avec une satisfaction évidente, le régiment qui débarque pour en prendre possession.

Il y a deux vues du palais de l'évêque ; l'une de côté, l'autre de face : toutes deux sont frappantes, surtout par les accessoires. Des soldats ou des curieux sont placés aux fenêtres, des gamins sont grimpés sur les murs d'enceinte à moitié démolis. Quelques portes paraissent avoir été murées, comme précaution contre un assaut. Dans l'une des gravures, une grosse charrette traînée, par deux bœufs, descend la côte ; dans l'autre une lourde voiture aux roues à larges bandes monte lentement. Elle est tirée par trois chevaux attelés l'un devant

l'autre, avec des harnais d'un volume qui exciterait aujourd'hui toute la susceptibilité de la *Société pour la protection des animaux*. Elle est chargée de deux grosses tonnes contenant sans doute des provisions pour la nouvelle garnison ; peut-être même sont-elles pleines de ce bon rhum de la Jamaïque, boisson chère à nos ancêtres et bien préférable à notre *Gin de Hollande* et à notre *Whisky d'Ecrasse* l'un et l'autre fabriqués à Kingston ou à Montréal.

Des soldats, le fusil sur l'épaule, un officier à cheval montent aussi la côte. Les soldats sont des montagnards écossais qu'on reconnaît à leurs petites jupes. Quelques prêtres en soutane, le tricorne sur la tête, quelques bourgeois et quelques bourgeoises, avec le costume que les plus âgés d'entre nous ont pu voir à leurs grand-pères et à leurs grand-mères, contemplent d'un air désolé les amas de pierres et les décombres, les maisons à moitié démolies, le toit de l'évêché et surtout le fronton de la chapelle, que les bombes avaient le plus maltraités. Les pauvres braves gens, que vous avez dû souffrir ! Des chiens gravement posés ou rôdant tristement regardent avec eux et

Semblent se conformer à leur triste pensée.

Près de là, quelques jeunes garçons, avec l'insouciance de leur âge, se sont emparés d'une longue planche et l'ont placée en équilibre en travers de plusieurs grosses poutres ; et les voilà à califourchon, deux à chaque bout, l'un derrière l'autre qui montent et descendent alternativement. Vive la joie ! L'un d'eux est si fier de cette belle invention qu'il fait voler son chapeau en l'air. C'est là, cependant, la nouvelle génération qui sera appelée demain à réparer tous ces désastres. Ainsi va le monde !

Dans ces deux gravures, à la place de la porte bâtie plus tard par le gouverneur Prescott, et récemment démolie, on voit une des palissades qui avec des chevaux de frise défendaient l'entrée de la ville de ce côté.

La gravure qui représente le palais de l'intendant a son mérite aussi ; la perspective est excellente : on aperçoit des jardins qui s'étendent au-delà et qui couvraient une partie de ce qui est aujourd'hui le *faubourg St. Roch*. Il y a des soldats dans la cour ; mais ils n'ont pas l'air d'être chez eux. Sur le grand perron qui s'avance en demi cercle entre les deux escaliers extérieurs, on voit deux figures de femmes. En face est une re-

mise où sont de grosses voitures ; un carrosse tout attelé avec son cocher en livrée sur le devant sort d'une des remises.

L'édifice est on ne peut plus élégant ; il est surmonté d'un beffroi ; sur un des pavillons figure un cadran solaire. Le tout ensemble fait songer à la vie fastueuse que menait le dernier intendant, le trop fameux Bigot.

Au fond s'élève le rocher couronné d'un bastion à l'angle duquel se trouve une petite tour en cul de lampe, assez semblable aux tourelles que l'on voit sur les plans de restauration préparés par Lord Dufferin.

Les deux vues du couvent des Jésuites l'une de face, l'autre de côté ne diffèrent guère de celle qui a été prise lors de l'illumination de cet édifice pour le deuxième centenaire de la création du Diocèse de Québec. L'église, au coin du marché, à l'endroit où sont aujourd'hui les étaux des bouchers a une singulière tour au coin de la porte, qui lui donne l'air d'un édifice byzantin, quoiqu'elle ne soit point dans ce style. Un gros ruisseau coule sur la place du marché et au milieu de la rue de la Fabrique.

Sur la place d'Armes, près de l'église et du couvent des Récollets, non loin du gros orme séculaire abattu de nos jours, un régiment tout entier fait la parade ; les grenadiers ont de grands bonnets pointus qui ressemblent à des mitres d'évêques ; les autres soldats portent des tricornes ; tous ont des queues derrière la tête, ce que nos bonnes gens appelaient des *couettes*. Pour avoir une idée du costume des officiers, il suffit de regarder la statue du général Wolfe encore aujourd'hui dans une niche au coin de la rue du Palais.

Mais les deux scènes les plus saisissantes sont celles de l'intérieur de l'église des Jésuites et de l'intérieur de l'église des Récollets. Le plafond à riches caissons de la première et la voûte de la seconde ont été troués par les bombes ; les bancs de l'église sont hachés ; des statues gisent renversées et brisées ; des soldats, le fusil sur l'épaule et le tricorne sur la tête, entrent dans la maison du Seigneur.—Chez les Jésuites, un sacristain ; dans l'autre église un bon Récollet à genoux, élèvent les mains vers le ciel avec une expression de pieuse terreur ; c'est vraiment comme dans les prophéties, l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Les bombes et les boulets ont tellement labouré ces

édifices usqu'aux planchers que les sépultures des caveaux en ont été violées ; des fragments de cercueils, des ossements humains sont épars dans les deux chapelles. Un chien—l'artiste anglais en a mis partout— un chien vient flairer un des pauvres crânes que les boulets ont fait sortir de la tombe avant le jour du jugement. — Etait-ce la réalité ou bien simplement une fantaisie Shakespearienne de M. Richard Short ?

Dans tous les cas, on sent un rude serrement de cœur en songeant à ces désastres, à ce que les hommes de notre race, de notre croyance ont dû éprouver dans ce moment de l'agonie de tout un peuple (1).

Ce Québec d'autrefois, nous l'avons dit, est en grande partie disparu ; ce qui en reste disparaîtra bientôt. Mais il y aura toujours les souvenirs attachés à tous ces endroits célèbres. Si les vieux édifices, si les remparts eux-mêmes s'en vont

*Au gouffre dévorant où vont avec les jours
Feuilles et jeunes gens, chênes et hautes tours* (2).

au moins il nous restera les noms historiques de nos places publiques et de nos rues, et nous voyons avec plaisir que notre conseil municipal tient à les conserver et y a même ajouté ceux de nos trois historiens, Charlevoix, Garneau et Ferland. C'est à M. Ernest Gagnon, alors conseiller, que l'on doit la substitution de ces noms à ceux que des rues *intra muros* portaient en commun avec leur communication *extra muros*. Dans son *Histoire des Fortifications et des Rues de Québec*, M. Lemoine a rendu justice à cette idée patriotique de l'éditeur de nos vieilles chansons canadiennes.

Cette brochure, écrite en français, contient une foule de détails, de petits faits et de rapprochements curieux, en un mot, *les miettes de l'histoire*.

P. C.

(A suivre.)

(1) M. Livernois, notre habile photographe, a reproduit ces belles gravures dans deux séries, l'une du format original, folio ; l'autre, format de carte de visite. La première collection devrait figurer dans la bibliothèque de tous nos amateurs, et nous ne voyons pas pourquoi la seconde n'aurait pas sa place dans les albums de nos salons.

(2) Polydore Bounin — Le Château de Juhlan.

Littérature.

[Pour le Foyer Domestique.]



L'HEROINE DU VESUVE,

Récit du XVII^e SiècleBasé sur des Faits empruntés aux actes de
canonisation de

Saint-François de Jerome,

PAR LE

Rév. A. J. O'REILLY, DD.,

Autour des Martyrs du Coliste, des Victimes de la
Mamertine, etc.,

Traduit par T. P. BÉDARD.

Suite.

CHAPITRE VII.

Larmes sur la terre, joie dans le ciel !



MADELEINE, avec toute la perspicacité de son cœur maternel, avait saisi le dessein de son fils avant même qu'il le lui eut révélé. Cassier ne lui dit que quelques mots rudes et grossiers, et la laissa à ses réflexions ; c'était ce qu'elle désirait avec le plus d'ardeur. La réflexion,

en lui faisant un magnifique mais déchirant tableau, fit crouler en même temps les projets que son affection et ses espérances avaient formés pour la gloire et le bonheur de Louis. Néanmoins, elle éprouva la félicité de l'extase, telle que celle qui console l'esprit des saints à leurs lits de mort, quand la révélation de la sainteté de leurs enfants est le commencement des joies de la terre.

Avec la jactance pleine de légèreté des mères chrétiennes, il y en a beaucoup qui ont la prétention d'avoir la foi et le feu de l'amour divin comme la mère des

Machabées ; mais quand l'heure de la séparation réelle est arrivée, leur cœur faible et aimant, s'attendrit et pleure. La nature, la pauvre nature résiste aux dispositions de Dieu, elle triomphe par l'affection maternelle. Madeleine avait bien fait le sacrifice de son fils, mais la main puissante de la nature avait touché son cœur et l'avait déchiré.

La nuit est venue ; les ténèbres enveloppent la maison de Cassier ; le sommeil a gagné tous ceux qui l'habitent ; un seul est éveillé ; des sanglots étouffés nous disent que son cœur lutte contre ses desseins ; mais un pâle rayon de la lune nous le fait apercevoir, il est agenouillé au pied d'un crucifix, il demande force et courage.

anges du ciel, guidez-le vers les sublimes destinées auxquelles Dieu l'appelle. Recueillez les larmes qu'il répand : ce sont des perles à ajouter à sa couronne éternelle. Un long, un douloureux regard d'adieu à la maison paternelle, et Louis prend la fuite.

Ce fut donc pendant cette nuit, quand tout reposait dans la maison, qu'il descendit les escaliers et se trouva dans la rue. Seul, son ange gardien avait vu, pour l'enregistrer au ciel, le combat intérieur dans lequel il avait rompu tous les liens séduisants du monde. En disparaissant dans les rues de la ville, il va disparaître en même temps de notre récit, jusqu'à ce que, après les vicissitudes du temps, il fasse de nouveau son apparition dans une scène toute à la fois édifiante et touchante.

L'arrivée du matin révéla que le cercle de la famille était brisé, et montra la chaise vacante à la table. Cassier resta anéanti. Tandis que les autres pleuraient, lui marchait à grands pas dans ses appartements, absorbé par ses pensées. Stoïque dans ses sentiments, et endurci dans ses sympathies, il ressentait cependant les tendres anxiétés de l'amour paternel. Il y a des moments, dans l'existence des plus grands pécheurs mêmes, où la conscience endormie se réveille et fait entendre le cri du remords. Le choc que le vieillard reçut par la perte de son aimable enfant lui fit ouvrir les yeux sur le malheureux état de son âme. Tout le ridicule et tous les sarcasmes qu'il avait lancés contre les tendances religieuses de Louis devinrent autant de dards qui lui percèrent le cœur.

Mais ce ne fut que des moments passagers de lumière. Comme ces météores

qui sillonnent le firmament, illuminant pendant quelques secondes la voûte nua-geuse des cieux, nous plongeant ensuite dans une obscurité plus profonde ; ainsi agit sur Cassier l'impulsion de la grâce. Il lutta quelques instants contre une puissance invincible, puis retonaba dans l'affreux endurcissement qui caractérise les rechutes des pécheurs impénitents ; il sourit de sa faiblesse et trouva un triste soulagement à maudire et à blasphémer tout ce qui est religion et vertu.

Il offrit cependant de grandes récompenses pour toute information qui tendrait à faire découvrir où se trouvait l'enfant qu'il aimait, mais dont il méprisait les vertus. Comme les persécuteurs d'autrefois, il espéra, mais en vain, que la peur ou l'appât des richesses ramènerait au monde le magnanime jeune homme qui avait su résister à l'éloquence bien plus puissante des larmes d'une mère. Il dépêcha des courriers dans toutes les directions ; la police fouilla les chemins tout alentour de la ville, et au loin, les parents et les amis furent avertis de ne pas héberger le fuyard.

Une semaine se passa et aucune nouvelle ne vint tirer de ses angoisses cette famille désolée. La Providence qui avait voulu faire de Louis un vase d'élection l'avait couvert de son bouclier protecteur et le conduisit, comme un vaisseau poussé par des vents favorables, au port pour lequel il était destiné.

Les deux sœurs, avec cette douce tendresse qui est le propre des jeunes filles, pleuraient leur frère disparu. Elles aussi avaient manqué de bienveillance à son égard : elles se rappelaient, non sans répandre des larmes, qu'il n'opposait à leurs railleries qu'un sourire patient et doux, ses tendres reproches lorsqu'elles cachaient son chapelet ou son livre de prière, sa bonne volonté à les obliger en toute occasion. Quand elles étaient auprès du lit de leur mère, le sujet de leur conversation était invariablement leur frère Louis. Leur imagination empirait encore la douleur de la séparation, en jetant des malheurs imaginaires sur le chemin du jeune homme disparu. On ne peut s'imaginer tous les *peut-être* de mauvais augure.

Ce pauvre Louis, il a faim à cette heure.

Peut-être est-il maintenant malade, pieds nus, couché sur le bord de quelque grand chemin, sans amis, sans argent.

Peut-être est-il tombé entre les mains des voleurs qui lui auront enlevé le peu

de vêtements qu'il avait emportés avec lui.

Peut-être est-il fâché de nous avoir laissés, disait la tendre Louise, et donnerait-il tout au monde pour embrasser encore sa pauvre maman malade.

Mais, larmes vaines qui coulaient à chaque énonciation. Aucun messenger n'apportait de nouvelles du jeune homme disparu.

C'est ainsi que nous aimons les personnes vertueuses ; nous ne les apprécions bien que lorsqu'elles sont loin de nous.

CHAPITRE VIII.

Heureuse mort de Madeleine.

Les malheurs, comme les oiseaux qui émigrent, ne viennent jamais seuls. Comme les grandes vagues courant l'une après l'autre roulent en une rapide succession, et vont assaillir les barrières de roc que la nature leur oppose, ainsi les vagues de l'épreuve et des infortunes déferlent sur la pauvre humanité avec une force incessante. La seconde et la troisième vague du malheur ondulent rapidement sur la mer du temps et vont balayer la demeure de Cassier, en laissant une misérable épave pour servir de moralité à la plume de l'historien.

La constitution affaiblie et minée de Madeleine ne pouvait survivre longtemps au coup que Louis avait préparé pour elle, non pas, il est vrai, d'une manière coupable, mais à la manière d'Abraham qui, sur l'ordre de Dieu, prépare le bucher funèbre pour son fils.

Madeleine pouvait à peine pleurer ; le cri de la nature était calmé par l'influence de la grâce, et elle éprouvait dans son cœur une sainte joie à la pensée des sublimes destinées de son fils. Pouvons-nous, en face des saints enseignements de l'Eglise, établir une comparaison entre la mère du soldat et celle du prêtre ? Au milieu des chagrins qui n'étaient que les convulsions du cœur, elle murmurait souvent et à haute voix le *Deo Gratias* de l'âme fidèle.

Mais, comme certaines forces de la nature qui ne demandent que le choc le plus léger pour acquérir une force irrésistible qui les font éclater, l'âme immortelle de Madeleine sortit de sa prison et prit son essor vers sa demeure éternelle.

Nous n'avons pas besoin de nous arrêter sur la douloureuse et touchante scène souvent répétée, et éprouvée tôt ou tard dans chaque demeure. Comme

la neige qui disparaît sous les rayons d'un soleil ardent, ainsi la vie de Madeleine touchait à sa fin. Enfin, comme si elle eut connu que la chaleur absorbante allait fondre le dernier cristal du principe de la vie, elle fit venir sa famille autour d'elle pour leur dire ce suprême et déchirant adieu qui ne s'efface jamais de la mémoire. Dans l'adieu de l'émigrant, arraché par un sort cruel à son pays et à ses amis, il y a dans ses larmes un sourire d'espérance : la même fortune qui l'entraîne dans les pays lointains peut le ramener dans sa patrie ; mais l'adieu du mourant ne laisse aucune fissure dans ce nuage pour laisser glisser un rayon d'espoir ; il est terrible, final et irrévocable de ce côté-ci du tombeau.

Ce fut d'une voix presque éteinte qu'elle donna ses dernières exhortations qui parlent si éloquemment au lit de la mort.

Et quand le vieux prêtre récita les prières des agonisants, elle leva son dernier regard vers le ciel et murmura assez haut pour être entendue : O Marie ! priez pour mes enfants.

Madeleine n'était plus. Son dernier soupir avait été une prière partie d'une âme repentante et reconciliée, et qui monta jusqu'au trône de Dieu. Au même instant, son âme, délivrée de sa prison, avait franchi l'espace du temps à l'éternité, et là, dans les livres tenus par les anges gardiens de ses fils, elle vit, enregistrée, la réponse à sa prière.

Madeleine fut déposée dans un tombeau de marbre parmi les premiers occupants du Père La Chaise. Un monument peu considérable, mais artistement travaillé, qui existe encore non loin du fameux tombeau d'Héloïse et d'Abélard, indiquera aux curieux la place où repose, parmi les grands du XVIII^e siècle, la bien-aimée Madeleine Cassier.

CHAPITRE IX.

Un abîme attire un autre abîme.

Au temps passé, pendant les soi-disant ténèbres du moyen âge, il y avait certains pays de l'Europe qui croyaient à l'existence d'une furie ou d'un démon en chair qui habitait des cavernes ou des forêts désertes, mais qui mettait en pièces le voyageur imprudent qu'il rencontrait dans son chemin. Ce démon des cavernes et des forêts était tout au plus une invention de l'imagination ; il a disparu depuis longtemps avec les mythes du passé,

et ne se retrouve plus que dans les contes de nourrices de notre littérature. A sa place, nous avons un esprit malin qui se manifeste par la ruine de la race humaine ; il se complait dans la foule, il aime la lumière du gaz, les chants obscènes et les danses lascives ; il préside aux festins, le front couronné de lierre et de roses fanées ; tandis que des milliers et des milliers lui offrent des sacrifices, lui, en récompense, répand parmi ses adorateurs tous les malheurs, tous les maux qui existent ici-bas depuis la malédiction du paradis terrestre, faisant aux dieux infernaux l'offrande de l'honneur, de la fortune et de la vie des hommes. Le démon de la société moderne, c'est le démon de l'alcool.

L'histoire nous donne dans le malheureux Cassier un exemple frappant des malheurs qu'il cause. Quand une âme irréligieuse éprouve quelque chagrin, elle cherche sa consolation dans le crime. La mort qui avait frappé un de ses coups dans sa famille, et la fuite audacieuse de son fils, oublieux de son autorité paternelle qu'il avait, il est vrai, fait déprécier, anéantirent un dernier reste de patience chrétienne dans ce cœur incrédule ; alors, fatigué de blasphémer contre Dieu et sa Providence, il porta ses lèvres à la coupe fatale que l'enfer donne comme un baume à ses suppôts dans l'affliction.

Nous devons, par respect pour les cœurs jeunes et innocents, jeter un voile sur les scènes de désolation qui amenèrent la misère dans sa demeure, la ruine de sa position financière, et une dépravation plus profonde dans son caractère.

Un regard de sympathie sur nos jeunes héroïnes et nous passerons aux tristes événements qui se préparent.

Comme ces belles embarcations voguant sur un lac fertile en naufrages, sans pilote, sans une main sûre pour assujettir la blanche voile, afin de saisir le vent favorable, Alvira et Louise étaient ballottées sur la mer des épreuves qui jettent une ombre sur leur avenir.

Les larmes avaient jeté l'aurole de leur beauté particulière sur leurs traits délicats ; les sombres vêtements de deuil leur imprimaient la gravité de la douleur ; l'adulation et les sympathies générales, feintes ou réelles, flattaient leur amour-propre. Le silence majestueux du deuil régnait dans les riches salons autrefois si gais ; la garde-robe contenant les effets somptueux, l'écrin qui renfermait les perles de Ceylan et les diamants de Gol-

conde était fermé et négligé. La conduite de leur père était une cause de troubles domestiques continuels, pendant lesquels elles étaient exposées à toutes sortes de désagrémens.

Cependant cette situation intolérable ne dura que quelques semaines. Quelques moments de répit ramenèrent, sinon la joie au moins la sérénité : peu-à-peu elles reprirent leurs promenades à pied ou en voiture, et même les visites.

Une attaque de maladie fit revenir Cassier à son bon sens. Une abstinence forcée de quelques semaines le sauva de la dernière, de la plus terrible des conséquences de l'ivrognerie incurable ; mais il avait écrit de sa propre main le mot *ruiné* sur la maison qu'il avait fondée, et qui l'avait enrichi. La rumeur aux pieds légers, qui hait le bien-être de l'homme, accomplissait son œuvre de destruction ; la confiance publique commença à se retirer de la banque, et chaque déposant apporta le poids de son intérêt individuel pour accélérer l'écroulement financier. La pierre, mise en mouvement sur une montagne, prend, en roulant en bas, une force qu'aucune puissance ne peut arrêter.

Il en fut ainsi de l'usurier qui, du haut de sa fortune opulente, roula en bas avec une rapidité vertigineuse ; mais dans sa chute il avait pu saisir la clef d'or de l'avarice et de l'ambition.

Enfin la nouvelle allait éclater. Un des déposants les plus considérables envoya au banquier l'avis que dans une semaine il allait retirer ses fonds.

Cassier vit la ruine se dresser en face de lui. Quand cette somme serait payée il ne lui resterait plus rien. Dans son orgueil il ne voulait ni travailler de ses mains, ni emprunter, ni mendier. Sa conscience, depuis longtemps ensevelie par l'impiété, ne faisait plus entendre sa voix. Cassier, sage, selon les personnes malhonnêtes de son temps, savait ce qu'il avait à faire ; il se raidit contre le malheur et s'arrêta à une résolution qui allait le plonger dans des abîmes d'iniquités.

Quelques jours après, une nouvelle plongeait Paris dans la stupeur. Cassier avait pris la fuite, volant ses créanciers d'un million de francs.

CHAPITRE X.

Sur la trace.

La nuit est arrivée ; le tumulte des affaires et des plaisirs a cessé dans les rues ; l'ouvrier a regagné sa demeure ; le riche

s'est rendu à sa villa suburbaine ; les jeunes débauchés s'en vont à leurs plaisirs coupables sur lesquels les ténèbres jettent leurs voiles. Les politiciens, les faiseurs de nouvelles, les voyageurs font retentir les salles des cafés du bruit de leurs discussions animées.

La politique du premier ministre, les probabilités de la guerre, les fêtes royales de Versailles, les actes audacieux et criminels recueillis dans les rapports de la police, sont les thèmes inépuisables des conversations.

Dans un des cafés populaires, une petite réunion d'habitues profèrent des paroles de vengeance contre le délinquant Cassier ; ils ont plus ou moins souffert de son vol, et ils écoutent avec avidité toute rumeur qui tend à laisser croire à la probabilité de sa capture. Parmi eux il y a un vieillard à la barbe grise qui se montre particulièrement zélé et exagéré dans sa condamnation contre le banquier malhonnête. Il injurie le gouvernement qui, dit-il, est conduit par les prêtres sous le fouet de Mazarin, l'imbécilité de la police et l'apathie des citoyens qui supportent si paisiblement des actes d'injustice et d'imposture. Il débite un amas de calomnies contre le clergé, et lance force blasphèmes qui frappent de terreur ses auditeurs moins impies que lui.

Il est tout à coup interrompu par l'entrée d'un étranger dans la salle du café. C'était un homme de haute taille, maigre, enveloppé dans un grand manteau. Il passa majestueusement à travers la salle et prit un siège vis-à-vis le vieillard qui était devenu subitement silencieux, et qui était absorbé dans la lecture du bulletin criminel. Par dessus son journal il jette un coup-d'œil sur l'étranger ; leurs regards se rencontrèrent, mais tous deux gardèrent le silence.

Le vieillard sonna et demanda ce qu'il fallait pour écrire. Il écrivit quelques mots à la hâte, ferma et cacheta sa lettre, ensuite il ordonna au garçon d'aller la porter à son fils aîné qui s'était retiré dans ses appartements. Ensuite il prit son chapeau et sortit.

Quel est ce vieillard ? demanda l'étranger, en se levant et en s'avancant tout excité vers le garçon.

C'est Senor Pereira de Cadix.

Senor Pereira de Cadix ! répéta l'étranger. Non, continua-t-il, c'est Senor Cassier de Paris.

Cassier ! s'exclamèrent les discutants

stupéfaits, qui avaient écouté les philippiques du marchand espagnol.

Cassier ! repétèrent au fond de l'appartement quelques paisibles et tranquilles citoyens qui sirotaient leur café au rhum, loin du groupe tempétueux de la table de centre.

Tandis que la conversation s'animait, deux jeunes gens descendaient rapidement l'escalier et gagnaient la rue en passant par la porte de devant.

Quels sont ces jeunes gens, demanda encore l'étranger au garçon.

Ce sont les fils de Senor Pereira, lui répondit-on.

Les fils de Pereira ! Ce sont les deux filles de Cassier, dit l'étranger qui était maintenant le héros du café, et qui venait de pénétrer un plan d'une profonde habileté.

Il se précipita au dehors, mais les fugitifs avaient disparu dans les ténèbres : on n'avait pas entendu leurs pas légers, et personne ne pouvait dire quelle direction ils avaient prise. Dans un instant l'étranger avait découvert Cassier sous son déguisement ; il était certain que c'était lui : la voix, le regard, la taille, et la démarche était celle de Cassier. C'était un des intimes de la famille, et dans le coup-d'œil qu'il avait pu jeter sur les deux jeunes gens lorsqu'ils se dirigeaient vers la porte, il avait cru reconnaître la belle figure d'Alvira. Il se hâta de communiquer sa découverte au surintendant de police, et la ville fut une fois de plus dans l'excitation.

CHAPITRE XI.

La fuite.

A peine la ville était-elle revenue de son étonnement, après avoir appris la banqueroute et les détournements du riche banquier, qu'elle fut de nouveau stupéfaite d'apprendre son habile déguisement et sa fuite audacieuse. La justice irritée voulait prendre une éclatante revanche ; elle rugissait de sa défaite comme la reine de la forêt à laquelle on a enlevé son petit. Le gouvernement, craignant le mécontentement populaire, prouva son zèle en offrant une grosse récompense pour l'arrestation du banquier frauduleux. Les campagnes aux alentours de la ville furent gardées, chaque voiture suspecte était examinée, et les étrangers couraient le risque d'être volés, avant de pouvoir prouver leur identité. De temps à autre de fausses rumeurs

couraient dans la ville, soulevant ou apaisant les colères comme le flux de la mer. Une fois, le coupable est pris et logé sûrement dans la Bastille; une autre fois, il est libre et court sur les chemins comme le cerf dans les plaines. Cassier, en effet, s'était échappé ; mais quelques incidents de la poursuite furent intéressants et périlleux.

Les voyages, à cette époque, étaient lents et difficiles. Les engins à vapeur qui maintenant franchissent les montagnes et parcourent les mers avec une rapidité qui rivalise avec le vol des oiseaux, étaient inconnus. La vieille diligence ou la chaise de poste étaient les seuls véhicules convenables aux voyageurs entre les grandes villes.

Cassier savait qu'en le poursuivant on prendrait ces chemins, aussi eut-il le soin de les éviter. En cherchant un lieu de refuge où les chances d'être appréhendé étaient les moindres, il se sentit attiré vers Genève, déjà célèbre comme le centre des sociétés secrètes, et le point de ralliement de l'infidélité. Il se proposait de se rendre à cette ville par une route circulaire, mais se rendre de Paris à la vieille capitale de la Suisse, au milieu des montagnes et au centre de l'Europe, était un voyage herculéen ou le fugitif et ses deux filles.

Ils voyagèrent donc pendant deux ou trois jours, s'arrêtant aux auberges les plus modestes, le long du chemin, et dans les endroits où les nouvelles de la Capitale ne pouvaient pas encore être parvenues. Le temps, quoique court, les avait familiarisés avec le danger et avait calmé leur fièvre d'anxiété, conséquence inévitable de leur fuite précipitée et hasardeuse.

Mais la loi vengeresse les suivait de près. Les agents de police, passant de village en village, se trouvaient sur la trace d'un homme âgé et de deux jeunes imberbes en costume d'aspirants de marine. La chasse devint excitante, l'or et le renom attendaient la capture.

Un après midi, par un soleil resplendissant, Cassier et ses filles poursuivaient leur chemin le long d'une des routes pittoresques de la Côte-d'Or. Ils étaient sur le versant d'une montagne ombreuse et, à travers un éclairci du vert feuillage, ils pouvaient voir à des milles de distance la route qu'ils venaient de parcourir. Le silence de la montagne n'était interrompu que par le chant des oiseaux sauvages, et le rugissement d'un torrent qui passait par dessus les rochers,

pour aller se jeter dans la plaine. Les fleurs sauvages confiaient leurs parfums à la brise, et l'astre du jour descendait lentement derrière une bande de nuages pourpres ; en un mot, la scène était aussi belle qu'aurait pu la rêver l'imagination la plus brillante. Nos jeunes héroïnes donnaient souvent des signes du plaisir qu'elles éprouvaient à la vue de ce spectacle grandiose et nouveau pour elles ; mais leur vieux père était silencieux et attentif. Il jetait souvent un regard long et perçant sur la route où ils venaient de passer. L'inquiétude se peignait sur son front ridé ; un pressentiment du danger assombrissait ses traits.

Tout à coup, il se détourna, après avoir regardé plus longtemps, et d'une voix alarmée, il s'écria : Voilà qu'ils viennent !

Pendant quelques instants il fouetta les chevaux, se refusant obstinément à donner aucune explication aux jeunes filles terrifiées ; puis il se mordit les lèvres, tira son épée et la mit à côté de lui ; il se préparait à combattre, car il avait résolu de mourir plutôt que d'être ramené à Paris comme prisonnier.

Les poursuivants gagnaient toujours du terrain ; on pouvait distinguer les costumes des gendarmes au milieu du nuage de poussière que soulevaient leurs chevaux lancés au galop. La montée était longue et raide, les chevaux de Cassier étaient fatigués ; il vit que la fuite était impossible ; son imagination fertile vint à son secours dans cette circonstance critique.

A ce moment, ils arrivaient à un détour du chemin où les arbres étaient plus touffus et l'ombre plus épaisse. Comme un général habile dans un moment critique où la victoire et la défaite dépendent d'un coup de dé, il conçut immédiatement le plan d'un expédient désespéré. Il plaça ses chevaux à l'écart et ordonna à ses enfants d'attendre son retour, puis revenant sur ses pas il se cacha derrière le tronc d'un chêne et attendit avec calme l'arrivée des agents de police.

Bientôt il entendit le galop des chevaux, il vit les gendarmes monter la côte ; Cassier les compta ; ils n'étaient que deux. Le désespoir fait accomplir des actes aussi grands que la valeur, il va prêter à son bras affaibli par les années une vigueur surprenante.

A la vue de la voiture suspecte, en partie cachée à l'ombre des arbres qui bordaient le chemin, un des gendarmes

donna des éperons et devança son compagnon, pour être le premier à s'emparer du fugitif. Fatale imprudence ! Au moment où il redoublait de vitesse et comptait déjà peut-être les fruits de sa capture, Cassier sortit de sa cachette et plongea son épée dans le flanc de son cheval. Le cheval tomba entraînant son cavalier dans sa chute ; et avant que le gendarme put se relever, Cassier avait retiré son épée et l'avait plongée, toute fumante du sang du noble animal, dans le cœur du cavalier.

Un cri, parti de la voiture, annonça que la scène avait eu pour témoins les tendres jeunes filles, peu habituées à ces actes de violence et à l'effusion du sang. Mais le combat n'avait fait que commencer. La lutte entre les Horaces et les Curiaques, de laquelle dépendait un empire, ne fut pas plus acharnée.

Le second gendarme vit le sort de son compagnon ; il sauta de son cheval et vint, l'épée à la main, à la rencontre du banquier parisien, devenu bandit de la montagne.

Dans les anciens jours, quand un grec avait une rencontre avec un autre grec, la terre tremblait, disait-on. Jamais lutte ne fut plus égale et plus mortelle. Cassier, dans sa jeunesse, avait appris l'escrime comme un art utile ; l'agent de police était un maître d'armes. Pendant un moment, les éclairs jaillirent de leurs épées ; les combattants restaient silencieux, mais on lisait sur leurs traits la résolution et le dessein de se mettre à mort. Ils frappent, ils frappent encore, parent, frappent et ripostent jusqu'à ce que la nature fatiguée eut diminué la vigueur de leurs coups. Cassier surtout, à cause de son âge et des émotions qui le rendaient nerveux, sentait qu'il allait succomber ; réunissant toute sa force par un effort désespéré, il se jeta de tout son poids par un coup bien dirigé sur l'épaule de son adversaire, lorsque l'épée de son antagoniste se brisant en voulant parer, l'arme de Cassier s'enfonça dans la poitrine du gendarme qui tomba dans le sang de son compagnon assassiné.

.....
 Tout est redevenu tranquille. Le soleil a disparu avec splendeur ; les oiseaux sont silencieux et la solitude de la passe de la montagne est comme la nuit qui devient plus sombre après le passage d'un météore. Les malheureux mais braves agents de la justice gisent sur le terrain du combat ; le sang coule en abondance de leurs blessures béantes ; sur

leurs traits bronzés on lit la colère de la défaite ; l'un tient dans sa main la poignée de son épée qu'il n'a pu tirer contre son assassin ; l'autre a les yeux fixés sur le tronçon de son épée, cause de sa mort.

Un lourd clapotement et l'écume rougie annoncent que le torrent est devenu le tombeau des agents de police ; la route teinte de sang est recouverte d'une légère couche de terre ; le lieu témoin de la tragédie est charmant et beau comme auparavant. Cassier rassuré, avec une démarche dans laquelle on lisait l'orgueil du triomphe, retourna d'un pas lent vers sa voiture pour continuer son voyage.

Quand il arriva, Louise venait de sortir d'un évanouissement et sa sœur avait été absorbée par les soins qu'elle lui donnait pendant la lutte mortelle qui venait d'avoir lieu. Ni l'une ni l'autre ne virent la situation périlleuse de leur père. Les angoisses que le danger qu'il avait couru aurait dû leur causer, leur furent épargnées.

Quelques jours après, on les retrouve tous trois franchissant les passes des Alpes, traversant sans encombre les frontières de la France, et se trouvant loin des atteintes de la justice qui les poursuivait inutilement.

CHAPITRE XII.

Genève.

Comme le cerf fatigué qui a pu dépisser les chiens de chasse et qui se repose en sûreté sous le couvert de ses montagnes natales, nos fugitives peuvent enfin respirer en toute liberté dans la belle ville de Genève. Quelque grand et majestueux qu'eût été le paysage qui avait passé devant elles, l'excitation de la fuite et la crainte d'être prises avaient enlevé à cette belle nature tous ses charmes. De fois à autres, il est vrai, elles avaient regardé autour d'elles, non pour admirer les montagnes couronnées de neiges, les plaines verdoyantes ou le cristal des cours d'eaux ; c'était pour sonder du regard la route qu'elles avaient passée, pour voir au loin si rien n'indiquait la présence des chevaux des gendarmes.

Mais maintenant, pour la première fois, la magnificence des paysages des Alpes et les charmes de la reine des vallées de la Suisse frappaient leur vue. Le Mont-Blanc, déjà aperçu du côté du nord, semble lever plus haut sa tête al-

tière couverte de neige ; ses pics aux couleurs de cristal sont plus majestueux vus des ponts du Rhône. Dans l'eau du lac aux teintes d'azur on aperçoit un autre firmament, et quoique l'air fut froid et piquant dans les glaciers des montagnes, et que la nature fut dépouillée de son manteau de verdure, néanmoins, nos jeunes héroïnes furent charmées de leur premier examen de la ville, et elles se réjouirent à la pensée qu'elles y feraient un long séjour.

Il est peu de places dans le monde où les amateurs des grandeurs de la nature puissent abreuver aussi abondamment leurs yeux qu'à Genève. Depuis que les chemins de fer ont raccourci la distance et coupé les montagnes, il n'y a pas de rendez-vous plus à la mode pour le monde artistique que les environs de la Capitale de la Suisse. Pendant les mois d'été chaque petit coin des flancs des montagnes environnantes est occupé par des artistes des deux sexes, et de toutes les nations. Quel album est complet sans une esquisse du Mont-Blanc ? La montagne est là dans sa majesté éternelle comme une vision d'une beauté terrible pour le jeune homme et pour le vieillard. Plus d'une âme noble a été portée par la contemplation de la grandeur de la nature à étudier avec respect la grandeur de Celui " qui a fait des montagnes ses marche-pieds." Les beautés artificielles de la Genève moderne surpassent de beaucoup celle de l'ancienne, mais ses montagnes, ses pics, ses glaciers et ses lacs sont toujours les mêmes. Elle était belle au temps de César, elle était connue de Constantin, et elle grandit en importance et en valeur à mesure que la science et les arts se développèrent en Europe.

Au temps où se passait cette histoire, la belle capitale de la Suisse était un des principaux centres du savoir. Mais, hélas ! sa littérature était souillée par les faux principes de la Réforme. Comme ces riches sarcophages en marbre qui ne contiennent que de la corruption, Genève, revêtue de toutes les beautés de la nature et des arts, était corrompue jusqu'au cœur dans son caractère moral et religieux. Elle était devenue la demeure des hérésiarques, le théâtre de l'infidélité, et, par sa presse et ses prédications, jetait à tous les vents les théories funestes du déisme et de l'incrédulité. Toutes les sociétés secrètes étaient représentées dans ses loges, et dans ses murs se rassemblaient des hommes d'une politique ex-

trême, des socialistes qui avaient juré de renverser l'autorité, d'anéantir le droit de propriété et de fouler aux pieds les lois de la société et de l'ordre. Il n'y avait pas de ville au monde qui se rendit plus coupable de blasphème que la belle Genève; et même de nos jours, comme les péchés des pères retombent sur les enfants, les enseignements de Calvin, de Baile et de Servius restent sur la ville comme une malédiction permanente pour paralyser tout noble sentiment des vertus chrétiennes.

C'est parmi les chefs des sociétés secrètes, parmi les socialistes qui complotaient la ruine de leurs concitoyens et parmi les incrédules qui blasphémaient les mystères du christianisme que nous allons retrouver le malheureux Cassier qui venait d'arriver à Genève.

(A continuer.)

[Pour le Foyer Domestique.]

LE JEUNE ATHÉE.

I



CINQ longues années s'étaient écoulées depuis que j'avais quitté le beau ciel de mon pays. Après avoir étudié pendant quatre ans à l'Université d'X** et parcouru ensuite une partie de la vieille Europe, après avoir foulé aux pieds le sol de la mère patrie, tant

de fois arrosé du sang des héros, je rentrais sous le toit paternel ; j'embrassais encore une fois ma mère, et, l'imagination remplie des plus beaux souvenirs de mon voyage, j'étais heureux de venir reposer mon intelligence et jouir de l'air embaumé de la campagne.

Mais, hélas ! si j'avais acquis des connaissances, en échange j'avais malheureusement perdu mon innocence et ma foi ! J'arrivais au milieu de mes parents marqué au front du signe ignominieux de l'athéisme.

Tel est un vaisseau qui, après avoir fendu la cime des vagues et bravé l'ef-

fort de la tempête, arrive au port chargé de richesses ; laissant voir, il est vrai, l'étendard national flottant avec orgueil au sommet du grand mât ; mais dont les flancs se sont brisés sur des écueils et qui est prêt à s'enfoncer dans l'abîme ; tel est encore l'aigle intrépide qui, fondant sur sa proie des hauteurs de l'atmosphère, remonte dans les airs, après s'être rassasié de la chair de sa victime, et qui, frappé de la balle du chasseur, retombe sans vie.

II

On était au commencement du mois de juin, lorsqu'à trois heures du matin, un jour, je sortis pour dissiper les ennuis que me causait ma nouvelle solitude. Je me promenais depuis une heure dans les longues allées du jardin de mon père, lorsque fatigué, je vins m'asseoir sur un banc de gazon en face du beau fleuve Saint-Laurent. A ma droite, s'étendaient les magnifiques allées du jardin, toutes bordées d'arbres fruitiers, d'arbustes et de fleurs ; derrière moi s'élevaient jusqu'aux nues les cimes des vieux pins séculaires dont les rameaux verdoyants s'étendaient dans l'ombre comme des bras géants et dont les racines touchaient à l'empire des morts ; à ma gauche, se trouvait une magnifique prairie tout émaillée de fleurs ; à mes pieds, tombait en mille cascades un charmant petit ruisseau dont les eaux cristallines allaient se mêler à celles du grand fleuve. Tout dans la nature m'invitait à la contemplation. Le ciel était pur et serein, la lune éclairant encore la vallée de ses pâles rougeurs, achevait de se cacher derrière la montagne et semblait se hâter de faire place à l'astre du jour ; l'aurore commençait à dorer la cime des monts, les astres suspendus au firmament comme des lampes de vermeil disparaissaient successivement dans les cieux, les fantômes de la nuit s'évanouissaient et les ténèbres s'empressaient de fuir à l'approche de la lumière.

Bientôt le soleil s'élança dans sa course encore plus radieuse qu'à l'ordinaire et vint tout ranimer dans la nature aux premiers rayons de sa lumière et de ses feux. Tout-à-coup, la prairie voisine parut étincelante : chaque fleur, chaque brin d'herbe, chaque gouttelette de rosée brillait de tous les feux du diamant, le troupeau qui y broutait paraissait plus gai, plus vif, plus animé. Les rayons de l'astre lumineux, tombant obliquement

sur le fleuve, le faisait resplendir comme une vaste nappe d'argent mollement balancée par la brise. Les fleurs du jardin s'épanouissaient aux feux du jour naissant et semblaient sourire à leur bienfaiteur en ouvrant leurs corolles toutes humectées de rosée, les petits oiseaux faisaient entendre leurs accents mélodieux et chantaient à la gloire de leur Créateur le retour de la lumière. Un doux zéphyr s'était élevé comme pour saluer l'astre du jour, et le frémissement des feuilles se confondait avec le doux murmure du ruisseau et le léger bruit des vagues. Un rayon de chaleur avait déjà pénétré jusqu'à moi, et avait réchauffé mes membres à demi glacés. Plongé dans une espèce d'extase, je m'aperçus tout-à-coup que mon cœur battait avec force et que mes lèvres étaient immobiles. Peu s'en fallut qu'un cri ne s'échappât de ma poitrine, car en contemplant toutes ces vérités, j'avais été forcé de reconnaître la main du Créateur. En promenant mes regards sur le spectacle grandiose qui m'environnait, dans un moment d'enthousiasme, je m'étais demandé : " Quel est donc l'auteur de toutes ces merveilles ? Quelle main a donc marqué au soleil, dans l'immensité de l'espace, un chemin dont il ne s'écartera jamais ? Qui donc a suspendu au-dessus de ma tête cette multitude innombrable de globes lumineux qui nous éclairent pendant la nuit ? Qui donc a creusé à mes pieds cet abîme affreux où coule depuis des siècles cette onde si pure ? Qui a marqué aux flots de ce grand fleuve une limite que les vagues en fureur ne pourront jamais franchir ? Et l'herbe de la prairie, et les feuilles des arbres, et les fleurs qui croissent dans le jardin ; qui les a donc faites si belles et leur a donné un si doux parfum ? En un mot, tout le vaste univers qui m'entoure avec les lois admirables qui le régissent, peut-il bien être sorti du néant par un pur effet du hasard ? Et moi qui puis voir, marcher, toucher, entendre, goûter, aimer et penser, ma vie, tout mon être n'est-il pas un mystère pour moi ? Qui donc m'a donné ces sens, ce cœur et cette âme. Ah ! que de problèmes à résoudre pour un homme sans Dieu ! Que de preuves incontestables contre le malheureux dont la faible raison s'égare au point de nier l'existence de l'Être Suprême !

Deux grosses larmes s'échappèrent en ce moment de mes yeux et tombèrent sur le gazon. Au même instant un son vint

frapper mon oreille et faire vibrer mon cœur. Ce son si bien connu jadis, était celui de la cloche du village, qui appelait les fidèles au divin sacrifice. Cette même cloche, qui il y a vingt-cinq ans, avait annoncé mon entrée dans le monde et qui tant de fois m'avait appelé à assister à la célébration des divins mystères, sonnait cette fois comme pour me reprocher mon incrédulité. Je détournai involontairement la tête, et j'aperçus le grand clocher de la chapelle s'élevant dans les nues comme le doigt d'un ange qui me montrait le ciel. Mille pensées se confondèrent dans mon esprit, mille souvenirs s'y heurtèrent. C'est là, me dis-je à moi-même, que ma mère me conduisait par la main, lorsque j'étais enfant et me faisait balbutier des prières que je n'ai pas encore oubliées. C'est là que l'eau régénératrice du baptême toucha mon front, que l'on prononça un *Credo* auquel je m'efforce de ne plus croire. C'est là que le divin Sauveur vint pour la première fois se donner à moi dans la Sainte Communion. Là, en un mot, se rattachent tous ces souvenirs que je ne puis me rappeler sans frémir de terreur sur ma prétendue incrédulité."

Irrésolu, en proie aux remords les plus cuisants, je voulus revoir encore une fois ce lieu si cher à mon enfance, et chancelant, je pris le sentier de la chapelle.

III

Trois fois je m'élançai pour entrer dans ce séjour béni, et trois fois je fus arrêté par la honte de mon apostasie et la crainte d'être découvert par mes faux amis. Enfin, après un suprême effort, j'entrai dans le saint lieu et m'agenouilai en silence comme aux jours de mes beaux ans. Rien n'avait changé depuis que j'avais laissé pour la dernière fois cet asile de bénédictions. Les vieux murs, ornés de fresques étaient encore comme au jour où je les avais laissés. Les tableaux, les lampes, l'autel étaient encore les mêmes. C'était encore le même prêtre, seulement ses cheveux avaient blanchis, sa voix était maintenant tremblante.

Tout autour de moi respirait la paix, le bonheur et l'innocence : un silence majestueux régnait dans toute l'enceinte et n'était troublé que par le bruit des chapelets. D'intervalle en intervalle, le vieux prêtre tenant à la main le lourd

encensoir, faisait monter l'encens vers le trône de l'Éternel. Les cierges scintillaient dans l'ombre comme les étoiles du firmament. La foule était pieusement agenouillée, et toutes les lèvres murmuraient des prières. Le divin Sauveur, accompagné de ses légions d'anges, descendit encore une fois sur l'autel à la voix du prêtre, et les fidèles prosternés s'humilièrent et adorèrent la majesté du Dieu vivant. A ce spectacle si sublime que tant de fois j'avais tourné en ridicule, mon cœur battit à rompre ma poitrine. Des larmes inondèrent mon visage et ma bouche tremblante, qui avait tant de fois blasphémé, murmurait involontairement une prière à la Sainte Vierge, la seule, qui me restait de celles que m'avait apprises ma pauvre mère dans mon enfance. Alors, une tentation terrible s'empara de mon cœur : je me surprenais à prier et dans un temple élevé à la gloire du Dieu que j'avais renié. Satan, voyant que sa timide proie menaçait de lui échapper, entraînait en moi et me reprochait ma lâcheté. "Quoi ! me dit-il, toi, qui hier encore, étais incrédule, te voilà aujourd'hui redevenu chrétien ! Quoi ! toi, qui avais abandonné ce culte ridicule ; toi, qui a si souvent blasphémé ces cérémonies sacrilèges ; ce matin, te voilà prosterné devant un autel ! misérable ! ta raison s'égaré." O moments d'angoisses et de désespoir ; mes mains se crispèrent, mes cheveux se hérissèrent, mes membres devinrent glacés, et une sueur froide ruissella sur tout mon corps ; je fis un mouvement pour sortir ; ma bouche s'ouvrit pour blasphémer encore une fois ; mais l'ange du Seigneur s'était approché de moi, et levant les yeux au ciel : "Mon Dieu, dis-je, ayez donc pitié de moi !" A peine cette courte invocation fut-elle échappée de mes lèvres, que je sentis mon désespoir se calmer : mon bon ange s'efforçait de me consoler et m'engageait à prier.

La reine des vierges, la mère du Sauveur, celle que l'on, implore jamais en vain, témoin de ma détresse venait de supplier son fils d'avoir pitié de moi. Oh ! moment de bonheur, d'espoir et d'amour !.....

A l'instant, mon cœur fut touché, et des larmes de repentir m'ouvrirent les portes du ciel. Aussitôt après le Saint sacrifice de la messe j'allai me jeter aux genoux du prêtre de Jésus-Christ, et après lui avoir confessé mes égarements, sa vieille main desséchée s'étendit sur ma tête pour faire descendre du ciel le

pardon de mes crimes. Oh ! après, je me hâtais d'aller sécher les pleurs de ma vieille mère en lui annonçant mon retour au devoir. Sur mon chemin, les oiseaux semblaient chanter ma conversion. Le soleil semblait se réjouir. En un mot, j'étais heureux, car j'avais fait la paix avec mon Dieu.

Et quel bonheur de me jeter dans les bras de celle qui avait tant pleuré sur mes égarements et de lui dire : "Je suis redevenu chrétien."

* * *

[Pour le Foyer Domestique.]

ROMANCE.

REVIENDRA-T-IL ?

I

Déjà le jour ! et moi je rêve encore !
Pourquoi, mon Dieu, n'ai-je pas de repos ?
Dans le lointain, je vois la pure aurore,
Blanchir le ciel et dorer les coteaux.
O triste nuit !—toujours cette pensée :
—" Reviendra-t-il ?"—Ciel !—s'il allait mourir !
Il laisserait, seule, sa fiancée,
Dans cet exil, le pleurer et gémir. (Bis.)

REFRAIN.—Oh ! Pardonnez à ma tristesse,
Grand Dieu, qui connaissez mon cœur ;
De vous j'implore la tendresse :
—Ayez pitié de ma douleur.—(Bis.)

II

Hier encor, il me disait : "Je t'aime,"
En attachant, sur moi, ses grands yeux bleus ;
Et puis, parfois, je sentais son haleine,
—Tendre zéphyr !—caresser mes cheveux.
Qu'il était beau !—De belles tresses blondes,
Comme les blés, roulaient sur son col blanc ;
Son front portait quatre rides profondes,
Que le malheur mit, un jour, en passant. (Bis.)

Oh ! Pardonnez à ma tristesse,
Grand Dieu, qui connaissez mon cœur ;
De vous j'implore la tendresse :
—Ayez pitié de ma douleur.—(Bis.)

III

Ainsi rêvait, une charmante brune,
Un beau matin, à son fidèle amant ;
Son œil brillait, comme brille la lune,
En reflétant sur un pur diamant.
Mon Dieu ! mon Dieu ! soudain s'écria-t-elle,
" Reviendra-t-il," pour consoler mon cœur ?.....
Puis le sommeil, sur sa vive prunelle,
Vint suspendre son immense douleur. (Bis.)

Oh ! Pardonnez à sa tristesse,
Grand Dieu, qui connaissez son cœur ;
Elle implorait votre tendresse :
—Ayez pitié de sa douleur.—(Bis.)

J. B. CAQUETTE.

Québec, 12 Mars 1877.

Economie Sociale et Politique.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESSAI

SUR LE

DROIT SOCIAL CHRETIEN.

(Suite.)

IX

De la perfection sociale et de la nécessité du Catholicisme (Continuation).—Réponse à une objection.—Perfection de l'action sociale.



L'objection énoncée à la fin de l'article précédent, je réponds, d'abord, qu'il ne faut pas confondre le protestantisme avec les protestants. De même qu'il se trouve au sein du catholicisme des catholiques à demi protestants ; de même aussi il se rencontre au sein du protestantisme des protestants à demi catholiques. Les premiers sont attachés visiblement au corps de l'Eglise, mais ils sont, sur beaucoup de points, détachés de son esprit ; les autres sont extérieurement séparés du corps de l'Eglise, mais ils ont conservé quelque chose de son esprit, reçu avec les traditions de leurs pères qui furent catholiques. Les premiers demeurent catholiques de nom et embrassent de fait les conséquences du protestantisme, tout en rejetant son principe ; les autres, en embrassant le principe protestant, se sont cependant attachés aux débris de croyances catholiques que leurs ancêtres leur ont légués avec le poison de l'erreur.

C'est si bien le cas que le point de départ du protestantisme a été, avec la négation de l'autorité, le désir de réformer l'Eglise catholique en certains points : donc pour les autres points, donc pour le fond même des doctrines catholiques, on a voulu les conserver en partie.

Assurément les congrégations protestantes n'ont pas pris pour point de départ la négation radicale des doctrines du christianisme, dont l'Eglise catholique est seule dépositaire et seule interprète : autrement, elles seraient tout simplement rentrées dans le sein de l'infidélité. Mais allez demander aux protestants s'ils se considèrent comme infidèles, et vous les entendrez protester de leur attachement au christianisme.

Il est vrai que ces débris de croyances ca-

tholiques disparaissent graduellement, s'en vont de jour en jour de plus en plus, minées qu'elles sont incessamment par le principe de destruction ou de négation qui constitue l'essence même du protestantisme. Mais tant qu'il en reste quelque chose, ce quelque chose ne peut manquer de se traduire, aussi bien dans la politique que dans la vie privée, surtout chez un peuple caractérisé par la noblesse du caractère comme l'est le peuple Anglais.

C'est un fait que s'il y a de belles âmes et de beaux caractères chez les protestants, ils ne sont protestants que dans ce qu'ils ne croient pas, mais sont catholiques dans ce qu'ils croient, bien qu'ils ne s'en rendent pas toujours compte.

L'homme n'est pas toujours conséquent avec ses principes.

Le principe du protestantisme étant essentiellement le renversement de l'autorité religieuse, ses conséquences doivent inévitablement aboutir au renversement de toute autorité, pour constituer chaque individu son propre gouvernement ; car une fois admis le droit de rejeter toute autre autorité que le libre examen, que le *moi*, dans la matière la plus importante, la religion, il s'ensuit nécessairement que le *moi* est la seule autorité admissible dans les autres matières qui sont moins importantes.

Lors donc qu'un peuple protestant recule devant le renversement de toute autorité, il cesse pour autant de *protester* ; il recule devant les conséquences du principe qu'il a admis, parce qu'il en voit le danger, et fin vient s'ancre à des principes antérieurement reçus et suivis par ses ancêtres, qui, encore une fois, en abjurant l'Eglise catholique, ont gardé en eux, pour les transmettre à leur postérité les bienfaits puisés à longs traits dans son sein.

En un mot, tout en se faisant protestant en religion, il est demeuré catholique en politique.

En combattant le protestantisme comme élément de perfection de l'unité sociale, nous respectons les protestants. Nous attaquons ce qui est erreur chez eux ; mais nous les louons de ce qu'ils ont pu réussir à conserver de la vérité chrétienne.

Ces distinctions bien comprises, et nous les croyons fondamentales pour l'intelligence de la question présente, il nous est facile de pénétrer dans la philosophie sociale des faits qui ont rempli les derniers siècles de notre ère. Il est en effet clair comme le jour, que c'est du sein du protestantisme qu'est sorti l'esprit de révolte qui a gagné certaines contrées catholiques et qui en ont rendu les peuples protestants en politique, pendant qu'ils sont demeurés catholiques en religion. " C'est depuis que la Réforme a failli renverser l'autel, dit Venturà (1), que tous les trônes ont été ébranlés. La révolution de la France n'a été qu'une caricature

(1) Du Pouvoir Polit., 4e Discours. Ire partie, No 5.

sanglante et abjecte de la révolution de l'Angleterre protestante ; et c'est au protestantisme anglais que revient la triste gloire d'avoir introduit dans l'Europe chrétienne, la mode payenne d'assassiner juridiquement les rois."

Passons à l'examen des faits.

La France est aujourd'hui dans une condition anormale ; mais il faudrait n'avoir pas d'yeux pour ne pas voir quelle en est la cause. C'est que la France, restée catholique dans son clergé, et dans la vie privée de la majorité de son peuple, s'est faite protestante en politique. Tout en repoussant le protestantisme dans l'ordre religieux, elle l'a embrassé pleinement dans le domaine politique. La grande révolution qui a changé la destinée de cette grande nation n'a pas réussi, malgré des efforts multipliés et inouïs, à arracher le sentiment catholique du cœur français ; mais elle a réussi amplement à enlever toute trace de catholicisme de la politique française. On peut dire qu'elle s'est dédommagée largement sur le second théâtre de ce qu'elle n'a pu faire sur le premier. On ne peut nier non plus que les maux de la France datent du moment où elle a voulu se constituer politiquement en dehors du catholicisme, de sorte que l'objection, en tant qu'elle a trait à la France, bien loin d'affaiblir notre thèse, ne fait, au contraire, que la confirmer d'une manière singulièrement frappante.

Pourquoi la France, jusqu'au temps où les principes du protestantisme, devenu révolution, ont commencé à nous faire la société politique telle que nous la voyons aujourd'hui, se débattant entre la vie et la mort, avait-elle toujours été la plus grande nation de l'Europe ? Parce que la France était aussi la nation la plus catholique de l'Europe. Elle était basée dans son unité sociale, sur l'unité catholique : là était le principe de sa force. Aussi, à peine s'est-elle privée de ce principe de la vraie force sociale, du premier lien de son unité, qu'elle a vu commencer en elle la dissolution de son être social, dissolution qu'elle verra s'accomplir jusqu'au bout si elle ne renonce au protestantisme politique, qui a déjà tant avancé le travail de sa ruine.

D'un autre côté, l'Angleterre, en admettant la réforme dans l'ordre religieux, n'a pas osé l'accomplir dans l'ordre politique. Il est vrai que dès le début de son ère de réforme, l'Angleterre a été, comme tout naturellement et par la force même du principe révolutionnaire auquel elle venait de donner l'hospitalité, entraînée à la révolte contre l'autorité politique ; mais ce qui fit échapper les Anglais au naufrage auquel devait aboutir ce premier essai de révolution, ce fut leur esprit éminemment conservateur.

L'Anglais adopta un principe nouveau ; mais il hésita devant les chances désastreuses que lui promettait cette nouveauté ; et après avoir fait un pas dans la voie de la révolution, il rétrograda vers son passé et alla

s'abriter à l'ombre des anciennes institutions dont le catholicisme l'avait doté, lorsqu'il était encore sous son empire bienfaisant. "Il n'est pas universellement connu, remarque Ventura, que les Stuarts n'ont pas été bannis comme princes catholiques, mais comme princes despotes, héritiers entêtés de l'absolutisme sauvage d'Henri VIII et d'Elisabeth ; car, quant à leur catholicisme il était bien problématique, tandis que leur administration et leurs mœurs étaient réellement déplorables. On ne chercha donc dans la maison d'Orange qu'une maison vierge de toute tradition d'un despotisme héréditaire ; une maison d'un arrangement facile, et présentant des garanties suffisantes pour le maintien des libertés nationales et de l'ancienne constitution de l'Etat."

Si donc le germe de la révolte politique, renfermé dans le protestantisme ou la révolte religieuse, n'a pu se développer en Angleterre et y produire des fruits durables, c'est qu'il y fut étouffé, après sa première floraison, par l'esprit conservateur qui caractérise l'Anglais, et vint heureusement lui remettre devant les yeux les institutions qu'il avait apprises à aimer, lorsqu'il était encore habitant de l'*Isle des Saints*.

Mais nous verrons tout à l'heure, ce que cette ancienne institution catholique, dans les mains du protestantisme, qui en a faussé les principes et les tendances, a enfanté en Angleterre depuis deux siècles.

Si, au contraire, ce même germe de révolte est allé se développer en France, c'est qu'il y fut accueilli par le frère aîné du protestantisme, le philosophisme impie, qui n'est que le protestantisme sous une autre forme, et a pu y produire ses fruits.

Il est donc vrai de dire que c'est le protestantisme qui mit la France en révolution, de même que c'est le catholicisme qui sauva l'Angleterre du naufrage de la révolution.

Mais on me dira : voilà une magnifique escapade de la difficulté ! Avec cette manière d'arranger les choses, il n'y a plus lieu à raisonner sur les faits. Rien de plus facile que de rendre l'Angleterre protestante responsable des révolutions produites chez les peuples catholiques. Ne serait-il pas plus logique et plus juste de tenir chaque nation responsable des maux qui s'opèrent dans son sein ? — Très juste. Nous sommes loin de demander compte à l'Angleterre des révolutions qui ont bouleversé la France catholique. Nous sommes en question avec le protestantisme. Nous lui demandons compte du mal qu'il a fait, soit chez les peuples protestants, soit chez les peuples catholiques. Nous lui demandons compte du mal qu'il a fait en Angleterre en matière de religion, mais nous ne l'inquiétons pas sur le mal qu'il n'a pas réussi à faire en matière politique, arrêté qu'il a été par l'esprit conservateur du peuple Anglais. Nous lui demandons compte du mal qu'il a fait en France en matière po-

(1) Du Pouvoir Politique, le Discours, Ire partie, No 7 (Note, page 35).

litique, accueilli qu'il y a été par l'esprit amateur de nouveauté, qui caractérise le peuple Français, sans l'inquiéter non plus sur le mal qu'il n'a pas réussi à y faire, en matière de religion, grâce à l'esprit éminemment catholique de ce même peuple.

Chez toutes les nations, il peut y avoir un bon et un mauvais côté. Mais nous ne sommes pas en question avec les peuples, qu'ils soient protestants ou catholiques : nous en sommes avec le protestantisme, et le tenons responsable du mal qu'il fait dans l'ordre social, soit au sein des nations protestantes, soit au sein des nations catholiques. Nous ne faisons pas une discussion religieuse ; nous traitons de la question sociale, et ne considérons le protestantisme aussi bien que le catholicisme, que comme élément de perfection sociale.

Et nous le demandons à quiconque veut examiner la question, en mettant tout préjugé de côté : est-ce le protestantisme, principe de division par essence, qui a sauvé l'Angleterre de l'abîme de la révolution radicale en politique ? Est-ce le catholicisme, principe d'unité par essence, qui a donné naissance à la révolution radicale en France ?

Il est un fait qui achève d'élucider le point qui nous occupe.

Le catholicisme existait avant que le protestantisme vit le jour. Le catholicisme remonte à l'origine du Christianisme ; le protestantisme ne date que d'hier. Sans doute, avant la naissance de celui-ci, il y eut des tentatives de révolution, inspirées par le génie du mal, qui, de tout temps, a travaillé à la ruine de l'humanité. Mais notons cette différence essentielle et digne de remarque : avant la réforme, on conspirait contre les rois, mais on respectait la royauté ; on renversait l'homme, mais on laissait le principe d'autorité debout dans l'esprit et la conscience des peuples.

Depuis l'apparition du protestantisme en Europe, l'autorité y a été rejetée en principe ; l'homme et le principe qu'il représente ont été également l'objet d'une même haine, d'un même acharnement, d'une même guerre.

Si l'on met en regard maintenant l'Angleterre avec la France, où se trouve-t-il le plus de misère ? C'est un fait connu de tout le monde que, si le protestantisme a échoué dans ses tentatives de révolution en Angleterre, il n'a pas laissé cependant d'enfanter les plus tristes résultats au sein de la société Anglaise, et de faire de ce peuple libre, le plus pauvre et le plus malheureux. " Où trouver dans le monde, dit encore Ventura (1), autant de misère dans les dernières classes, à côté de tant de richesses dans un petit nombre de familles ? Où trouver ailleurs dans le monde ces horribles drames, où des masses de quarante à cinquante mille créatures humaines, couvertes de haillons, demandant à grand cris " du pain ", et auxquelles l'aristocratie gouvernementale, dans sa touchante miséricorde, ne dispense

que des boulets et les douceurs de la mitraille ? Où trouver ailleurs dans le monde une société plus profondément rongée par la misère ? Car c'est un fait que la terre classique du protestantisme, l'est aussi du paupérisme, quant au mot et quant à la chose.

" Ajoutez à ceci que, d'après les révélations qu'à la suite d'enquêtes sérieuses le gouvernement lui-même a faites au monde, touchant la classe ouvrière de ce pays, leur misère morale est au niveau de leur misère politique, et qu'on chercherait en vain, parmi ces infortunés, les débris des principes religieux et moraux les plus élémentaires."

Il est, en effet, des documents qui attestent plus que toute parole le degré de corruption auquel on est arrivé dans la métropole du protestantisme.

Le docteur Ryan et M. Talbot, secrétaire d'une association formée à Londres pour la protection des jeunes filles et pour combattre la prostitution des mineures, estimaient, récemment, que le nombre des prostituées était de quatre vingt mille ; et quelques années auparavant, en 1852, MM. Trébuchet et Poiret-Duval, chefs de bureau à la Préfecture de Police à Paris, portaient le chiffre des prostituées dans cette ville à quatre mille deux cents trente-deux. (1)

Tenant compte maintenant de la différence de la population, l'on reste avec une proportion de 10 à 1 au moins pour le chiffre des prostituées entre les deux capitales.

De plus, en France et dans les autres pays catholiques, il y a des pauvres, sans doute, car il y en aura toujours et partout, mais le paupérisme n'est qu'une exception. L'aïssance y est plus commune ; elle y paraît sous des formes plus nuancées. — Les classes ouvrières peuvent, dans les limites de leurs ressources, connaître les agréments de la vie. On n'y trouve pas de masses d'hommes coulant leur existence dans l'abrutissement qui est presque toujours la conséquence de l'extrême misère.

En France, c'est un peuple vivant qui se débat aux prises avec les révolutions et les attaques du mal ; en Angleterre, c'est un peuple mort (nous entendons le bas peuple), qui ne bouge pas au fond du tombeau social où il git.

En touchant à ces conclusions, nous nous empressons de payer un juste tribut d'éloges au mouvement catholique qui s'est réveillé en Angleterre, et qui seul pourra rendre le peuple anglais ce qu'il est apte à devenir : un des plus grands peuples de l'ère moderne. De même aussi, le mouvement catholique qui commence à s'opérer dans la politique française, fera graduellement sortir la noble fille aînée de l'Eglise des épreuves que Dieu lui a envoyées pour la punir de ses fautes. Car les faits qui remplissent l'histoire moderne et l'histoire contemporaine viennent confirmer nos raisonnements et apporter une nouvelle preuve à l'appui de

(1) Du Pouv. Pol., 4e Discours, 1ère partie, n. 7.

(1) Voyez Ventura, 4e Discours sur le Pouvoir, page 253.

notre première proposition, à savoir, que le catholicisme est nécessaire à la perfection de l'unité sociale, et que les peuples élèvent ou abaissent inévitablement le niveau de leur force sociale en proportion de leur attachement plus ou moins marqué à ce premier et principal lien de toute société nationale.

II. Non seulement la perfection de l'unité, mais aussi la perfection de l'action sociale est impossible en dehors du catholicisme.

L'action sociale inclue les diverses opérations par lesquelles la société travaille à remplir sa mission, à arriver à la fin pour l'obtention de laquelle elle existe.

D'abord, quel est le sujet des opérations sociales ?

Evidemment c'est la société.

Mais la société est une multitude ramenée à l'unité, par un principe d'unité. De ce que la multitude existe, elle ne se trouve pas pour cela en société : pour devenir sociale, un principe d'unité lui est nécessaire ; et ce principe est l'autorité.

Si la multitude ne peut exister socialement sans une autorité, elle ne peut non plus agir socialement sans cette même autorité. C'est par celle-ci qu'elle produit son action ; et cette action est d'autant plus sociale qu'elle est un effet plus marqué d'autorité.

Il ne s'agit pas ici de l'autorité prise dans son être abstrait, puisque pour produire une action réelle, il faut évidemment un agent réel et concret. Il s'agit donc de l'autorité individualisée dans un sujet : et ce sujet s'appelle le Supérieur.

C'est dans la personne du Supérieur que la société agit et peut agir. Tout mouvement qui se produit au sein d'une société sans procéder par ce principe, peut s'appeler *tumulte*, mais jamais une *action sociale*.

Ici nous n'avons pas à considérer si la personne du Supérieur est une, physiquement ou moralement, c'est-à-dire si l'autorité est concentrée dans un seul, ou réside en plusieurs. Cette considération aboutit aux diverses formes de gouvernements, et se trouve en dehors des principes fondamentaux, à l'étude desquels nous nous sommes restreint dans cet écrit.

Du reste, quelque soit la forme du gouvernement qui régit une société, l'action de l'autorité, prise dans son ensemble, s'appelle *gouverner* ; et chercher la perfection de l'action sociale revient à chercher la perfection dans *l'art de gouverner*.

Faciliter aux individus, par le moyen de l'ordre extérieur, l'obtention de leur félicité naturelle ici-bas, telle est, avons-nous vu antérieurement, la fin immédiate et spéciale de l'État ; tel est aussi, conséquemment, le but vers lequel doit converger toute action sociale.

Mais pour atteindre convenablement ce but, la société doit travailler à rendre son action de plus en plus efficace, et, par là même, à se perfectionner elle-même dans son être. Ce premier aperçu fait naître la distinction de deux opérations fondamenta-

les, auxquelles viennent aboutir toutes les autres ; l'action civile, en vertu de laquelle la société tend à procurer le bien commun des individus associés ; l'action *politique*, en vertu de laquelle elle tend à se perfectionner elle-même dans son être et dans son action.

Mais dans quel but la société doit-elle tendre à sa propre perfection ?—Evidemment ce doit être afin de se mettre en état de procurer le bien des individus, c'est-à-dire d'atteindre sa fin.

Nous voyons reparaître ici un principe que nous avons démontré au commencement : que la société est un *moyen* pour l'individu, et nullement sa fin. Ceci nous amène à faire une remarque de la plus haute importance. L'ordre politique existe en vue de l'ordre civil, mais nullement l'ordre civil en vue de l'ordre politique ; les sociétés sont faites pour les hommes, et les gouvernements sont faits pour les sociétés, mais non les hommes pour les gouvernements ; l'État ne doit pas être un dieu Moloch au bien duquel doivent être sacrifiés les peuples, mais l'État n'existe que pour procurer le bien des peuples ; en un mot l'individu n'est pas fait pour la société, mais la société est faite pour l'individu. Il ne faut donc pas dire, avec Michelet, que "l'homme appartient corps et âme à l'État," utopie qui trouve plus d'un admirateur par le temps qui court ; mais il faut dire, avec les publicistes qui ont su pénétrer dans la vraie philosophie sociale, que "les sociétés humaines naissent, vivent et meurent sur la terre ; là s'accomplissent leurs destinées ; mais elles ne contiennent pas l'homme tout entier. Tout en appartenant à la société, il lui reste la plus noble partie de lui-même, ces hautes facultés par lesquelles il s'élève à une vie future..... nous autres, personnes individuelles, êtres doués de l'immortalité, nous avons une autre destinée que les États."(1)

Voilà pourquoi nous devons conclure que "l'on ne doit point juger de la félicité d'un État par le plus ou moins de droits politiques dont le peuple jouit, mais par la sagesse des lois civiles, et par la bonne administration de la justice (2)" ; car, en effet, ce doit être d'après le but que l'on juge de la bonté des moyens. "Rappelons-nous, dit Taparelli (3), que la société est pour les individus, un moyen d'arriver à la félicité, et que la valeur du moyen est déterminée par la fin : la société sera donc bien réglée si elle est capable de protéger et de perfectionner l'action sociale des individus. C'est là le but véritable, l'unique fin prochaine de l'ordre politique ; cette fin est surbordonnée à la fin immédiate de l'action civile, comme celle-ci, à son tour, est surbordonnée à la fin universelle de l'acte humain, qui est le bonheur. On voit donc que dans la nature et dans la

(1) Guizot, *Civil. Europ. leg. I.*

(2) Bentham, cité de Taparelli, *Droit Naturel*, n. 736.

(3) *Droit Naturel*, n. 1044.

volonté de Dieu, les degrés de dignité de ces fins sont dans un ordre inverse de celui que leur assignent l'ambition et la servilité des hommes."

Ces distinctions posées, nous reprenons notre sujet.

Nous avons à démontrer la nécessité du catholicisme à la perfection de l'action civile et de l'action politique de la société.

La fin de l'action civile de la société, nous le répétons, est de faciliter aux individus l'obtention de leur félicité naturelle. Mais comment la société atteindra-t-elle cette fin ? D'abord en garantissant les droits de l'individu, et ensuite en augmentant ses ressources par la coopération sociale. Double opération par conséquent : acte de *protection*, acte de *perfectionnement*.

Les droits de l'homme, que la société est tenue de protéger, se réduisent à celui de *vivre*, celui d'*avoir les moyens de conserver sa vie*, celui de *les employer librement* ; en d'autres termes, droit d'*existence*, droit de *propriété*, droit d'*indépendance* (1).

Or, en dehors du christianisme, les sociétés humaines n'ont jamais pu, et ne pourront jamais arriver à cette triple fin de protection d'une manière parfaite.

La loi naturelle seule ne peut élever les sociétés à cet état de *perfection*, parce que l'homme, abandonné à ses seules forces naturelles, bien qu'il puisse avoir la connaissance des premiers principes de la loi naturelle et même de ses conclusions immédiates, ne peut pas cependant avoir de celle-ci une connaissance complète, parfaite, exempte d'erreurs. C'est là l'enseignement théologique, qui déclare avec St. Thomas d'Aquin, (2) que l'homme, dans l'état de sa nature déchue, a besoin de la révélation pour arriver à une connaissance claire et parfaitement lucide des choses qu'il peut connaître même avec les seules forces de sa raison, dans l'ordre de la morale, parce qu'il ne peut acquérir cette connaissance que difficilement et sans éviter un mélange d'erreurs.

De plus, c'est un fait d'expérience.

La loi naturelle, chez les peuples privés de la lumière du christianisme, a toujours été si peu efficace, que les droits les plus essentiels de l'individu y ont été violés de la manière la plus étrange. L'histoire des nations infidèles est là pour le prouver. Que l'on ouvre les pages de cette histoire, qu'y trouve-t-on ?— Des citoyens livrés aux bêtes et mis à mort pour le seul motif de causer un moment de récréation à une populace avide de sang et de combats, tel que dans Rome païenne ; des enfants égorgés dès le premier instant où ils paraissent à la lumière, s'ils n'ont pas les qualités extérieures requises par les lois, tel que chez les Spartiates ; des enfants jetés à l'abandon et à la mort, pour le seul motif de retarder l'accroissement de la population, tel que chez les Chinois infidèles : donc vio-

lation directe du premier droit de l'homme, son droit d'existence. Qu'y trouve-t-on encore ?— Le vol autorisé et même prescrit par les lois, tel que dans Sparte ; le droit de posséder en propre, refusé à une portion nombreuse de la société, tel que chez la plupart des nations païennes ; car l'on sait que les masses d'individus qui constituaient la classe des esclaves chez elles, étaient privées de tout droit civil : donc violation du second droit de l'homme, son droit de propriété. Qu'y trouve-t-on enfin ?— Des milliers d'individus retenus forcément dans les chaînes de l'esclavage, et rangés parmi les choses de trafic, tel que chez presque tous les peuples du paganisme : donc violation du troisième droit de l'homme, son droit d'indépendance.

Tel était l'état général des sociétés constituées en dehors du christianisme.

Un seul peuple, durant toute l'antiquité échappa à cette dégradation sociale, parce que ce peuple eut le secours de la révélation, parce que Dieu voulant se choisir une nation pour être dépositaire de la vérité, dont tous les autres peuples s'étaient détournés, se chargea lui-même de constituer cette nation par le ministère de Moïse, son prophète, et de rédiger de sa propre main, sur les tables de pierre, son code de lois. Et il lui dit : vous serez mon peuple entre tous les autres, que j'ai rejetés de ma face, parce qu'ils ne connaissent plus ma voix et mes préceptes.

La révélation de Moïse revêtait un caractère national ; mais il entra dans les desseins de Dieu d'étendre à l'humanité toute entière les secours de l'ordre surnaturel, en y appelant toutes les nations de la terre ; et il envoya au monde le Verbe incarné pour y manifester dans toute sa splendeur cette révélation faite primitivement au jardin et renouvelée ensuite par le ministère de Moïse pour le bénéfice des enfants d'Israël. Et de même que ce n'est que par la loi de Moïse que les Hébreux ont pu s'élever à la connaissance parfaite de la vérité sociale, de même aussi ce n'est que par la loi du Christ que les peuples de la gentilité ont pu sortir des ténèbres au milieu desquelles ils étaient assis, et s'élever à la hauteur de la civilisation qui a fait la gloire de l'ère moderne.

Le Christianisme était donc nécessaire et indispensable à la régénération des sociétés.

C'est le Christianisme qui, se posant en face de l'humanité païenne, fit luire dans le monde social une lumière nouvelle, fit apparaître à ses regards un horizon nouveau, en disant à ceux qui, les premiers, sont venus se ranger sous son étendard de vérité et de vie : " Désormais vous ne marcherez plus dans la voie que suivent les nations, qui obéissent à la vanité de leur sens, et qui ont l'esprit de ténèbres (1). "

(1) Voyez Taparelli, Droit Nat. No. 739.

(2) Sum. Theol. I., 2e, quest. 2, art. 4 ; et Sum. Contra Gentes, I. Ier, c. 4.

(1) Jam non ambuletis, sicut et gentes ambulantes in vanitate sensus sui, tenebris obscuratum habentes intellectum. Ephes, iv. 17, 18.

C'est le Christianisme qui a retiré le monde social de l'abîme dans lequel il était descendu, et l'a élevé à la hauteur de la civilisation dont les peuples de l'ère chrétienne se sont glorifiés. Qui voudrait nier que c'est le christianisme qui, travaillant sur un mélange de nations barbares et farouches, a fait l'Europe ce qu'elle est, ou plutôt ce qu'elle a été à venir jusqu'aux derniers siècles, où, accomplissant le plus éclatant acte d'ingratitude qui se soit jamais opéré dans le monde, après l'acte du Calvaire, l'Europe sociale a renié ce même christianisme de qui elle avait tout reçu ? L'action bienfaisante et créatrice qu'exerça le christianisme au sein des sociétés, remplit l'histoire des dix-huit derniers siècles.

Mais le christianisme c'est le catholicisme. Assurément ce n'est pas le protestantisme : celui-ci ne date que d'hier ; et il n'est qu'un ver rongeur au sein du christianisme.

Ce n'est pas le protestantisme qui civilisa l'Europe, puisqu'il n'a pas pu faire ce qui existait avant qu'il parut dans le monde.

Personne n'osera avancer que les principes fondamentaux du droit Anglais, par exemple, n'ont été connus en Angleterre que depuis le seizième siècle. Ces principes fondamentaux viennent non du christianisme mutilé par la Réforme, mais du christianisme qui fit l'*Ile des Saints*, c'est-à-dire du catholicisme qu'un saint Augustin alla y implanter au sixième siècle, et qui y exerça son action civilisatrice jusqu'aux temps où Henri VIII et sa digne fille Elizabeth ouvrirent les portes de l'Angleterre à la Réforme.

Et qu'est-ce que la Réforme a produit au sein de la nation Anglaise ?— La Réforme s'est présentée avec la négation pour tout principe, pour toute morale, pour toute arme : elle n'a pu produire que des effets négatifs ; elle n'a pu que détruire ; elle n'a pu qu'aboutir à l'anéantissement des droits de l'individu, que la société est tenue de protéger.

Ici encore les faits se sont chargés de tirer eux-mêmes les conséquences.

Que voyez-vous, en effet, dans l'Empire Britannique ?— Les immenses richesses d'Albion entassées dans les mains d'un très petit nombre, comme dans Rome païenne, et la masse du peuple mendiant son pain de chaque jour ; une nation dépouillée injustement de ses droits politiques et de sa liberté ; des efforts inouis pour dépouiller cette même nation du plus précieux de ses biens, de sa religion : cette même nation dépouillée de sa langue et de ses écoles, et de ses biens extorqués au bénéfice d'institutions qui n'ont rien de commun avec les individus qui la composent ; car l'on sait que l'Irlandais catholique est forcé, par la loi du plus fort, à soutenir avec le denier qui lui est laissé, un ministre de l'erreur dont il n'a pas besoin, et des écoles dans lesquelles sa foi lui serait un crime d'envoyer ses enfants. Est-ce là la perfection de l'action civile dans son devoir de protéger les droits des individus ?

Cette question n'a besoin que d'être posée pour être résolue.

Partout où le protestantisme est en force, il se manifeste par le même résultat. Allez demander aux catholiques du Nouveau-Brunswick, allez demander à l'évêque de Posen, en Prusse, allez demander à tous les prêtres que le gouvernement de Bismark a expulsés, si les droits des individus sont garantis d'une manière parfaite dans les régions gouvernementales que le catholicisme a été forcé de désertir : il faudrait dire dans toutes les régions gouvernementales du jour. car là où ne se trouve pas le protestantisme, apparaît le philosophisme, son digne frère, qui produit les mêmes résultats, tous deux procédant d'un même principe.

C'est un fait que les principes chrétiens ont délaissé les sociétés modernes, depuis que le catholicisme ne préside plus aux destinées des nations ; mais c'est un fait, aussi, que les sociétés modernes rétrogradent, socialement parlant, d'une manière très rapide et très frappante vers la barbarie d'où le catholicisme seul avait pu les retirer.

L'avenir est entre les mains de Dieu : mais pour tout esprit sérieux, il est certain que, ou bien le catholicisme sera appelé au poste qu'il doit occuper au sein des sociétés humaines, ou bien la civilisation dont l'ère moderne est si fière sera bientôt complètement ensevelie sous les ruines sur lesquelles se sont élevés et s'élèveront toujours le protestantisme et le philosophisme auxquels l'orgueil humain a donné le jour.

Rome sera toujours debout au milieu de ces ruines, parce que le roc sur lequel elle est bâtie est soutenu par la puissance du Christ ; et Rome seule sera capable de rappeler au sein du monde social cette civilisation à laquelle elle a donné le jour, et qui ne peut se soutenir debout que par elle.

Passons maintenant au second objet de l'action civile de la société, le perfectionnement.

L. P. PAQUIN, O. M. I.

(A continuer).

MAXIME.

On a vu des hommes qui venaient, disaient-ils, assurer le bonheur de la classe nombreuse, commencer par anéantir les trésors d'espérance, de courage et de résignation que la foi lui donnait. Quels législateurs, grand Dieu !

Certes, ils poussaient loin la présomption et l'audace, ceux qui, sans craindre l'effroyable responsabilité dont ils se chargeaient, promirent de trouver dans leur génie les moyens de remplacer la source du bonheur qu'ils tarissaient pour la société. Ne les condamnons pas, ils étaient en démence.

DROZ.

Tribune Sacrée.

ORAISON FUNEBRE

DU

R. P. REBOUL, O. M. I.

Prononcée à l'Église de Notre-Dame de Hull.

PAR

- Sa Grandeur Mgr. DUHAMEL,

LE 7 MARS 1877.

Spiritus Domini super me: propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde.

L'Esprit du Seigneur s'est reposé sur moi : c'est pourquoi il m'a consacré par son onction divine et il m'a envoyé pour prêcher l'Évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui sont accablés de misères et qui ont le cœur brisé d'affliction et de douleurs.

(St. Luc, iv 18.)

MES TRÈS CHERS FRÈRES,



A MORT cause toujours de l'affliction à quelques personnes : aujourd'hui elle a causé une douleur générale.

La mort vient d'arrêter dans ses conquêtes apostoliques un prêtre à qui le Seigneur avait donné la mission d'évangéliser les pauvres, d'arracher les pécheurs aux antres ténébreux du vice, de guérir ceux qui sont accablés de misères temporelles et spirituelles.

Sa mission n'était pourtant pas arrivée à sa fin ! O Mort ! Avant de recevoir tes coups, il a dû répéter le cri habituel de son âme, la devise qu'il avait acceptée pour toute sa vie en devenant Oblat de Marie Immaculée : *Spiritus Domini super me. propter quod unxit me, evangelizare pauperibus misit me, sanare contritos corde...* et tu as osé le frapper ! O Mort ! impitoyable mort ! Mais..... tu n'a pas à nous rendre compte de tes coups quand bien-même tu frappes ceux dont l'existence est la plus utile. Nous devons nous soumettre en chrétiens, en enfants du Dieu, dont la volonté règle tout.

Avant donc que sa dépouille mortelle ne soit déposée dans le tombeau, rappelons ce qu'a été le Rév. Père Reboul dans sa jeunesse, dans sa carrière de prêtre et de pasteur, car il a été pasteur.

Le Père Reboul est né à St. Pons, diocèse de Viviers en France, de parents riches et honorables. Il fit, non sans succès, ses études classiques au Petit Séminaire du Bourg St. Andéol.

Ses études terminées, le jeune Reboul doit choisir un état de vie. Il peut rester dans le monde ; sa vertu éprouvée ou plutôt peut-être l'absence de tentation lui donne lieu d'espérer que le salut de son âme n'y sera pas en danger. S'il reste dans le monde, il peut opter entre le commerce, les professions libérales, l'art militaire..... ; il a des talents pour réussir. Mais dans tous ces genres de vie, le jeune Reboul devrait s'occuper de se créer une position, d'obtenir de l'avancement ; car il lui faut donner de l'aliment à son activité extraordinaire.

Il ne sent cependant aucune inclination à s'occuper de lui-même. Ses aspirations le portent à penser, à se dévouer à ses semblables. Vivre principalement pour lui-même, l'ardent Reboul ne le peut pas. Il lui semble qu'il est né pour le dévouement et c'est là une précieuse marque de vocation au sacerdoce.

St. Grégoire de Naziance a dit du grand St. Basile : *Il était prêtre avant que d'être prêtre*, c'est-à-dire, si je saisis bien sa pensée, il en avait les vertus avant d'en avoir le caractère. Je puis dire que celui dont nous contemplons, pour la dernière fois, les traits si familiers à chacun de nous, avait déjà, à l'époque de sa vie que nous rappelons, cet oubli de soi-même et ce désir de travailler au profit de ses semblables qui font le trait caractéristique du prêtre, de l'homme de Dieu, du sauveur de ses frères. C'est donc comme une nécessité pour lui d'embrasser l'état ecclésiastique. Il veut devenir prêtre, afin de répondre à l'appel du Seigneur ; afin de satisfaire le besoin de son âme, de rechercher des âmes pour les amener à Dieu. Il se décide à entrer au Grand Séminaire de son diocèse pour commencer sa préparation au sacerdoce. Il comprend que cette préparation doit être une longue étude et non pas seulement une application de quelques jours. Il sait que le sacerdoce entraîne l'obligation de la fuite de toute faute et requiert une dévotion fervente qu'un grand usage peut seul affermir et enraciner. Il s'applique à se rendre digne d'une si noble vocation. Le prêtre est l'homme de Dieu, se dit-il souvent ; Dieu l'envoie remplir un ministère de pardon, d'amour et de paix ; il doit travailler en Dieu, par Dieu et pour Dieu :

il n'a par conséquent d'autres intérêts que les intérêts de Celui qu'il représente ! Or, Dieu veut le salut des âmes. Arracher les âmes au péché, les retenir dans la bonne voie : voilà donc l'occupation du prêtre. Notre jeune ecclésiastique avait compris tout cela et il avait résolu de se dévouer complètement au salut des âmes.

Ses méditations sérieuses lui apprennent que son dévouement ne sera pas tout-à-fait complet, s'il reste dans les rangs du clergé purement séculier. Il lui faudra s'occuper au moins un peu de lui-même, de sa nourriture et de son vêtement. Le jeune Reboul ne pouvait s'astreindre à connaître de tels soucis personnels quelques légers qu'ils soient. Il lui faut être tout entier à Dieu, tout entier aux âmes.

Un des plus illustres prélats de France, Mgr. de Mazenod, évêque de Marseille, avait fondé, depuis quelques années, la Congrégation des Oblats, pour répondre à une pensée de la plus sublime charité. S'oublier soi-même pour s'occuper des pauvres : *Evangelizare pauperibus, misit me*. Charité puisée dans le Sacré-Cœur de Jésus et le saint Cœur de Marie ! que tu es noble, que tu es grande, que tu es féconde ! C'est parmi les Oblats que le Séminariste, enflammé d'un saint zèle, ira s'oublier pour la vie. Il entre au noviciat de N. D. de l'Osier. Le novice se prépare, dans la solitude, à tous les dévouements, à tous les sacrifices, à la mort même qu'il doit rencontrer dans le temps et de la manière que Dieu voudra. Il s'éprouve lui-même, il se rend puissant à faire le bien.

Le temps de probation se passe et le novice prononce les vœux de Religion.

A la fin du mois de Juin de l'année 1852, le Père Reboul reçoit la prêtrise des mains de Mgr. de Mazenod. Peu de temps après, le nouveau prêtre dit adieu à sa patrie pour n'y plus retourner, à sa famille pour ne la revoir jamais, à ses amis auxquels il donne rendez-vous au ciel.

Le Père Reboul arrive au Canada qu'il ne doit plus quitter — Ici il s'oubliera entièrement ; il s'occupera des œuvres que ses supérieurs jugeront à propos de lui confier.

C'est maintenant que la vie du Père Reboul redouble d'intérêt pour nous. Il aime son pays d'adoption et il le prouve. Un malheur menace-t-il les villes d'Ottawa et de Hull, le Père Reboul fait des efforts inouis pour l'éloigner. Témoin

son activité et son courage dans les incendies. Le premier arrivé sur le lieu du sinistre, il met de l'ordre dans cette foule qui vient apporter du secours, il utilise tous les bras en état de fournir de l'aide, il encourage les pompiers à faire leur devoir, il se mêle à eux, il paie de sa personne.

Il veut le progrès chrétien de sa nouvelle patrie. Aussi que de démarches pour doter cette jeune cité de Hull d'une Charte qui protège toutes les classes de la société dans leurs droits respectifs ! Que de nombreuses démarches il fait de nouveau pour obtenir des amendements à cette Charte que réclame la justice ; et il porte la conviction chez nos législateurs qui se hâtent d'en corriger les défauts.

Le Père Reboul sait que la religion seule peut faire marcher rapidement et sûrement les populations chrétiennes dans la voie d'un progrès véritable

Il construit une église grande et belle et en même temps une maison pour ses confrères qui l'aideront avec un zèle apostolique et paternel à donner à vos âmes tous les soins spirituels. Y a-t-il une pierre de ce temple qu'il n'a pas touchée de ses mains, qu'il n'a pas placée lui-même pour ainsi dire afin d'assurer la solidité de cette église qui restera comme un monument à sa mémoire.

Le Père Reboul n'ignore pas que la jeunesse est l'espérance de l'Église et de la patrie. C'est pourquoi il veut assurer à vos enfants le bienfait de l'éducation. Le couvent des *Sœurs Grises* est là pour démontrer sa sollicitude. Et cette autre maison d'éducation, cette magnifique bâtisse en pierre, que la mort l'empêche d'achever lui-même, est un témoignage éclatant de son zèle, de son amour de la jeunesse. Sans doute, l'illustre Congrégation des Oblats de Marie Immaculée mérite l'honneur d'avoir accompli ces travaux, mais c'est le Père Reboul qui, par sa persévérance que rendait plus assurée un premier refus, a décidé ses supérieurs à faire toutes sortes de sacrifices pour le succès de ces œuvres.

Citoyens de Hull, elle est donc grande votre dette de reconnaissance à ce Père qui n'avait d'intérêt que vos intérêts !

Nonobstant les occupations du genre de celles dont je viens de parler, le Père Reboul trouve encore le temps de vaquer au ministère spirituel des âmes. Pendant deux étés, il accompagne le missionnaire des sauvages qui se rend à la baie d'Hudson. Pendant les hivers de

ces deux mêmes années, il s'habitue aux missions des chantiers sous la direction éclairée des RR. PP. Brunet et Bourassa. Tous deux ont donné une impulsion efficace à ces missions si utiles aux jeunes gens qui, tous les automnes, quittent leurs paroisses pour s'enfoncer dans les profondeurs des forêts et y passer les hivers à préparer ces immenses radeaux de bois, destinés en grande partie à l'exportation.

Je pourrais parler en ce moment du Père Reboul en sa qualité de prêtre. Je pourrais dire avec quelle fidélité et quelle piété il a offert le Saint Sacrifice de la messe, fonction sublime du ministère sacerdotal. Vous l'avez vu monter à l'autel : je ne pourrais rien vous apprendre.—Je dirai un mot d'une autre fonction qu'il a remplie avec une très grande assiduité.

Entre les œuvres de la pénitence la plus satisfaisante est l'aveu humble et sincère des péchés que l'on a commis et cette soumission intérieure que l'on rend au jugement d'un homme, comme au jugement de Dieu.

Aussi il n'y a pas d'occupation plus sacerdotale, après la célébration des saints mystères, que celle de réconcilier les pécheurs et d'exercer sur eux les miséricordes et les justices de Dieu en leur remettant leurs péchés et leur imposant les satisfactions et les peines qu'ils ont méritées. C'est à ce ministère que le Père Reboul s'est surtout employé.—Sa charité et sa miséricorde pour les pécheurs et les pénitentes sont connues. Il n'y a pas d'autre explication possible de la grande affluence que l'on remarque autour de son confessionnal.—Au confessionnal surtout, le Père Reboul est père et ami. On respecte ses conseils, on aime jusqu'à ses corrections. Il ne peut en être autrement car on sait qu'il est guidé par des intentions droites et qu'il est prêtre selon le cœur de Dieu : *vir simplex, et rectus ac timens Deum* (Job 11, 3.)—C'est à ce prêtre que ses Supérieurs ont confié la mission des chantiers. Il est alors devenu le guide, le chef spirituel de ces nombreux jeunes gens, quelquefois coupables de grandes fautes, mais dont la foi reste vive. Ce ministère l'oblige à faire la guerre aux vices les plus dégradants ; il a le devoir de ramener dans le chemin de l'honneur et de la vie chrétienne ces *Madeleines* plongées dans la fange des vices les plus honteux.

A peine a-t-il reçu l'ordre d'évangéliser les pauvres, de convertir ceux et cel-

les dont le cœur est encore capable de repentir, qu'il se livre courageusement et ardemment à ce ministère. C'est maintenant que sa vie même ne lui appartient plus. Il est devenu pasteur ; il ne pense plus qu'à son troupeau.—Voyons-le à l'œuvre.

Les devoirs du pasteur consistent principalement à veiller sur son troupeau, à lui donner une nourriture saine et abondante, à le protéger contre la fureur des loups ravissants, à le diriger sagement, enfin à l'aimer d'un amour sans bornes.

Le Père Reboul a-t-il veillé sur ses ouailles ? Oui, il a veillé jour et nuit.—Pour exercer cette vigilance, chaque hiver, lorsque la neige couvre le sol et que la glace forme un pont sur les lacs et les rivières, il entreprend la visite des chantiers.—Durant deux ou trois mois, sans se donner de repos, il va d'un chantier à un autre affermir la foi, faire cesser les blasphèmes, les discours indignes des chrétiens et les autres abus de la licence. En été, voyez-vous ce prêtre, qui visite, les unes après les autres, les auberges, les maisons de pensions ; le voyez-vous parler à ces jeunes gens tantôt avec douceur, tantôt avec force.—C'est le Père Reboul qui veille sur le troupeau qu'il aime.—On se querelle, on se menace, on en vient aux mains, un grand bruit se fait entendre en telle ou telle rue.—Tout à coup le bruit cesse, les querelles sont apaisées.—C'est le Père Reboul qui obtient l'ordre par sa présence qu'il a soin d'annoncer par des paroles *saccudées*.—L'organe de sa voix que l'on peut croire défectueux lui sert à faire connaître la présence du prêtre et à réveiller en même temps l'esprit de religion, l'esprit de paix.

Le bon pasteur doit nourrir ses ouailles.—Le Père Reboul remplit ce devoir en distribuant le pain de la parole de Dieu et le pain des anges servi au banquet eucharistique.—L'heure du sermon est arrivée ; ce prêtre vigilant rassemble ses jeunes gens.—Il va les chercher par la main et, s'il le faut, il les fait sortir des maisons de pension, il les pousse devant lui, il les fait entrer dans le lieu saint. Ces chrétiens écoutent avec attention ; ils avis qu'on leur donne, la grâce amollit leurs cœurs et ils sont bientôt dignes de s'asseoir à la table sainte.

Les loups ravissants, c'est-à-dire l'intempérance et le vice impur menacent-ils ses enfants, le Père est là pour les protéger. Il surveille ceux qui pour-

raient favoriser leur intempérance. Les aubergistes savent qu'ils recevront des reproches mérités s'ils ne tiennent pas bon ordre dans leurs maisons.—Aucune démarche ne coûte à ce bon Père pour éloigner ces jeunes gens des maisons du vice. Il cherche à convertir ces personnes perdues de mœurs qui les habitent, et s'il ne parvient pas à les convertir, il trouve moyen de les faire mettre en sûreté par la police, afin qu'elles ne soient pas une occasion de chute pour ceux dont il a à cœur le salut.

Quel est le *voyageur* depuis vingt-cinq ans qui n'a pas reçu la direction du Père Reboul ? Quel est celui qu'il n'a pas repris lorsqu'il s'écartait du devoir, qu'il n'a pas cherché à ramener au bercail s'il s'était égaré ?

Les *voyageurs* ont rencontré dans cet excellent prêtre, un prêtre qui leur a pardonné, un ami qui les a encouragés et qui les a aimés jusqu'à la mort.

En partant pour sa mission, au commencement de janvier dernier, il pouvait dire avec l'Apôtre : *Charitas..... Christi urget nos* (2 Cor. v. 14). A chaque chantier qu'il a visité, il pouvait redire : *Impendam et superimpendar ipse pro animabus restris* (2 Cor. XII, 15). En effet il dépensait ce qui lui restait de vie pour le salut de ces jeunes gens ; il était prêt à se sacrifier pour eux : *Ego paratus sum..... mori.*

Avant de partir il sentait les premières atteintes du mal qui devait, contre l'attente de tous, le conduire à la mort. Que lui importe la vie ou la mort. Il part pour sa mission. Quelques semaines après son départ, le mal qui semblait l'avoir quitté augmente rapidement et l'empêche de prêcher et de confesser. Son compagnon le presse de suspendre sa mission ; lui, il veut visiter une dernière fois ses enfants. Pendant trois jours on le porte d'un chantier à l'autre. Pourquoi tant de fatigues sinon qu'il veut montrer l'amour sans bornes qu'il a pour les âmes qu'on lui a confiées ?

Il aurait été permis, ce me semble, de s'occuper de soi-même en ce moment ; mais, fidèle à l'impulsion de Dieu, il ne pense qu'à son troupeau dont il a peine à se séparer. Quand enfin on le porte dans la maison des Pères Oblats à Mattawan, il n'a que le temps de recevoir les derniers sacrements avec toute sa connaissance et il entre en agonie.

Celui qui a donné sa vie à ses frères, n'a qu'un instant pour penser à lui. Cet instant lui suffit pour se préparer à re-

cevoir une récompense qu'il a méritée et dont la mort doit le mettre en possession.

Le Rév. Père Reboul est mort ! Pourtant s'il est mort, il ne l'est pas tout entier. Il vit et il vivra longtemps dans notre mémoire. Nous nous rappellerons ses vertus ; nous n'oublierons pas ses travaux.

Il sera encore au milieu de vous, vénérables et vénérés Pères Oblats de Marie Immaculée. Vous conserverez son souvenir. Il a jeté un vif éclat sur votre Congrégation en la faisant connaître dans tout le pays par ces jeunes gens des chantiers qu'il affectionnait et dont il était tant affectionné ! En effet, laquelle de vos missions a produit un bien comparable à celui qu'a fait la mission des chantiers ? Laquelle de vos missions a plus contribué à faire bénir votre nom dans toutes les paroisses si ce n'est celle des chantiers dont le Père Reboul a été l'âme pendant de longues années ?

Il sera encore au milieu de vous, citoyens de Hull. Vous n'oublierez jamais qu'il a été, je le dirai, le premier et le plus actif parmi ceux qui ont travaillé à la fondation, au progrès de votre jeune cité.

Vos larmes me prouvent que je dois m'arrêter. Vos larmes valent mieux que l'éloge que je viens d'essayer de faire d'un prêtre dont l'obéissance et le dévouement ont été admirables.

Faisons nos adieux à celui que nous ne reverrons plus sur la terre. Pour moi je ne puis que dire, en imitant le langage de l'Eglise : Partez de ce monde, allez au ciel, prêtre obéissant ; allez au ciel, vrai missionnaire de Marie Immaculée ; allez revoir cet Evêque qui vous avait consacré prêtre selon l'ordre de Melchisédech ; allez revoir cet autre Evêque, fondateur de ce Diocèse, qui avait donné pour aliment à votre zèle l'œuvre pénible des chantiers et dont jusqu'à la mort, vous avez fidèlement exécuté les ordres.

Prions tous ensemble, mes Très-Chers Frères, demandons à Dieu qu'il reçoive en son paradis, ce confrère, cet ami, ce père dont la terre va recevoir la dépouille mortelle.

Beaux-Arts.

[Pour le Foyer Domestique]

ESSAI SUR LE RHYTHME.



Le rythme, du grec *rhythmos*, nombre, mesure, signifie en général, les proportions qu'ont entre elles, les parties d'un même tout. En musique, ce terme désigne la durée proportionnelle du temps qui s'écoule entre l'articulation de chaque son. Le rythme, comme l'a si bien défini FROMENTAL HALEVY, dans

ses *Leçons de Lecture Musicale*, c'est l'ordre dans le temps.

Le mot rythme, se prend aussi dans une acception plus large. Il s'applique alors aux proportions qui existent entre les diverses phrases, ou portions de phrases musicales, c'est-à-dire, à la symétrie dans la ponctuation mélodique, ou phraseologie musicale.

La mesure est à peu près synonyme de rythme, lorsqu'on l'emploie dans le sens de sentir la mesure, jouer en mesure, c'est-à-dire, sentir et observer l'égalité de cette division, et marquer exactement l'accentuation qui la rend saisissable. L'analogie entre la mesure et le rythme est si grande que quelques auteurs emploient indifféremment l'un ou l'autre de ces termes pour exprimer les proportions de durée du temps. La différence entre ces deux mots, à peu près synonymes, est que la mesure est le fractionnement de la durée musicale en courtes et égales portions, et que le rythme rend appréciable à l'oreille, par l'accentuation des temps forts, le retour périodique des mêmes formes symétriques, des mêmes combinaisons de durée que comporte chaque mesure.

La proportion la plus simple, celle que l'oreille apprécie le mieux est le rapport du tout à sa moitié qui constitue le rythme binaire ; outre les rapports de durée résultant de la division binaire, l'oreille saisit très-bien aussi ceux qui proviennent de la division ternaire ; dans ce dernier cas, le premier temps est toujours fort, les autres sont relativement faibles.

Les mesures binaire et ternaire, étant la base des mesures simples et composées, l'accentuation rythmique est la même, chaque mesure étant divisible par deux ou par trois.

Quant au rythme quinquennaire, l'oreille éprouve toujours quelques difficultés à le saisir, aussi il est assez rare ; toutefois, il ne faut pas confondre le rythme quinquennaire avec la mesure à cinq temps, qui résulte de la réunion d'une mesure binaire et d'une mesure ternaire ; un tel assemblage présenterait deux temps forts à des intervalles inégaux, tandis que dans la mesure véritablement quinquennaire, comme dans les mesures binaires et ternaires, le premier temps seul est fort, les autres sont relativement faibles, car le temps fort, fractionnant la durée en parties égales, est ce qui constitue la mesure.

Il y a encore quelques cas, où le rythme doit être fidèlement observé, tel que dans le double triolet et le sixain ou sixtiolet ; chaque groupe est composé de six notes, mais le premier, le double-triolet, appartenant à la mesure ternaire, est divisible par trois ; le rythme doit se faire sentir sur la première note des deux groupes, tandis que le sixain, appartenant à la mesure binaire, les six notes sont divisibles par deux, et le rythme se fait sentir sur la première note des trois groupes.

Le premier temps de la mesure est ordinairement fort, cependant il se présente quelques cas où il est faible. Ce déplacement dans l'accentuation rythmique donne naissance aux syncopes et aux contretemps. La syncope interrompt le cours régulier du rythme, en articulant avec accent, sur la partie faible de la mesure, le son qui expire sur le temps fort, et ainsi le son se trouve coupé par le ton, d'où est venu le mot syncope, du grec *sun*, avec *copte*. Je coupe ; il y a deux sortes de syncopes, la syncope régulière, quand les deux parties sont égales, et la syncope brisée ou irrégulière, quand les parties sont inégales ; la syncope, en déplaçant l'accentuation rythmique, présente aux personnes peu exercées une notable difficulté d'exécution.

Le contretemps a lieu lorsque le son est articulé sur le temps fort.

Le rythme dépend beaucoup de la langue. Ainsi la langue chinoise ne possède aucun des avantages qui contribuent à la beauté et à la régularité du rythme musical, car les trois cents trente mots de sa langue parlée sont tous monosyl-

labes, et n'admettent pas la diversité des longues et des brèves. Voilà pourquoi leur musique a été longtemps une musique plane, composée de notes égales en durée, et que leur rythme est à peu près nul. Cependant il ne faut pas croire que les qualités rythmiques du langage sont seules influentes en cette occasion, mais toujours est-il qu'elles y sont pour quelques chose et souvent pour beaucoup.

Le rythme est indispensable dans toutes les compositions : il produit un effet puissant dans la musique d'ensemble ; les personnes qui ne connaissent rien en musique sont sensibles au rythme, leur oreille est satisfaite par ce retour périodique de la même durée, par cette symétrie dans chaque mesure ; aussi préfèrent-elles un morceau dont le rythme est bien accentuée aux compositions classiques dont l'accentuation rythmique est souvent déplacée par les syncopes et contretemps et qui n'est appréciable qu'aux oreilles exercées et aux musiciens.

Dans une réunion d'instruments à vent et à percussion, ces derniers qui sont le tambour, le triangle, etc., ne sont pas à proprement parler des instruments, mais ils servent à faire apprécier le rythme, et peuvent, lorsqu'ils sont employés à propos, produire beaucoup d'effet.

Enfin, terminons ce court aperçu sur le rythme, en ajoutant qu'il est un des éléments essentiels de la durée, et qu'il constitue, avec l'intonation, la base même de la musique ; c'est dire combien il est nécessaire, et combien l'élève doit étudier avec attention un sujet d'une si grande importance.

AMARILDA.

Ottawa, Mars 1877.

[Pour le Foyer Domestique.]

SAINT-PATRICE.

(17 Mars 1877.)

Immortel fondateur de la foi de l'Irlande,
Reçois ce chant, cet hymne, humble modeste offrande.
Louant ton Oeuvre illustre, et ta bénite main
Au prix de nobles sueurs bâtissant ton Saint Temple,
Nous voyons dans tes fils revivre ton exemple,
Divin Patrice, nom qui les relie ensemble
Espoir de l'Irlandais. trace lui son chemin.

X.....

Critique.

[Pour le Foyer Domestique.]

UN MOT DE CRITIQUE.



ERMETTEZ-MOI de vous dire qu'à la dernière page de votre No. du mois dernier, se trouvent deux pièces de poésie, qui sont loin d'être suivant les principes donnés par Boileau, dans son *Art Poétique*. En lisant ces quelques lignes, on sent que les auteurs en sont encore à leur début, et sans s'en douter, ils

nous reportent au berceau de la poésie française dont Boileau a parlé :

Durant les premiers ans du Parnasse français,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
La rime au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.

Citons quelques exemples.

La mort cruelle a fa né ma belle et tendro fleur.	13	Syll
Brillante sur sa tige à l'abri de l'ouragan,	13	"
Ton Louis vit encore où le ciel est sans nuage,	15	"
Là, rien ne serait flé trir et sa guirlande d'immor- telles	15	"
Et sa beauté ravis sante à l'ombre de mes ailes	13	"

Et ces autres lignes dans la pièce suivante :

Lorsque parfois nous al lions a une heure marquée,	13	Syll.
Nous amuser ensem ble dans les vastes prairies.....	13	"
Histoire charmante mais quelquefois sombre.....	11	"
Ecoutant de même le ramage de l'oiseau	13	"
Seljoignant on harmo nie au murmure du ruisseau.	14	"
Mais ma lyre attristé e se refuse, oh malheur,	13	"
A rodir en secret nos plaisirs d'enfance.....	11	"
Qui ne sera jamais de ta perte consolée.....	13	"
Et jouir avec tes frères de la gloire éternelle.....	14	"
Et presqu'aussi brillant aussi fraîche même	11	"
Que lorsque tu sortis des eaux du baptême.	11	"

Je rappellerai, d'abord, que la poésie française n'admet pas de vers de plus de 12 syllabes ; elle rejette également ceux de 11 : or nous voyons dans les vers cités plus haut, qu'un assez grand nombre en ont 13, 14 et même 15 ; d'autres, au contraire, sont trop courts d'une syllabe pour être des vers *Alexandrin* : en outre la rime est souvent très défectueuse.—Ex : *ouragan* avec *nuage* ; de même *chéri* et *béni*, ne peuvent pas rimer ensemble, parceque toute voyelle qui n'est suivie d'aucune autre lettre, exige que la consonne qui précède soit la même pour la valeur des rimes. En relisant la 1re strophe de la *Mère et l'Ange Gardien* on remarquera qu'elle renferme seulement des rimes masculines ; c'est une faute que l'on doit toujours éviter ; on ne tolère même pas trois ri-

mes semblables, sans les séparer par un ou deux vers d'une autre rime.

Dans presque tous ces vers, on voit aisément qu'on a oublié ce qu'a dit Boileau au sujet de la césure :

N'offrez rien au lecteur, que ce qui peut lui plaire,
Ayez pour la cadence une oreille sévère ;
Que toujours dans vos vers, le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Ce qui choque, surtout, dans le vers suivant :

Lorsque parfois nous al lions à une heure marquée.

c'est que non seulement la césure et le nombre ne sont point observés, mais c'est qu'on y trouve en outre un affreux *hyatus*, que Boileau condamne dans les vers suivants :

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée

En résumé, on ne doit jamais s'affranchir des règles de la poésie ; et

Craignez-vous pour vos vers la censure publique ?
Soyez-vous à vous même un sévère critique ;
O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
Courez du bel esprit la carrière épineuse :
N'allez pas sur vos vers sans fruit vous consumer
Ni prendre pour génie un amour de rimer ;
Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces
Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.

G. N. C.

DE L'AMOUR-PROPRE.

CONSEILS AUX JEUNES PERSONNES.

De tous les défauts à éviter, jeunes filles, un des principaux est l'excès d'amour-propre. Il vous fait exagérer votre mérite comme vos talents, vous aveugle sur vos défauts, et vous indispose contre ceux qui, par affection, vous les font apercevoir. En outre, il gâte votre caractère, et ne vous fait rechercher que ceux qui vous adulent ; de sorte qu'une femme aimable et douce par nature, devient par ce seul vice, acariâtre, revêche ; et, dans la persuasion de son excellence, elle taxe d'envie, de haine ou d'injustice, ceux qui l'aiment assez pour l'avertir de ses défauts. En un mot, sa vanité fait son malheur puisqu'elle aveugle sa raison et trouble son repos ; de plus, elle se fait haïr, et ses meilleurs amis l'abandonnent, faute de pouvoir longtemps supporter ses ridicules, ses emportements, et les caprices de son humeur.

LUXE.

DES ABUS DU LUXE

ET DE

LA TOILETTE DES FEMMES.



NOUS sommes heureux de pouvoir présenter de nouveau aux femmes chrétiennes sur ce sujet plus important encore que délicat, la plus grande autorité qui soit sur la terre, celle du chef de l'Eglise. Déjà, au mois d'octobre 1867, le Pape avait fait publier par son vicaire, le cardinal Patrizzi, un ap-

pel paternel aux femmes chrétiennes pour les engager à réagir contre le luxe et l'indécence des toilettes. Sa Sainteté vient de profiter d'une circonstance favorable pour exprimer encore une fois sa pensée et ses ardens désirs sur ce sujet. Mlle Marie de Gentelles ayant publié un livre dans lequel elle supplie chaleureusement les dames qui ont conservé la foi de répondre aux vœux du Saint-Père, l'auguste Pontife l'en a récompensée par une lettre qui sera, nous n'en doutons pas, sérieusement méditée par toutes les femmes qui estiment leur titre de filles de la sainte Eglise catholique.

A sa bien-aimée fille, en Jésus-Christ. Marie de Gentelles.

PIE IX, PAPE

Chère fille, en Jésus-Christ.

Salut et bénédiction apostolique.

Dans ces temps de périls chaque jour plus graves pour les âmes, c'est Notre coutume de Nous appliquer surtout à extirper les racines du mal, parmi lesquelles le luxe des femmes tient assurément une des premières places. Aussi, au mois d'octobre dernier, comme nous devions parler du respect dû à la sainteté de nos temples et des moyens à prendre pour écarter certains désordres qui se glissaient dans le peuple de Notre ville de Rome, Nous avons voulu dire quelque chose de ce pernicieux fléau du luxe qui étend partout ses ravages, et des remèdes propres à le combattre.

Nous voyons donc avec la plus grande satisfaction, chère fille en Jésus-Christ, que, non contente de vous conformer à Nos avis vous en avez si bien compris l'importance

et la gravité, que vous avez écrit un livre sur les funestes conséquences du luxe et excité les femmes de ce temps, surtout celles qui sont enrôlées dans les associations des Mères chrétiennes et des Enfants de Marie. à se liguier contre le mal qui ruine les mœurs et la famille. Car c'est lui qui par les soins recherchés du corps et de la chevelure, soins qu'on renouvelle même plusieurs fois le jour, c'est lui qui absorbe le temps qu'on devrait consacrer aux œuvres de piété et de charité, et aux devoirs de la famille ; c'est lui qui provoque aux réunions brillantes, aux promenades publiques et aux spectacles ; c'est lui qui apprend à courir de maison en maison, sous prétexte de devoirs à remplir, et à s'y livrer à l'oisiveté, à la curiosité, aux conversations indiscrettes. C'est lui qui sert d'aliment aux mauvais desirs, lui qui consume les ressources que l'on devrait réserver pour ses enfants, et enlève à l'indigence les secours qui lui viendraient si à propos. C'est lui qui souvent désunit les époux, et, plus souvent encore, empêche la conclusion des mariages, car il se trouve à peine des hommes qui consentent à se charger d'une si énorme dépense. Comme le disait Tertullien : " On étale dans un " très-petit écriin un immense patrimoine. " On met dans un collier dix millions de " sesterces. Une tête frêle et délicate, porte " le prix des forêts et des îles. De fines " oreilles absorbent les revenus d'un mois, " la main gauche joue de chacun de ses " doigts avec autant de sacs d'or ; la vanité " donne la force à un seul corps, à un corps " de femme, de porter un capital énorme." Or, l'expérience démontre cet éloignement du mariage, fournit au désordre un nouvel aliment, en outre, c'est à peine si ces frivolités qui désunissent la famille permettent l'entretien d'une mutuelle intimité ; c'est à peine si on accorde à la religion ce que réclame la pratique la plus commune. On sacrifie au luxe l'éducation des enfants, on abandonne pour lui le soin des intérêts domestiques ; il n'y a plus d'ordre dans la maison ; elle est bouleversée. Dès lors, on encourt la réprobation de l'Apôtre : " Si " quelqu'un n'a pas soin des siens, et sur- " tout de ceux de sa maison, il a renié la foi " et il est pire qu'un infidèle." Mais comme une ville se compose de familles, une province de villes, un royaume de provinces, la famille, ainsi gâtée, corrompue empoisonne de sa contagion la société tout entière et lui prépare insensiblement ces calamités qui aujourd'hui nous accablent de toutes parts.

Fasse le Ciel qu'un grand nombre de femmes s'unissent à vous pour détourner d'elles-mêmes, de leurs proches et de la patrie la cause de tant de maux, et que, par leur exemple, elles apprennent aux autres à rejeter loin d'elles tout ce qui dépasse le soin d'une parure honnête ! Que toutes se persuadent bien que, pour se concilier l'estime et l'affection de leurs maris, elles n'ont pas besoin de coiffures si coûteuses, de toilettes

si splendides, mais bien plutôt de cultiver leur esprit, de cultiver leur cœur, de cultiver la vertu ; car toute leur gloire vient du dedans. C'est la grâce ajoutée à la grâce que la femme sainte et pudique. Seule, enfin, elle recueillera des éloges, la femme qui craint le Seigneur.

Voilà pourquoi Nous présageons à votre entreprise le plus heureux succès ; et comme gage de ce succès et de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons avec la plus vive tendresse la Bénédiction apostolique.

PIE P. P. IX.

Nous rapprocherons de cette admirable lettre du Saint-Père l'ordonnance du synode archidiocésain de New-York qui décide l'interdiction des piques-niques et des bals de charité. Combien de personnes, même de celles qui font profession de piété, s'illusionnent au point de croire que les bals dits de charité, sont une des formes de la charité que le Sauveur est venu apporter sur la terre ! Mais des divertissements où l'on oublie que l'on a une âme à sauver, où la modestie est si souvent et si grièvement blessée par l'inconvenance des toilettes, l'extravagance du luxe et mille autres désordres ou germes de désordres peuvent-ils donc se changer en œuvres pieuses et en moyens de salut, parce que l'on prélèvera en faveur des pauvres une légère partie des dépenses qu'ils entraînent ?

Maximes et Pensées.

—J'ai abattu bien du bois dans la forêt des préjugés, disait un jour Voltaire.

—C'est sans doute pour cela, répondit Mme du Deffant, que vous nous débitez tant de fagots.

Cette même dame disait que Voltaire était un des plus grands inventeurs qui eût jamais existé.

Comme on criait au paradoxe, —Je n'exagère pas, dit-elle, Newton, Descartes, Leibnitz, Pascal n'ont inventé que des chiffres, des machines ou des systèmes, tandis que Voltaire a inventé l'histoire.

On demandait à un saint, qui allait mourir, comment il voulait que fut fait son tombeau :

—Oh ! dit-il, très-simplement, comme une demeure provisoire.

JEAN GRANGE.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 1er Avril 1877.

Aux Lecteurs.

Nous adressons en ce moment des comptes à tous ceux qui nous doivent, afin que par la rentrée immédiate de ces milliers de petits montants nous puissions faire face à nos engagements.

Nous remercions bien cordialement tous ceux qui ont répondu spontanément à notre appel, et nous avons l'espoir que les autres s'empresseront de faire droit à notre réclamation à mesure qu'elle leur parviendra.

Nos lecteurs savent que nous n'avons épargné ni trouble ni dépense pour rendre notre publication intéressante, et c'est aux abonnés, maintenant, à reconnaître ces sacrifices, en nous aidant de leur souscription et de leur influence à répandre partout le *Foyer Domestique*.

Mission Providentielle des Peuples.

(Suite.)

VII.

LA FRANCE.

Nous avons dit que l'Eglise a couru trois grands périls : l'Arianisme, le Mahométisme, le Protestantisme.—Or c'est la France, la Fille aînée de l'Eglise, qui sera chargée par Dieu de couper la tête de ces bêtes malfaisantes.

Laissons parler le grand Lacordaire :

L'arianisme mit en question le fond même du christianisme, car il niait la divinité de Jésus-Christ, et la divinité de Jésus-Christ c'est tout le christianisme. Si, en effet, l'arianisme dit vrai, Jésus-Christ n'est plus qu'un grand homme qui a eu des idées, et qui est mort pour ses idées. Or, cela s'est vu, et pour l'honneur de l'humanité, cela se verra encore ; c'est l'histoire de Socrate. Mais, mourir

quand on est Dieu, quand on ne peut pas mourir, quand on a la toute-puissance pour faire régner ses idées ; mourir afin de susciter l'amour dans les cœurs, voilà ce que les hommes ne font pas, ce qu'a fait Jésus-Christ, et ce qui constitue le mystère du christianisme, mystère né de l'amour, pour produire l'amour. Arius fut soutenu dans son hérésie par le rationalisme et l'esprit de cour : le rationalisme, qui s'accommodait naturellement d'un philosophe substitué à un Dieu ; l'esprit de cour, qui était effrayé de la croix, et qui, en la transportant d'un Dieu à un homme, croyait en éloigner de ses viles épaules le rude fardeau. Le rationalisme prêta aux ariens l'appui d'une discipline subtile ; l'esprit de cour, la double force de l'intrigue et de la violence. Cette combinaison mit l'Eglise à deux doigts de sa perte, si toutefois il est permis d'user de pareilles expressions, de ne juger que d'après la superficie des choses, d'oublier que le christianisme a en soi une puissance infinie de dilatation, et qu'il la conserve toujours, alors même que les yeux infimes de l'homme le croient anéanti, comme si dans l'invisible unité d'un point mathématique ne pouvaient pas tenir des mondes. Mais, sans aller jusqu'à des expressions qui sembleraient douter de l'immortalité de l'Eglise, toujours est-il que le succès de l'arianisme fut immense, et qu'après avoir corrompu une partie de l'Orient, il menaçait l'Occident par les barbares qui, en y portant leurs armes, y portaient son esprit. Ce fut alors que notre aïeul Clovis reçut le baptême des mains de St. Rémi, et que, chassant devant lui les peuplades ariennes, il assura en Occident le triomphe de la vraie foi.

L'arianisme penchant vers son déclin, Mahomet parut ; Mahomet releva l'idée d'Arius à la pointe du cimetière. Il voulut bien reconnaître que Jésus-Christ était un grand prophète ; mais, comme son prédécesseur, il en nia la divinité. Il lui sembla qu'Arius n'avait pas assez donné à la corruption, il lui donna davantage ; et ce moyen ne devant pas suffire à la conversion de l'univers, il déchaîna les armes. Bientôt le mahométisme attaquait par tous les points à la fois la chrétienté. Qui l'arrêta dans les champs de Poitiers ? Encore un de vos aïeux, Charles-Martel. Et plus tard, le péril ne faisant que s'accroître avec les siècles, qui songea à réunir l'Europe autour de la croix, pour la précipiter sur cet indomptable ennemi ? Qui eut le

premier l'idée des croisades ? Un pape français, Sylvestre II. Où furent-elles d'abord inaugurées ? Dans un concile national, à Clermont ; dans une assemblée nationale, à Vézelay. Vous savez le reste, ces deux siècles de chevalerie, où nous eûmes la plus grande part dans le sang et dans la gloire, et que couronne glorieusement saint Louis mourant sur la côte africaine.

Après ces deux honteuses défaites, le démon comprit qu'il n'atteindrait jamais son but en s'attaquant directement à Jésus-Christ. Car Jésus-Christ et l'Évangile, c'est la même chose, et l'Évangile va trop droit au cœur des hommes, pour espérer de l'y détrôner. Mais l'Église, ce n'est plus Jésus-Christ qu'indirectement ; elle est composée d'hommes sujets aux faiblesses et aux passions de l'humanité : on pouvait peut-être, dans ce côté humain, ruiner l'œuvre divine. Luther vint au monde ; à sa voix l'Allemagne et l'Angleterre se séparèrent de l'Église, et si une grande nation de plus, si la France eût suivi leur terrible invitation, qui peut dire, le miracle à part, ce que fût devenue la chrétienté ? La France n'eut pas seulement la gloire de se tenir ferme dans la foi ; elle eut à combattre dans son propre sein l'expansion de l'erreur représentée par Calvin, et la révolte d'une partie de sa noblesse, un moment appuyée de la royauté. L'élan national la sauva ; on la vit, confédérée dans une sainte ligue, mettre sa foi plus haut que tout, plus haut même que la fidélité à ses souverains, et ne consentir à en reconnaître l'héritier légitime, qu'après que lui-même eut prêté serment au Dieu de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis.

Un Album.

Il a été présenté, ces jours derniers, à l'Institut Canadien-Français d'Ottawa, un Album d'un genre particulier qui mérite d'attirer l'attention.

C'est un riche volume de onze pouces sur quatorze, portant pour titre : *Autographes d'Écrivains Canadiens*. Il renferme cent douze pages, dont chacune est écrite de la main même d'un auteur canadien-français, et l'arrangement des feuilles permettrait d'en ajouter un pareil nombre, si nous avions assez d'écrivains pour les remplir.

Ce curieux livre, unique on le comprend, est tout-à-fait à sa place dans le Musée et la Bibliothèque d'une institu-

tion littéraire. Avant dix ans il aura acquis une valeur énorme. Toute la génération littéraire des trente dernières années y figure, et cela représente, comme nous l'avons dit, cent douze noms, classés par ordre alphabétique.

Les ouvrages de ces écrivains qui ont reçu la forme du livre s'élèvent au-delà de deux cents volumes, sans compter un égal nombre de brochures. En réunissant ce qui reste d'eux dans les revues, les journaux, les annuaires, on ajouterait à ces chiffres deux cents autres volumes. C'est donc un total de six cents volumes publiés par des auteurs canadiens-français depuis trente ans, soit une moyenne de vingt volumes par année. Ce commencement de littérature composerait une bibliothèque respectable ; mais qui peut se vanter d'avoir chez lui toute cette collection ?

C'est surtout depuis quinze ans que la publication des livres s'est multipliée parmi nous. Dans dix ans il est certain que nous aurons plus de mille volumes imprimés, et selon toute probabilité, on dira alors comme aujourd'hui : " Personne n'a la collection complète de ces ouvrages."

Dans l'album en question, nous avons compté trente-six noms de journalistes dont la plupart ont publié des livres. Il y a trente-deux historiens, vingt-huit poètes, douze critiques et chroniqueurs, huit romanciers, huit écrivains de matières religieuses, huit d'économie politique, sept auteurs qui ont traité du Droit, cinq qui ont écrit des voyages, quatre qui ont fait des traductions de valeur, trois qui s'occupent d'archéologie, et seize qui se partagent les sciences, l'éducation, la musique, le théâtre, les contes, les fables. Il y a aussi deux auteurs de dictionnaires et un auteur de carte historique.

Les journalistes et les poètes sont les deux classes que l'on retrouve le plus mêlées à diverses branches de la littérature.

Si on divise la province de Québec en deux groupes, on voit que celui de Québec fournit les deux tiers des noms d'auteurs.

La séance où ce livre a été présenté par M. Benjamin Sulte, qui s'était donné la peine de le former, a été très-intéressante. On peut en juger par les quelques notes que nous publions dans le présent article.

AVIS AUX AGENTS.

Nous prions instamment nos Agents de bien vouloir nous envoyer par le retour de la malle toute somme qu'ils peuvent avoir en mains, quel qu'en soit le montant, avec les noms des souscripteurs qui ont payé, afin que nous n'adressions point des comptes aux personnes qui ont ainsi payé, comme cela vient d'arriver pour quelques paroisses.

Notes sur Yamachiche.

La partie *Historique* de notre Revue était imprimée depuis plusieurs jours, lorsque nous avons reçu le feuillet qui suit, destiné à entrer en tête de ce que nous publions dans la présente livraison du *Foyer Domestique*.

“Le verger de M. Louis Gélinas étant composé de grands arbres, arrachés sans beaucoup de soin, ne porta ni feuilles ni fruits.

Il était dans le caractère de nos pères de chanter à propos de tout et à propos de rien. Le nouveau verger, avec ses branches sèches et nues, excita la verve d'un Béranger populaire qui fit bel et bien une longue chanson, paroles et musique, à l'adresse du père Gélinas. Pauvre Bezote (Gélinas) y était-il dit :

Pauvre Bezotte,
Ton verger n'a pas pris racine,
C'est là ce qui te chagrine,
Pauvre Bezotte !

Mais le sous-voyer donna ordre d'ouvrir la route, et M. Louis Gélinas, comme nous l'avons dit, alla faire solennellement défense de toucher à son verger. Un gaillard qui tranchait les branches sèches avec beaucoup d'ardeur, lui disait, tout en le lorgnant du coin de l'œil : père Bezote, je vous conseille de ne pas approcher, car il pourrait vous arriver malheur. Je puis tuer un homme, moi, pour obéir à mon sous-voyer.

L'ouvrage se fit sans autres difficultés.

Le *Répertoire du Clergé* ne donne presque rien de précis sur l'abbé KEMBER ; voici ce que nous avons pu recueillir sur la carrière de ce digne ecclésiastique.

Nommé vicaire à St. Ours le 7 octobre 1781, quelques jours seulement après son ordination, et y resta jusqu'au 30

septembre 1782. Il fut alors nommé curé de Contrecoeur et desservit cette paroisse jusqu'à l'automne de 1788, époque où il fut appelé à Yamachiche.”

Le R. P. Reboul.

Le 2 mars, les tours de la Cathédrale d'Ottawa faisaient planer le glas funèbre sur la cité ; une précieuse existence venait de s'éteindre, et les gémissements de l'airain se mêlaient aux sanglots de la population. Sur les rives éloignées de l'Outaouais, à Matawan, le bon Père Reboul avait remis son âme entre les mains de son Créateur.

Quand, sur les hauteurs de l'Alma, le maréchal de St. Arnaud tomba pour ne plus se relever, on put dire qu'il avait pour linceul le drapeau de la victoire. Eh ! bien, cet autre vieux soldat de Marie Immaculée, a bravé, lui aussi, jusqu'au bout, la maladie et la mort ; il est tombé sur le théâtre de son apostolat, au milieu des chantiers qu'il évangélise depuis vingt-cinq ans, entre les bras de l'étendard de la croix.

La mort du Père Reboul est une gloire pour la Religion Catholique, un insigne honneur pour ses confrères.

Nous n'en dirons pas plus long ; nous renvoyons nos lecteurs à la magnifique oraison funèbre du Père Reboul, prononcée par Sa Grandeur Mgr. Duhamel, le jour des funérailles, que nous publions dans ce numéro.

Nous avons été forcés de remettre au prochain mois des détails très intéressants sur le défunt.

La Saint-Patrice.

Samedi, le 17 mars, les Enfants de la Verte Erin ont célébré la fête de leur glorieux apôtre, St. Patrice.

Disons-le, la nation irlandaise présente ce jour-là un spectacle unique et plein d'émotion. Ecrasée par la tyrannie la plus féroce et la plus inique, la noble Irlande a vu le sol de la patrie rougi du sang de ses enfants ; elle les a vus dépouillés de tout, mourant de faim, demander asile à tous les climats.

Tout a changé sur la terre de l'Hibernie ; la perfide Albion s'est emparée de ce qu'elle n'a pas voulu briser. Oui, tout a disparu, seule la vieille croix catholique, implantée sur le sol sacré de l'Irlande, par St. Patrick, est encore debout..... Il y a des siècles qu'elle brave impunément la bigoterie saxonne ; le

sang des martyrs de l'Irlande, les larmes d'un million d'exilés, les derniers baisers des mourants lui ont communiqué une vigueur toujours nouvelle.

Bien des fois les persécuteurs ont répété au pauvre Irlandais, sans pain et sans asile : tes montagnes sont belles, tes champs bien verdoyants, le courant de tes lacs pur, le soleil de ton pays est radieux ; bien, garde tout cela, sois heureux, mais ôte cette croix de ta maison ; foule-la à tes pieds, sois un des nôtres, et le pauvre enfant de la vieille Irlande baisait sa croix en souriant..... Alors, continuaient les tyrans, puisqu'il en est ainsi, tu vas quitter ta chaumière où tu es né, les os de tes pères ; tu vas partir pour des contrées lointaines ; l'exil, voilà ton partage.—C'est bien, répondait l'Irlandais, j'emporterai ma croix, la foi de St. Patrice et j'aurai tout. *Solus spes nostra ubi crux, ibi patria : c'est mon unique espérance ; où est la croix, là est la patrie.*

C'est ainsi que le peuple martyr a quitté la terre aimée de sa Verte Erin et qu'il a été choisi de Dieu pour arborer la croix dans toutes les parties du monde connu. Les Irlandais d'Ottawa se sont montrés les dignes enfants de St. Patrice, et leur démonstration ne laissait rien à désirer.

La fête de Saint-Joseph.

Lundi, le 19 mars, l'Union St. Joseph d'Ottawa célébrait la fête de son illustre patron. La démonstration a été magnifique et digne des Canadiens-Français de la Capitale.

La grand'messe solennelle a été chantée à la cathédrale à dix heures, à laquelle assistait Monseigneur l'Evêque d'Ottawa, revêtu des ornements pontificaux. Le sermon a été donné par le Rvd. E. Guilmet.

La foule immense qui encombrait l'Eglise a pu admirer un superbe *pain-béni*, présenté par les membres de l'Union. La partie musicale, sous l'habile direction de M. Smith, a été digne de la circonstance.

Les membres de l'Union St. Joseph ont parcouru les principales rues avec leurs bannières et étendards, au son des bruyantes fanfares de la belle bande du Collège St. Joseph.

Soirée Gymnastique.

Nous avons eu la bonne fortune d'assister à une soirée gymnastique, donnée par les élèves du Couvent de la Congrégation d'Ottawa. Lady Dufferin présidait aux exercices, et Mgr. Duhamel avait bien voulu honorer la séance de sa présence.

La salle présentait le plus beau coup-d'œil et les élèves sous l'habile direction de leur professeur, ont exécuté des évolutions parfaites.

Nous félicitons les Révérendes Sœurs de la Congrégation d'avoir introduit ces exercices du gymnaste qui ne peuvent que fortifier les élèves et entretenir cet état de santé qu'on admire chez elles.

A Ottawa, comme partout ailleurs, les dignes filles de Marguerite Bourgeois continuent l'œuvre de leur sainte fondatrice avec distinction, et ont bien mérité de la Religion et de la Patrie.

Sa Grandeur, à la fin de la séance, remercia la comtesse Dufferin, au nom des Sœurs, d'avoir donné cette marque d'estime au Couvent de la Congrégation.

La bienvenue.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. Adolphe St. Pierre, jeune homme bien connu dans cette ville, vient d'être admis à la profession médicale au collège Victoria, de Montréal, après un examen brillant de trois heures.

Les amis du jeune Docteur se sont fait un plaisir et un devoir de lui présenter une adresse de bienvenue et de félicitation, à son arrivée dans la Capitale.

A Adolphe St. PIERRE, Ecuier, Médecin,

MONSIEUR,

Permettez à vos heureux amis de vous présenter l'expression de la bienvenue la plus cordiale, et en même temps vous féliciter de votre admission à la pratique de la Médecine.

Le 19 mars sera toujours une belle date pour vous et vos nombreux amis, puisque c'est en ce jour que vous avez reçu la juste récompense de vos travaux et de vos talents.

Prenez place, cher ami, à la suite des Hippocrate, des Galien et de tant d'au-

tres qui ont illustré votre noble profession ; l'humanité souffrante vous tend les bras comme à un libérateur.

Nous vous souhaitons, ami, succès, bonheur et que la Providence vous conserve de longs jours à notre affection et à celle de votre famille.

Suivent 70 signatures.

Le jeune médecin répondit avec émotion à ses nombreux amis, et les remercia, en termes bien sentis, de cette marque d'affection de leur part.

Nous souhaitons à M. St. Pierre une brillante clientèle, juste récompense de ses talents et de son énergie.

Le Docteur St. Pierre doit s'établir dans la Capitale.

Diocèse de Vancouver.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la lettre ci-dessous de Mgr. Seghers, évêque de Vancouver, que nous adresse le Vicaire-Général Brouillet, trésorier du Bureau des missions Catholiques chez les Indiens :

Lettre importante de Monseigneur l'Evêque de l'Île de Vancouver au Bureau des Missions Catholiques chez les Indiens.

Victoria, I. V., le 30 jan. 1877.

Au Très-Révd. J. B. A. Brouillet, V. G.,

Washington.

TRÈS-RÉVÉREND PÈRE,

Je crois que mon nom ne vous est pas inconnu. Je sais aussi l'intérêt que vous portez aux missions chez les Indiens, surtout dans la partie du monde d'où je vous écris. C'est ce qui m'encourage à vous adresser cette lettre en vous priant de la soumettre au bureau des missions catholiques.

Vous savez probablement que depuis 1868, époque à laquelle le Territoire de l'Alaska fut cédé aux Etat-Unis, nous avons commencé à visiter Sitka et les parties méridionales du territoire qui a toujours été sous la juridiction spirituelle de l'évêque de l'Île de Vancouver. En 1873, immédiatement après avoir été sacré évêque, je me rendis jusqu'à Sitka et de là, 1,120 milles à l'ouest, jusqu'aux îles Kodiak et Unalaska, tandis que le Très-Révd. Evêque Clutt et le R. P. Lecorre, ignorant sous quelle juridiction se trouvait le territoire, le parcouraient

dans sa section nord. Depuis 1873, j'ai cherché toutes les occasions de me rendre à la côte nord-ouest de l'Alaska ; mais toujours mes efforts ont été sans résultat. L'an dernier, la compagnie commerciale de l'Alaska m'informa que ses navires n'allaient pas plus loin qu'Unalaska, l'une des îles Aléoutiennes. Cette année, grâce à Dieu, j'ai été plus heureux. Vous en jugerez par l'extrait suivant de la réponse de la Compagnie Commerciale de l'Alaska à ma lettre :

" San Francisco, 15 janv. 1877.

" Monsieur,

" Nous venons de recevoir votre lettre du 15 courant. En réponse, nous avons l'honneur de vous informer que notre vapeur, le " St. Paul," partira d'ici dans les premiers jours d'avril et touchera à différents points avant d'arriver à St. Michel, sa destination, le ou vers le 1er juillet. C'est à ce point seulement que nous pouvons vous rendre, moyennant le prix ordinaire de passage, \$200 ou or. Nous ne sommes pas à même de vous dire comment vous pourrez, de ce point, continuer votre route jusqu'à la rivière Yucon."

Vous voyez que mes frais de voyage seront énormes. Mais à ce montant, il faut encore ajouter : 1o la même somme pour le retour ; 2o le prix du passage d'ici à San Francisco, aller et retour ; mes dépenses dans l'Alaska pour provisions et excursions parmi les tribus indiennes, à la merci desquelles je me trouverai forcé de payer tout ce qu'on me demandera.

Quant à emmener un prêtre avec moi, à moins que l'on me fournisse l'aide suffisante, il ne faut pas y songer. J'ai donc la triste perspective de passer plus d'un an dans les froides régions du Nord, donnant des secours spirituels aux autres, sans espérance d'en recevoir moi-même. Mais je mets toute ma confiance en Dieu et en la Sainte Vierge.

Je vous prie donc, je vous supplie, mon Révérend Père, de vous intéresser à moi et de tâcher de faire en sorte que l'Association me fournisse au moins une partie du montant des frais que je vais avoir à encourir. Je n'ai rien à vous offrir, en retour, que mes plus ferventes prières et, j'en ai l'espoir, une récompense au centuple dans le ciel.

J'ai l'honneur d'être etc.,

† JOHN CHAS. SEGHERS,

Evêque de l'Île de Vancouver.

Tous les mois, le bureau reçoit des

demandes de cette nature et n'a pas de fonds pour y faire droit.

La société des missions et toutes les personnes qui s'intéressent à l'évangélisation des indiens et qui désirent aider Mgr. Seghers dans sa mission, sont respectueusement priées d'adresser leurs contributions au

Très-Révd. J. B. A. BROUILLET,
Trésorier du Bureau des Missions Catholiques chez les Indiens.

Washington, D. C.

Un précieux souvenir.

Le Séminaire de Québec possède, aujourd'hui, un précieux souvenir de N. S. P. le Pape Pie IX : c'est une chasuble avec étole et manipule, qui ont servi à Sa Sainteté pour célébrer le saint sacrifice de la messe dans la chapelle secrète du Vatican. Cet ornement est en soie rouge et légèrement broché en or ; l'authentique qui l'accompagne atteste que le Saint Père en a fait usage jusqu'à la trentième année de son pontificat et la cinquième de sa glorieuse captivité.

Sa Sainteté a fait don de cet ornement à l'œuvre des écoles du soir de Rome, qui, à son tour, s'en est départie en faveur du Séminaire de Québec, moyennant une aumône destinée à aider l'œuvre.

Le jour de la Pentecôte, cette année, glorieux anniversaire de la cinquantième année de l'épiscopat de Pie IX, l'ornement de Sa Sainteté servira à la messe solennelle chantée à la Basilique par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec. — (*Journal de Québec*).

Le Nouveau Cardinal Anglais.

Mgr. l'archevêque Howard a été élevé au cardinalat. Sa Grandeur est né le 13 février 1829, et est cousin du duc de York. Mgr. Howard fut d'abord officier dans l'armée, mais en 1853 il quitta la carrière militaire pour entrer dans le Sacerdoce, et fut ordonné prêtre en 1855 par le cardinal Patrizzi. Il parle facilement le français, l'italien, l'arabe et possède le russe et plusieurs autres langues.

La Revue de Montréal.

Nous accusons réception d'une nouvelle Revue qui vient de paraître à Montréal, sous la direction de plusieurs prêtres distingués, et nous lui souhaitons longue et heureuse vie.

Le service postal.

Le rapport annuel du Maître-Général des Postes pour l'année expirée au 30 juin 1876, a été soumis à la Chambre des Communes dans la séance de mardi.

Le nombre des lettres transportées par la malle pendant ces douze mois est de 41,800,000, réparties ainsi entre les différentes provinces: Ontario, 24,000,000; Québec, 11,000,000; Nouveau-Brunswick, 2,600,000; Nouvelle-Ecosse, 3,300,000; Manitoba, 190,000; Colombie Anglaise, 340,000; Ile du Prince-Edouard, 470,000. et 4,646,000 cartes postales ont été expédiées par la malle.

Les mandats sur la poste émis durant la même période s'élèvent à une somme de \$6,886,618 54, qui se partage comme suit entre les diverses provinces: Ontario, \$3,637,211 87 ou plus de la moitié; Québec, \$619,415 10; Nouveau Brunswick, \$846,940 65; Nouvelle-Ecosse, \$1,390,437 59; Manitoba, \$29,139 74; Colombie-Anglaise, \$125,883 89; Ile du Prince-Edouard, 211,589 71.

Le nombre de lettres enregistrées se monte à 1,774,000.

Les journaux et revues qui ont passé par la poste forment le chiffre de 38,549,000, qui se distribuent entre les provinces dans les proportions suivantes: Ontario, 22,000,000; Québec, 11,100,000; Nouveau-Brunswick 1,950,000; Nouvelle-Ecosse, 2,600,000; Manitoba, 134,000; Colombie-Anglaise, 197,000; Ile du Prince-Edouard, 568,000.

587,376 lettres ont été envoyées au bureau "des lettres mortes" à Ottawa. Sur ces lettres, 6,541 contenaient des effets de valeur tels que chèques, argent, billets promissaires, traites, lettres de crédit, et autres papiers, le tout évalué à plus d'un demi million de dollars.

Les recettes du département des Postes pour l'année terminée au 30 juin, s'élèvent à \$1,484,826 27.

Admis à la pratique de la Médecine.

J. Fortier, J. T. Barrell, W. Alexander, Québec; H. Brissard, O. H. Richer, J. B. Bouchard, J. Giroux, J. Mocaute, C. V. T. Cleroux, O. Beandry, J. Desroches, Montréal; A. St. Pierre, Ottawa; F. Despras, St. Hyacinthe; A. Cartier, St. Pie; J. Fortin, St. Césaire; W. Gagnon, W. Prevost, St Jérôme; M. Lasalle, Arichat, N. E.; J. Robillard, Southbrige, Mass. E. U.; G. Meagher, Etats-Unis.

Société St. Jean-Baptiste de Northampton, Mass.

Northampton, Mass. le 15 février 1877.

A une assemblée spéciale de la Société St. Jean-Baptiste de Northampton, Mass. tenue à leur salle ordinaire, les résolutions suivantes furent adoptées à l'unanimité :

1o Résolu, que les membres de cette société, ont appris avec la plus vive douleur, la mort subite, le 22 courant, de Mme Malvina de Tonnancourt, épouse de M. Philippe Picard, l'un des fondateurs membres de notre société ;

2o Résolu, que notre société sympathise cordialement avec notre confrère et sa famille dans la perte qu'elle vient d'éprouver, et désire leur offrir en cette occasion ses condoléances les plus sincères ;

3o Résolu, que le Secrétaire soit chargé de transmettre copie des présentes résolutions à la famille éplorée et les faire publier dans le *Foyer Domestique*, le *Journal du Cultivateur*, de l'*Ouvrier* et le *Travailleur*.

Olivier DRAGON.
Adolphe MÉNARD. } Comité des Ré-
B. B. A. DOMINIQUE. } solutions,

Alf. PARENTEAU, *Secr. Corr.***La population du globe.**

Les dernières statistiques portent la population du globe à un billion 422 millions 917 mille. C'est une augmentation de 27 millions sur les statistiques de 1875. Cette augmentation est due en partie à l'accroissement naturel de la population, mais surtout au fait que l'on a pu, dans ces derniers temps, obtenir de plus amples renseignements concernant des régions jusqu'ici peu connues ainsi que des recensements plus exacts des autres pays.

C'est en Asie que demeure la grande majorité de la race humaine. Les quatre septièmes de la population du globe, ou 825,546,590 personnes habitent ce vaste continent ; l'Europe vient ensuite avec plus d'un cinquième de la population totale, soit 409,178,300 : l'Afrique qui possède un septième, ou 199,921,600 ; l'Amérique n'a qu'un seizième environ, soit 85,519,800, tandis que l'Australie et la Polynésie ne comptent que 4,784,500 habitants.

C'est en Europe que la population est la plus dense ; on y trouve 82 personnes

au mille carré, en Afrique 17 $\frac{1}{2}$, en Amérique 5 $\frac{1}{2}$, et en Australie 1 $\frac{1}{2}$. Comme on le voit, il y a encore de la place sur cette motte de terre que nous appelons le globe terrestre, pour plusieurs millions d'habitants encore. Les théories des alarmistes, qui nous disent que bientôt la terre ne pourra pas contenir ses habitants, ne doivent donc pas nous causer beaucoup de frayeur.

Il y a dans le monde 215 villes dont la population atteint ou dépasse 100,000 ; 29 ont une population de 500,000 ou plus et 9 seulement atteignent ou dépassent un million. Quatre de ces 9 villes sont en Chine ; voici les cinq autres : Londres, 3,480,438. Paris, 1,854,792. New-York et Broocklyn, 1,532,622. Vienne, 1,001,999 et Berlin, 1,044,000.

L'opinion générale des staticiens est que la vie moyenne de l'homme a considérablement augmenté depuis cent ans, du moins dans les pays civilisés.

Il est démontré que les maladies épidémiques ne font pas aujourd'hui d'aussi terribles ravages qu'autrefois. L'art médical a aussi fait de grands progrès depuis cent ans.

NOUVELLES DIVERSES.**Ordination.**

Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Rimouski ordonnait prêtres, dans la Cathédrale, le 15 mars courant, les Révds. Messire Arthur Leblanc et Charles Alphonse Carbonneau. M. Sylvain, professeur du Séminaire, assistait à l'ordination ; M. Leblanc, M. Vijeau, aumônier de l'Evêché, assistait M. Carbonneau. Ce monsieur était ci-devant avocat du barreau de Québec où il s'était déjà distingué. M. Carbonneau était depuis longtemps le secrétaire de Mgr. Langevin, il est continué dans cette charge de confiance. Il y a déjà plusieurs membres du barreau de Québec qui sont entrés dans le sacerdoce, espérons que l'exemple sera suivi par d'autres.

M. Leblanc va dans le ministère.

SPES.

Le général Changarnier, l'une des illustrations les plus brillantes de l'armée française, est mort le 14 du courant, à l'âge de 84 ans.

L'inauguration du président et du vice-président des États-Unis, MM. Hayes et Wheeler, a eu lieu le 5 du courant, et, comme d'ordinaire, cette importante cérémonie a été l'occasion d'une brillante démonstration publique.

Un rapport officiel sur l'éducation, publié récemment à Washington, constate qu'il y a aujourd'hui, aux États-Unis, 123 séminaires de théologie, comptant ensemble 646 professeurs et 5,234 étudiants. En voici la répartition :

	Séminaires.	Professeurs.	Etudiants
Catholiques.....	18	121	1,319
Presbytériens.....	17	80	655
Baptistes.....	15	66	783
Épiscopaliens.....	15	63	311
Luthériens.....	14	49	443
19 autres sectes....	45	231	1,773
TOTAL.....	128	648	5,234

Les catholiques entrent donc pour un septième dans le nombre des séminaires, pour un cinquième dans celui des professeurs et pour un quart dans le nombre des élèves. Il résulte en outre de ces chiffres une supériorité numérique en faveur des séminaires catholiques comparés aux séminaires de chaque secte prise isolément. Nous remarquerons encore, avec le *Catholic Review*, à qui nous avons emprunté ces détails, que la plupart des étudiants en théologie protestante ne deviennent jamais des ministres de leur secte ; après un an ou deux de séminaire, ils entrent dans le commerce des tissus ou de l'épicerie, dans le notariat ou le journalisme.

Sur la demande de Mgr Heis, évêque de La Crosse (Wisconsin), le T. R. P. Edelbrook, abbé du monastère bénédictin de St. Louis du Lac (Minnesota), vient d'établir un nouveau prieuré de son Ordre à la Prairie du Chien (Wisconsin). Le R. P. Antoine Caspar est nommé prieur, et le R. P. Meinrad Luthard assistant. Les deux missionnaires auront à pourvoir aux besoins spirituels de plusieurs centaines de familles.

Deux jeunes protestantes du diocèse de Louisville (Kentucky), viennent de prononcer leur abjuration : miss Lucie Perry, de Bardstown, protestante presbytérienne, et miss Amélie Crawford, du comté de Marion, protestante baptiste.

Un des plus anciens colons catholiques de l'Ohio septentrional, M. John Dunne, vient de mourir à Healdsborough (Californie), à l'âge de soixante-dix-sept ans. Originaire d'Irlande, il était parti dès sa jeunesse pour les États-Unis, où il seconda de tout son pouvoir l'œuvre alors si difficile de l'apostolat. Pendant plusieurs années, sa maison à Akron, (diocèse de Cleveland), ville qui compte aujourd'hui deux paroisses catholiques, fut l'unique chapelle où les missionnaires pouvaient célébrer la messe. Depuis 1852, M. Dunne s'était retiré dans la Californie.

Rome.

[Par voie télégraphique.]

Rome, 21—Au consistoire tenu aujourd'hui le Pape a nommé plusieurs évêques parmi lesquels le Révd. Michael Hamman d'Halifax et le Révd. John Morcy, de St. Augustin, Floride. Sa Sainteté a prononcé une courte allocution, dans laquelle elle a renouvelé ses déclarations du 12 mars, ajoutant qu'elle protesterait à la face du monde entier contre la tentative faite pour lui enlever la liberté de la parole.

Erratum.

Dans l'Élégie *La Mère et l'Ange Gardien*, publiée dans la dernière livraison du *Foyer Domestique*, page 192, il faut observer les corrections suivantes :
2^{me} stance, 1^{er} vers, au lieu de *Youragan* ; lisez : l'orage et lire ainsi les deux derniers vers :

Là, rien ne saurait flétrir sa guirlande "immortelles,
Ni sa beauté ravissante à l'ombre de mes ailes.

MOSAÏQUE.

(Page 129)

Au lieu de *Nous sommes les sujets*, lisez : Nous sommes ses sujets.

Au lieu de *Essayer oseraient de franchir la barrière. Un Dieu bien loin de nous planant*, lisez : Essayer oseraient de franchir la barrière. Un Dieu bien loin de nous plaçant, etc.

Au lieu de *Grandeur royale implacable misère*, lisez : Grandeur royale, ineffable misère.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

(Page 166)

Au lieu de *Des tendresses murmure*, lisez : Ses tendresses murmure.

Au lieu de *Où*, lisez : Ouit.

Au lieu de : *raconter clairer*, lisez : racontez, éclairez.

Au lieu de *De ces divins oracles*, lisez : De vos divins oracles.

MUSIQUE.

Avec la présente livraison se trouve une jolie *Bluette*, pour deux voix égales, intitulée : *La Chasse aux Papillons*.

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

Dr. Beaubien.

Nous avons la douleur d'annoncer la mort du Dr. Beaubien, décédé subitement dans la nuit du 15 mars, à l'âge d'environ 52 ans.

Si l'on juge du mérite d'un citoyen par le nombreux cortège qui accompagna ses dernières dépositions au lieu du repos, on peut dire que le Dr. Beaubien était universellement aimé et estimé dans la capitale, car, un immense concours assistait à ses funérailles, dimanche après-midi. Mgr. l'Evêque d'Ottawa présidait à l'office et faisait l'absoute.

Le Dr. Beaubien était le frère des Révds. MM. Beaubien.

M. J. B. Martel.

M. J. B. Martel, secrétaire de la commission du Havre de Québec, est mort le 7 du mois de mars, à l'âge de 53 ans. Québec perd en M. Martel, un citoyen intelligent et dévoué, et la religion un bon et fervent catholique.

Il était le frère du Révd. Joseph Martel.

M. Louis Miller.

St. Louis de Kamouraska vient de faire une perte qu'il a vivement ressentie. Il a vu mourir un de ses hommes les plus marquants et des mieux aimés, Louis Miller, Ecr., négociant, à l'âge de soixante-cinq ans.

M. Miller est décédé subitement dans son bureau, lundi, le 26 du mois de février, dans toute la vigueur de l'âge.

Homme de foi et d'un jugement remarquable, honoré de la confiance de ses concitoyens, M. Miller avait rempli les fonctions de Maire, de Conseiller, de Marguillier-enchargé, de Magistrat de son village. Il avait contribué grandement à la prospérité de Kamouraska et au bien être de ses habitants. Il avait été aussi élu, plusieurs fois, membre de la Société d'Agriculture de ce comté. Dans tous ces divers emplois comme dans toutes ses affaires privées, le regretté défunt a toujours montré un caractère honnête, probe et digne de la confiance générale.

Dame M. A. Desaulniers.

A la Pointe du Lac, le 3 mars courant, à la demeure de son fils, le Révd. Messire Frs. X. Lesieur Desaulniers, curé du lieu, à l'âge de soixante-quatorze ans, après une longue maladie, Dame Marie Angèle Martineau dit St Onge, veuve de feu Emmanuel Lesieur Desaulniers, Ecr., ci-devant de la paroisse St. Léon.

AGENTS DU FOYER DOMESTIQUE.

Les personnes ci-dessous nommées sont autorisées à recevoir le prix de l'abonnement au Foyer Domestique.

PROVINCE DE QUEBEC.

Paroisses.	Comtés.	Noms des Agents
Arthabaskaville...	Arthabaska.	Aimé Dion
Arthabaska (sta.)	Arthabaska.	Louis Foisy
Ancienn-Lorette	Québec.....	George Dufresno
Aston Station.....	Nicolet.....	A. Ouellet
Bagotville.....	Chicoutimi..	Etienne Lévêque
Baie du Febvre...	Yamaska.....	J. A. M. Elie
Baie St. Paul.....	Charlevoix...	O. A. Clément
Bécancour.....	Nicolet.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	Missisquoi...	E. R. Demers
Beauharnois.....	Beauharn...	J. A. Painchaud
Beaumont.....	Bellechasse.	G. H. Couture
Beauport.....	Québec.....	Laz. Chamberland
Berthier* (en haut)	Berthier...	R. E. Pelland
Bienville.....	Lévis.....	Paschal Morin
Broughton-Est....	Beauce.....	Louis Beaudoin
Cacouna.....	Témiscouata	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin)	Chambly.....	W. Vallée
Caurobert.....	Rouville.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Gaspé.....	Théosphore Roy
Cap Rosier.....	Gaspé.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	Québec.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	Chicoutimi..	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Stanstead...	Ferrier Chartier
Côteau du Lac....	Soulanges...	J. H. Rondeau
Deschambault....	Portneuf....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	Drummond..	F. Préfontaine
Gentilly.....	Nicolet.....	S. Brunelle
Granby.....	Shefford....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Rimouski...	Jules Martin,
Grand Pabos.....	Gaspé.....	Thos. Soucy
Hébertville.....	Chicoutimi..	Elzéar Ouellette
Hemmingford....	Huntingdon.	J. A. V. Amirault
Hochelaga.....	Montréal...	Dr. F. A. Mousseau, M D
Isle Perrot.....	Vaudreuil..	M. S. Jobin
Jeune Lorette....	Québec.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	Kamouraska.	L. C. Bégin
Lachine.....	Jac.-Cartier.	Fabien Caisse
La Patrie.....	Compton....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Laprairie...	Julien Brosseau
L'Islet.....	L'Islet.....	Mad. Vo E. Ballantyne
L'Acadie.....	St. Jean.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles...	Islet.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption....	Assomption.	J. Z. Martel
Lawrenceville...	Shefford....	A. C. Têtu
Lauzon [Village].	[Lévis].....	P. A. Bourget
Les Cèdres.....	Soulanges...	T. Marcoux
Longueuil.....	Chambly....	F. X. Valade
Malbaie.....	Charlevoix..	Elie Auger, N. P.
Matane.....	Rimouski...	T. P. Paradis
Montmagny.....	Montmagny.	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Outaouais..	Charles Major
Maria.....	Bonaventure.	F. S. Cyr
Montréal [Cité]..	Montréal....	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis...	Lévis.....	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac-Cœur.	Rimouski...	Joseph Parant
N.-D. du Lac St. J.	(Chicoutimi)	Israël Dumais, N. P.
Piopolis.....	Compton....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire....	J. Cartier...	Dr. F. E. Valois, M. D.
Pointeaux Tremb.	Portneuf....	N. Blais
Pointe du Lac....	St. Maurice.	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	Portneuf...	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité]....	Québec.....	J. O. Filteau
Rigaud.....	Vaudreuil..	J. Charlebois
Rimouski.....	Rimouski...	Alphonse Couillard
Rivière-du-Loup..	Témiscouata.	C. A. Gaudry
Rivière-du-Loup..	Maskinongé.	A. Caron
Sault-au-Récollet.	Hochelaga...	J. B. Beauchamp
Sault Montm'cy...	Québec.....	Jos. Cazeau

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	C. Gélinas
Somers-et.....	Megantic.....	H. Jutras
Sorel.....	Richelieu.....	Jos. Cartier, Agt. d'Ass.
Stanford.....	Arthabaska.....	Gedéon Gagnon
Stockwell.....	Châteaug.....	M. Patenaude
Ste Adèle.....	Terrebonne.....	O. Lalleur
Ste Agathe.....	Lotbinière.....	Laz. Boulanger
Ste Agathe.....	Terrebonne.....	A. Marié
St. Aimé.....	St. Hyacinth.....	P. Gélinas
St Ambroise.....	Joliette.....	Ol. Vigneault
St Anselme.....	Dorchester.....	P. Fortier
St Antoine.....	Vercheres.....	L. J. Cartier
St Arsène.....	Temisouata.....	Elie Martin
St Augustin.....	Portneuf.....	M. C. East
St Alban.....	Portneuf.....	Sifroio Leclerc
St Alexis.....	Montcalm.....	Dlle. Mathilde Omon
St Albert.....	Arthabaska.....	Prud. Laineuse
St Anicet.....	Huntingdon.....	P. S. Bourgeault
Ste Anne.....	Saguenay.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Kamouraska.....	German l'Evêque
Ste Anne-la-Pera.....	Champlain.....	J. U. Marotte
St Alexandre.....	Iberville.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Rimouski.....	Prosper Paradis, March.
St Boniface.....	St. Maurice.....	Dr. S. G. Bourret, M.D.
St Brigitte.....	Nicolet.....	N. Rivet
St Casimir.....	Portneuf.....	F. X. Gingras
St Cecile.....	Beauharnois.....	J. Landry
St Césaire.....	Rouville.....	J. E. Gabouy
St Claire.....	Dorchester.....	J. E. LeRoy
St Cyrille.....	L'Islet.....	J. B. Cloutier
St Camille.....	Wolfé.....	G. Crepeau
St Charles.....	Bellechasse.....	Joseph Montminy
St Clothilde.....	Arthabaska.....	Camille Gélinas
St Constant.....	Laprairie.....	Alphonse Lanctôt
St Croix.....	Lotbinière.....	J. Hamel
St Denis.....	Richelieu.....	A. Dupuis
St Esprit.....	Montcalm.....	Chas. Dalpé
St Edouard.....	Lotbinière.....	Eusèbe Cinq-Mars
St Edwidge.....	Compton.....	J. Courtemanche
St Elizabeth.....	Joliette.....	L. H. Beaulieu
St Fabien.....	Rimouski.....	V. Roy
St Famille.....	Montmorcy.....	Alph. Drouin
St Foye.....	Québec.....	Félix Belleau
St Flavie [Stat.].....	Rimouski.....	Ant. Berné
St François du Lac.....	Yamaska.....	P. R. Robillard
St Frédéric.....	Beauce.....	L. G. A. Legendre
St Flavie.....	Rimouski.....	Joseph Fournier
St George.....	Richmond.....	F. X. Roy
St Germain.....	Drummond.....	Mad. V. E. B. Paré
St Gervais.....	Bellechasse.....	Ferdinand Aubé
St Guillaume.....	Drummond.....	H. Mercier
St Hénédine.....	Dorchester.....	Jos. Mercier
St Henri.....	Lévis.....	Gilbert Roy
St Honoré.....	Beauce.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.].....	Rouville.....	Arthur Coulet
St Hugues.....	Bagot.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe.....	St. Hyacinth.....	E. H. Richer
St Isidore.....	Laprairie.....	F. T. Langevin
St Jacques.....	Montcalm.....	J. E. Erement
St Jacques le Min.....	Laprairie.....	J. O. Poirier
St Janvier.....	Terrebonne.....	D. Desrochers
St Jean.....	Iberville.....	
St Jean [I. O.].....	Montmorcy.....	F. Turcotte
St Jean Chryst.....	Châteaug.....	I. J. E. Derome
St Jean-Port-Joli.....	L'Islet.....	Dlle. M. Fournier
St Jérôme.....	Terrebonne.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Vercheres.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	Vaudreuil.....	J. A. Raizenne
St Joseph.....	Beauce.....	Dlle. Anaïs Arcan
St Joseph.....	Lévis.....	T. Sanson
St Lambert.....	Lévis.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Hochelega.....	Dr. I. LeCavalier, M. D.
St Léon.....	Maskinongé.....	S. Lesage
St Léonard.....	Nicolet.....	Dr. Max. Bellemare
St Lin.....	Assomption.....	F. Garault
St L. de Gonzague.....	Beauharnois.....	D. Vachon
St Michel.....	Bellechasse.....	Dr. E. S. Belleau, M.D.
St Malo.....	Compton.....	Moïse Roy
Ste Marguerite.....	Dorchester.....	C. C. Lajeunesse
St Mathieu.....	Rimouski.....	Théophile Lévêque
St Maurice.....	Arthabaska.....	P. M. Pacaud

<i>Paroisses.</i>	<i>Comtés.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Ste Monique.....	Deux-Mgnes.....	D. Léonard
St. Norbert.....	Champlain.....	G. E. Bistodeau
St Placide.....	Deux-Mont.....	B. J. Bertrand
St Pie.....	Bagot.....	M. D. Mounier
St Pierre les Becs.....	Nicolet.....	Ths. Philips
St Pierre.....	Montmagny.....	Mad. V. S. Bacon
St R. des Aulnais.....	L'Islet.....	George Gagnon
St Raphaël.....	Bellechasse.....	P. C. A. Fournier
St Roch.....	Richelieu.....	J. B. Paquet
St Romuald.....	Lévis.....	Damasse Roberge
St Sébastien.....	Iberville.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Rimouski.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Beauharnois.....	Léon Perrault
St Sulpice.....	L'Assompt.....	J. Royal
St Tite.....	Champlain.....	J. N. Buist
St Thomas Piery.....	Yamaska.....	H. Pitt
St Valérien.....	Shelford.....	P. S. Grandpré
St Vincent de Pl.....	Laval.....	Joseph Paré
St Valier.....	Bellechasse.....	Frs. Bélanger
St Hermas.....	Deux-Monta.....	Benj. Beauchamp
Terrebonne.....	Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger
Tessierville.....	Rimouski.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Trois-Riv.....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Champlain.....	Onésime Landry
Vallefort.....	Beauce.....	Louis Paradis, jr.
Vermillionville.....	Louisiane.....	A. H. Mourrier, jr
Village St. J.-Bte de Montréal.....	Guilbert Filiatrault	
Yamachiche.....	Yamachiche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Arthabaska.....	Ls. Triganne

ONTARIO.

Aylmer.....	Ottawa.....	J. L. Dumouchelle
Buckingham.....	Ottawa.....	Thos. Déclène, Inst.
N.-D. de Lourdes.....	Russell.....	J. N. Lévis
Pembroke.....	Renfrew.....	Dr. J. A. Desloges
Sandwich.....	Essex.....	Alb. Bondy, Inst.
St. Eugène.....	Prescott.....	S. Labrossu

MANITOBA.

Winnipeg.....	Riv.-Rouge.....	J. P. M. Lecours,
---------------	-----------------	-------------------

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Bathurst.....	Gloucester.....	Hill Haché, March
Bouctouche.....	Kent.....	G. A. Girouard
Caraque.....	Gloucester.....	Théot. Blanchard
Caron Brook.....	Victoria.....	Théodore Pelletier
Edmundston.....	Victoria.....	Geo. A. Bois, M. du P.
Memramcook.....	Westmorl.....	A. M. Vienneau
P. Rocher.....	Gloucester.....	O. Turgeon, Marc.
Shédiac.....	Westmorl.....	Calixte Golland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Arichat.....	Cap-Breton.....	Francis Mormeaud
Clare.....	Digby.....	Dr. A. P. Landry, M D
Cité d'Halifax.....	Halifax.....	J. B. LeBlanc
D'Écousse.....	I. Mad.[C.B.]R.....	Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....		I. O. Arsenault, M.P.P.
-----------------	--	-------------------------

ÉTATS-UNIS.

Aurora.....	Illinois.....	Louis Raymond
Concord.....	New Haven.....	Chs. Pélissier
Chicago.....	Illinois.....	Geo. O. Tanguay
Danielsonville.....	Connecticut.....	J. J. Tétrault
Detroit.....	Michigan.....	B. C. Gagnon
Fall River.....	Massachus.....	Nap. Milotte
Fond du Lac.....	Wisconsin.....	Nap. Lamouche
Grosvenordale.....	Connecticut.....	F. B. Lafrenière
Marquette.....	Michigan.....	Rev. M. H. P. Rousseau
Northampton.....	Massachus.....	A. Menard
Nashua.....	NewHaven.....	Joseph Landry
Springfield.....	Massachus.....	W. Proulx
St. Albans.....	Vermont.....	Dr. G. Thibault, M. D.
St. Louis.....	Missouri.....	Md. A. Boislinière.
Woonsocket.....	(Rhode Is.).....	Ed. de Villers
Worcester.....	Massachus.....	Félix Charbonneau

FRANCE.

auton. libraire, 41, rue du Bac, à Paris

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le *Foyer Domestique* pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU *Foyer* les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.50 pour un carré de 25 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

En voie de Publication.

HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS DE CHARITÉ, DE Bienfaisance et d'Education DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours,

PAR

STANISLAS DRAPEAU.

L'INTÉRÊT qui s'attache aux Œuvres que cet Ouvrage doit relater inspire l'idée d'en tenter la publication coûte que coûte.

Inutile d'ajouter que le lecteur sérieux ne lira pas sans quelque profit ce tableau profondément touchant des actes de miséricorde et de bienfaisance qui s'accomplissent tous les jours dans le silence et dans l'ombre, et au récit desquels les âmes compâtissantes sauront y trouver beaucoup de charme et l'exemple de quelque vertu particulière.

On est heureux de signaler que ce projet de publication a su mériter l'APPROBATION de l'Épiscopat du Canada.

L'Ouvrage formera Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans, etc., etc.*, et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de \$1.00 par chaque Livraison, les frais de poste compris. Quatre livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1ère livraison paraîtra le 1er Juin prochain, et chaque livraison subséquente de trois mois en trois mois, afin de faciliter les souscripteurs dans le paiement fixé pour chaque livraison.

L'ouvrage ne sera publié qu'en Français, et il ne sera adressé qu'aux personnes qui ont déjà souscrit ou qui souscriront d'ici au 1er Juin prochain. Le paiement ne sera requis qu'après la réception de chacune des Livraisons.

On sollicite les personnes désireuses d'encourager cette publication à bien vouloir nous transmettre leurs noms le plus tôt possible, car le tirage sera proportionné au chiffre des demandes.

Quant aux conditions du Prospectus de 1872, elles sont annulées.

S'adresser, par lettre, à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, OTTAWA.

NOUVEAUX AGENTS

DU

FOYER DOMESTIQUE.

La Liste que nous publions dans les deux dernières pages du *Foyer* était imprimée, lorsque nous avons reçu les noms des nouveaux zélateurs qui suivent :

Mascouche, (Assomption) J. O. Lamarche.
Stanford, (Arthabaska) Rév. Mess. F. Tétrault.
Ste. Anne, (Jacques Cartier) Dlle. E. Dugal.
St. Michel, (Yamaska) Dr. L. E. Bourret.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier,

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FER BLANC ET FER GALVANISÉ

ET CONSTRUCTEUR DE

FOURNAISES A AIR CHAUD,

No. 75, Rue William, OTTAWA.

Couvertures en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très-modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins.

—AUSSI—

des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbon, Lampes, Tuyaux, Ferronnerie, Vitres, Mastique, etc.

À DES PRIX BAS.

Les Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, Avril 1877.

F. MARTINEAU,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,
Peintures,
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.

Montréal, Janvier 1877.

Imprimerie du "FOYER DOMESTIQUE."

L'Administration du FOYER DOMESTIQUE à fait l'acquisition d'un matériel d'IMPRIMERIE très étendu, et des mieux choisis, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, telles que *Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc., Factums, Têtes de Comptes, Circulaires, Programmes, Affiches, Lettres, Funéraires, Cartes de Visites et d'Affaires, etc., etc.* Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'Administration se charge également des ouvrages de luxe, tels que *Livres, Brochures, Lettres de Faire-Part, Chèques, etc., etc., etc.* Imprimés en Or, Bronze, Argent, et divers autres couleurs.

A DES PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

Elle expédie dans toute les parties du Canada et des Etats-Unis, FRANC DE PORT, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

Foyer Domestique.

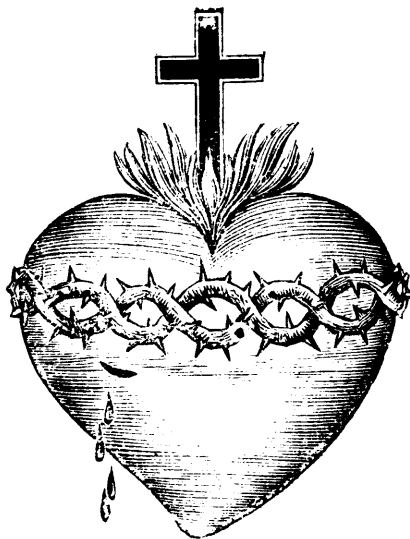
Encoignure des rues Sussex et Murray, OTTAWA.

UN SPECIMEN sera imprimé aussitôt que possible et en attendant on sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR.

CETTE loterie, destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques : le Carmel, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Eglise de l'Immaculée-Conception, est hautement approuvée par Sa Grandeur Mgr. l'Evêque de Montréal. Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. CHAPLEAU et GÉDÉON OUIMET, de L. A. JETTÉ, M. P., B. A. E. HUBERT, protonotaire, C. A. LEBLANC, Shérif, R. H. TRUDEL, M. D., M. P. RYAN, J. O. DEVLIN, Alfred LAROCQUE, Sr., C. S. ROBIER, Pierre l'ESPÉRANCE et de Michael STEWART, Ecrs., sous la surveillance des membres des trois comités.

Valeur de la Loterie.



1 Bourse en Or de	\$10,000 00	\$10,000 00
1 do do	2,000 00	2,000 00
1 do do	1,000 00	1,000 00
1 do do	500 00	500 00
5 do do	100 00	500 00
5 do do	50 00	250 00
25 do do	10 00	250 00
300 lots à bâtir, valeur moyenne.....	500 00	150,000 00
250 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24 00	1,200 00
20 ciboires,	20 00	400 00
42 calices,	18 00	756 00
8 encensoirs	6 00	48 00
12 ostensoirs	32 00	432 00
12 paires de burettes	6 00	72 00
12 garnitures d'autel de toutes les couleurs.....	30 00	360 00
290 objets do do	3 00	870 00
1000 objets do do	2 00	2,000 00
2000 objets do do	1 00	2,000 00
1 bénitier	4 00	4 00

\$272,782 00

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté : le comité de direction est composé d'un prêtre, du Visiteur Provincial des Frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite, qui président à toutes les affaires de la loterie, et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux.

Les Billets sont en vente au bur au du Directeur-Gérant.

Le onzième billet est donné à ce ui qui en achète ou en vend dix.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, Ecr., président du Comité de Direction ; Benjamin Clément, Ecr., secrétaire-trésorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, Ecr., Directeur-Gérant, ainsi que le cachet de la loterie du Sacré-cœur, est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis. Le jour du tirage est fixé au 15 Aout 1877.

Nombre des Billets : 400,000 — PRIX DU BILLET..... \$ 1.00

Toutes communications par la malle devront être adressées franchises de port au Directeur-Gérant.

F. X. COCHUE,

No 256, rue Notre-Dame, Montréal.

1er Juillet 1876.—6f.

EN VENTE

Les 1er et 2ème volumes du

FOYER DOMESTIQUE,

PRIX.—Souscripteurs \$1.00.—Non

Souscripteurs \$1.50, chaque volume.

Ottawa, 1er Février 1877

Agents du "Foyer Domestique."

MONTREAL.

M. IGNACE C. ST. AMOUR,

NO. 139 RUE PANET.

QUÉBEC.

M. J. O. FILTEAU,

No. 35, RUE RICHELIEU.